



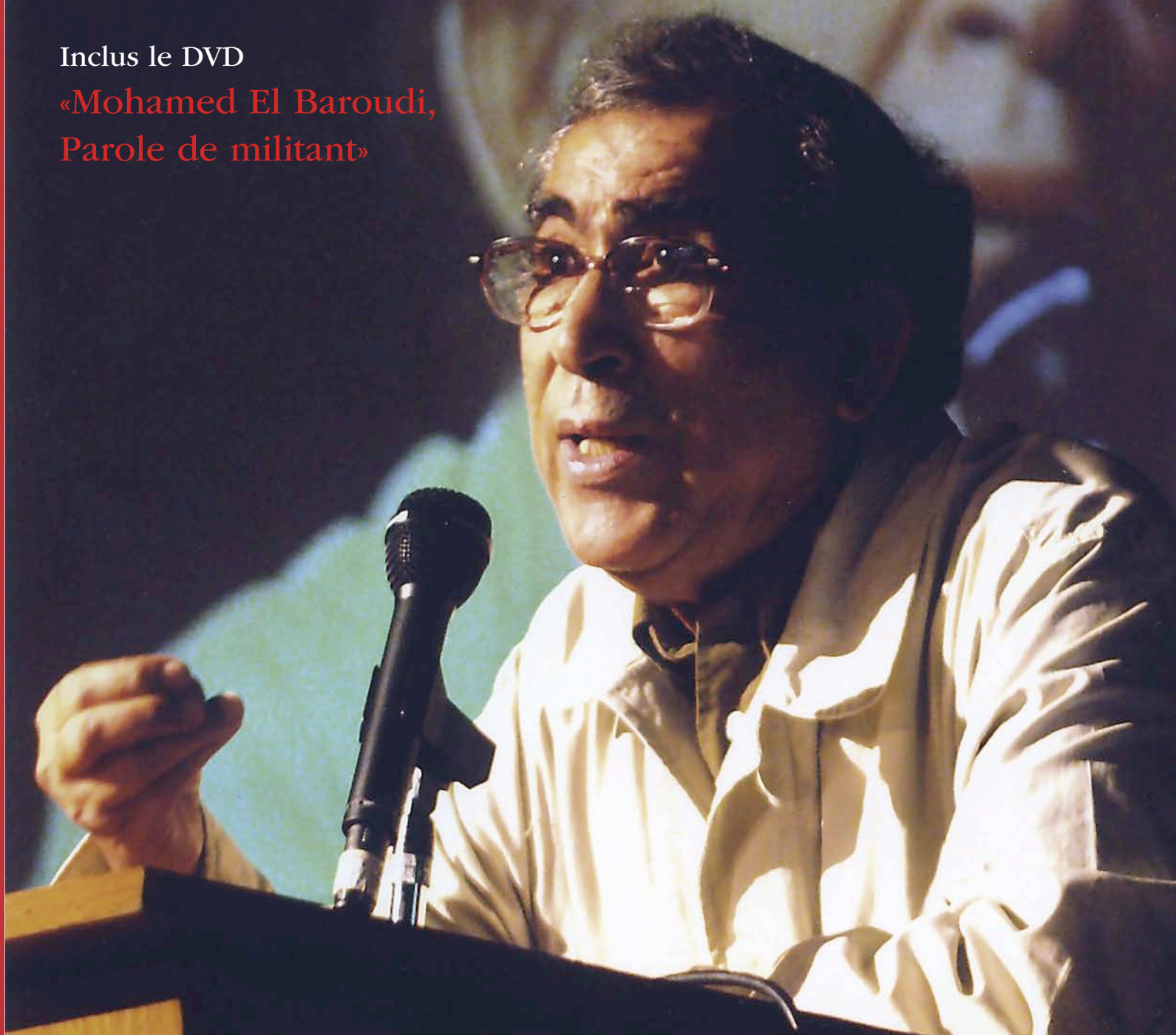
Les Cahiers du Fil Rouge

N° 7-8

Mohamed El Baroudi, un «Fil Rouge» de 40 ans d'immigration marocaine à Bruxelles

Inclus le DVD

«Mohamed El Baroudi,
Parole de militant»



N° 7-8 / Mohamed El Baroudi, un «Fil Rouge» de 40 ans d'immigration marocaine à Bruxelles

UNE COÉDITION DE CFS, COLLECTIF ALPHA, LIRE ET ECRIRE BRUXELLES,
CBAI, BRUXELLES LAÏQUE, LIRE ET ECRIRE COMMUNAUTÉ FRANÇAISE,
JEUNESSE MAGHRÉBINE, FGTB BRUXELLES

Une coédition



Collectif Formation Société - CFS asbl

26 rue de la Victoire – 1060 Bruxelles
Tel : 02/543.03.00 – Fax : 02/543.03.09
cfs@cfsasbl.be – www.cfsasbl.be



Collectif Alpha

Rue de Rome 12 – 1060 Bruxelles
Tel : 02/538.36.57 – Fax : 02/538.27.44
info@collectif-alpha.be – www.collectif-alpha.be



Lire et Ecrire Bruxelles

c/o Crystal Palace
rue de la Borne 14 – 1080 Bruxelles
Tel : 02/412.56.10 – Fax : 02/412.56.11
info.bruxelles@lire-et-ecrire.be – <http://bruxelles.lire-et-ecrire.be>



Centre Bruxellois d'Action Interculturelle – CBAI

Avenue de Stalingrad 24 – 1000 Bruxelles
Tel.: 02/289.70.50 – Fax: 02/512.17.96
info@cbai.be – www.cbai.be



Bruxelles Laïque asbl

Avenue de Stalingrad 18-20 – 1000 Bruxelles
Tel: 02/289.69.00 – Fax: 02/502.98.73
bruxelles.laique@laicite.be – www.bxllaique.be



Lire et Ecrire Communauté française

Rue Antoine Dansaert 2A – 1000 Bruxelles
Tel : 02/502.72.01 – Fax : 02/502.85.56
lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be – www.lire-et-ecrire.be



Jeunesse Maghrébine

Boulevard Barthélemy 35 – 1000 Bruxelles



FGTB Bruxelles

Boulevard de l'Empereur 15 – 1000 Bruxelles
Tél.: 02/213.16.77 ou 02/213.16.78
www.fgtbbruxelles.irisnet.be

Mohamed El Baroudi,

Un «Fil rouge» de 40 ans d'immigration marocaine à Bruxelles

Nous dédions cet ouvrage à la famille de Mohamed El Baroudi, à ses amis, à ses compagnons de route, en hommage à l'Homme et comme contribution à l'histoire de l'immigration marocaine à Bruxelles.

Nous avons une pensée particulière pour Thérèse Mangot, décédée en juin 2006, qui a soutenu toutes les associations issues de l'immigration pendant 30 ans.

Editrice responsable

Rose-Marie Geeraerts, Directrice
CFS asbl – rue de la Victoire 26 – 1060 Bruxelles

Coordination générale

Alain Leduc, Président
CFS asbl – rue de la Victoire 26 – 1060 Bruxelles

Publication «Mohamed El Baroudi, un «Fil rouge» de 40 ans d'immigration marocaine à Bruxelles»

Avec le soutien financier via CFS asbl, de la COCOF (Cohésion sociale), de la Commune de Saint-Gilles, d'ACTIRIS (Projets ACS n° 041003), de la Communauté Française (Secteur Éducation Permanente) et du Fonds Social Européen.

Coordination de la publication

Alain Leduc et Myriam Azar

Comité de rédaction

Myriam Azar, Mustapha Bentaleb, Annie Crolop, Anne Frennet-De Keyser, Alain Leduc, Anne Loontjens, Aziz Mkichri, Fatiha Saïdi, Catherine Stercq.

Merci aux auteurs associés: Philippe Doucet, Magali Joseph, Fouad Lahssaini,

Sophie Léonard, Fatima Touzani-El Baroudi.

Merci à Eric Nsanzabandi Gasore pour la relecture.

© Photos

Pierre Wachholder & Archives des coéditeurs

Suivi de production

Muriel Bernard

Impression

Imprimerie Les Éditions Européennes

DVD «Mohamed El Baroudi, Parole de militant»

Une production de BANLIEUES asbl, c/o Arobaz, 412 c Chaussée de Waterloo – 1050 Bruxelles

Avec la collaboration de la RTBF: merci à Anne Hilaire, Khity Benhachem et Mehrdad Taghian (1001 Cultures).

Avec l'aide et le soutien financier de CFS asbl et l'appui de la Loterie Nationale.

Avec l'aide et le soutien financier, via Lire et Ecrire Bruxelles, de la Communauté française (Éducation Permanente) et du FSE (projet multimédia).

Avec l'aide de la Commune de Saint-Gilles et de la COCOF, (merci à Fatima Bourarach).

Merci également au Bureau de Lire et Ecrire Bruxelles, Daniel Fastenakel, Catherine Stercq et Anne-Chantal Denis.

Réalisation

Geneviève Isaac, Muriel Bernard et Alain Leduc.

Montage

Geneviève Isaac

Retranscription et script: Ahmed Yousfi et Crossword sprl

Duplication des DVD

BIE

© Banlieues asbl, décembre 2007

Numéros 7-8

Mohamed El Baroudi,

Un «Fil rouge» de 40 ans d'immigration marocaine à Bruxelles

NOTE DE L'ÉDITEUR

Un «Fil Rouge» spécial, ROSE MARIE GEERAERTS 6

PRÉFACE

L'apport d'un homme à notre Région, CHARLES PICQUÉ 8

INTRODUCTION

Un devoir de mémoire?, ALAIN LEDUC 10

UNE CONTINUITÉ HISTORIQUE

- Le Maroc, l'exil... un homme incorruptible, AZIZ MKICHRI 14
- L'accueil et l'encadrement des travailleurs marocains en Belgique:
quand des hommes et des femmes de la société civile s'emparèrent
d'une question longtemps oubliée par les pouvoirs publics, MYRIAM AZAR 20
- L'organisation des travailleurs immigrés:
des hommes dans leur siècle, MUSTAPHA BENTALEB 26
- Evolution des politiques de cohésion sociale
depuis la création de la Région bruxelloise en 1989, ALAIN LEDUC 36

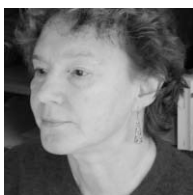
SON ACTION

- L'alphabétisation des travailleurs immigrés en Belgique,
ANNIE CROLOP, CATHERINE STERCQ, ANNE LOONTJENS 40
- Pour une école à vocation interculturelle: Baroudi et l'école,
MAGALI JOSEPH 50
- Les écoles de l'Avenir, FOUAD LAHSSAINI 58
- Islam et laïcité, SOPHIE LÉONARD 62
- Page féminine dans l'agenda militant de Mohamed El Baroudi
FATIHA SAÏDI 66
- Ma vie avec Mohamed, TÉMOIGNAGE DE FATIMA TOUZANI-EL BAROUDI 72
- Mohamed internationaliste: souvenirs du Comité
contre la répression au Maroc, PHILIPPE DOUCET 76

NOTRE HÉRITAGE

- Il n'y a pas de démarche éthique sans mémoire:
conclusions et perspectives, MUSTAPHA BENTALEB 80
- Testament politique: appel aux jeunes générations, MOHAMED EL BAROUDI 84

BIBLIOGRAPHIE 89



ROSE-MARIE GEERAERTS
DIRECTRICE DE CFS ASBL,
EDITRICE RESPONSABLE
DE LA COLLECTION «FIL ROUGE»

Un «Fil rouge» spécial consacré à Mohamed El Baroudi

Dans le cadre du Décret Cohésion sociale et du Contrat communal saint-gillois dans lequel CFS inscrit ses programmes de formation continue et l'édition du Fil rouge, nous dédions cette année un numéro double (7-8) à l'itinéraire d'un homme, Mohamed El Baroudi, personnalité emblématique de 40 années d'immigration marocaine à Bruxelles.

Si CFS en a pris l'initiative, d'autres associations ont souhaité coopérer à cet événement: Bruxelles Laïque asbl, le CBAI, le Collectif Alpha, la FGTB Bruxelles, l'asbl Jeunesse Maghrébine et Lire et Ecrire qui reconnaissent en lui un «acteur-clé» de l'émancipation de deux générations d'immigrés marocains à Bruxelles.

CFS retrouve ainsi, avec ces partenaires, un morceau de son histoire, de ses racines et de ses valeurs: le droit à l'éducation pour tous, la laïcité, l'égalité et la justice sociale. Mieux: on y trouve aussi des pistes pleines d'espoir pour l'avenir qui, peut-être plus que par le passé, aura besoin de fils conducteurs et de valeurs transmises par cet homme pourtant si modeste.

Nos moyens limités et le manque de temps n'ont pas permis de récolter toutes les contributions et les centaines de témoignages de ce qui a fait la vie de cet homme infatigable et de son apport, tant aux plus défavorisés qu'aux intellectuels et hommes et femmes politiques, qui tous ont appris et grandi à son contact.

Mohamed El Baroudi nous a quittés cette année et, comme dit le proverbe africain, «quand un vieil homme meurt, c'est une bibliothèque qui disparaît...». Nous avons voulu limiter ce risque et contribuer à conserver les acquis de ces quarante années de militance, de partage et d'actions.

Il n'a jamais cessé d'œuvrer à la cause de l'éducation et de la culture. Il a su transmettre son message à ses contemporains mais aussi, et c'est remarquable, à la génération suivante qui assure ainsi le relais. Il était également de ceux qui osaient affirmer et mettre en avant plan le rôle important des femmes dans la militance.

C'est pourquoi, il fallait bien ce numéro spécial de notre publication pour réunir quelques témoignages choisis et produire ainsi, à la fois un hommage à un homme courageux et généreux et contribuer à retracer et capitaliser l'histoire avec un grand H, qu'il a influencée par sa trajectoire exemplaire.

En 2003 déjà, avec le Collectif d'alphabétisation et Banlieues asbl, nous avons réuni les fondateurs de l'expérience «de la rue de Suède» fin des années '60, à la fois «université syndicale» avec René Deschutter, à la fois projet pédagogique émancipateur avec Annie Crolop, et à la fois contribution à l'organisation et à l'émancipation des travailleurs d'origine étrangère avec Mohamed El Baroudi. Cette rencontre nous a marqués, et a donné à notre publication à la fois son nom, le «Fil rouge» et le contenu de son premier numéro.

En 2005, avec l'équipe de 1001 CULTURES de la RTBF et du Collectif alpha, nous avons pris l'initiative de quatre longues interviews filmées autour de thèmes qui nous tenaient à cœur ainsi qu'à Mohamed: son engagement politique, la militance, l'enseignement, l'interculturel. Banlieues asbl en a réalisé, en collaboration avec la RTBF, un DVD que nous avons le plaisir d'inclure gratuitement dans ce numéro spécial. Un remerciement tout particulier à Khity, Mehrdad, Muriel et Geneviève.

Nous espérons ainsi contribuer à la fois à capitaliser un morceau de cette histoire contemporaine, et à créer un outil pour les nombreux intervenants de l'Education permanente oeuvrant dans les quartiers défavorisés où les jeunes et leurs familles manquent souvent de références et de modèles. Ceci est une contribution certes modeste, mais indispensable.

L'histoire de cette immigration reste à écrire, avec la difficulté supplémentaire qu'il y a peu d'écrits, que les associations ont beaucoup fonctionné sur la base d'une culture orale. Le comité de rédaction nous a aidés à rassembler des textes: nous les en remercions très chaleureusement. Ce furent des moments intenses et riches d'échanges, qui auraient bien plu à Mohamed...

Merci à Annie, Anne L. et Anne F., Aziz, Alain, Catherine, Fatiha, Fatima T., Fouad, Magali, Mustapha, Myriam, Philippe, Radouane, Sophie et les autres...

Et bonne lecture à toutes et tous!

*Je n'ai pas l'habitude de témoigner.
Mon travail consiste plutôt à
enregistrer des témoignages, mais ce
que je peux dire, c'est que depuis
30 ans, tous les gens qui ont parlé
pendant cette soirée, depuis Annie
Crolop, Thérèse Mangot, à Arnaud
Amigo, je les ai rencontrés dans mes
émissions 1001 Cultures.
Je suis une rescapée de l'émission
Sindbad.
On fait souvent le reproche aux
médias de ne pas s'ouvrir aux
populations d'origine immigrée.
Néanmoins, la RTBF l'a fait et ceci
depuis 30 ans, pour enregistrer les
lutes, les combats, les joies, les
malheurs, des populations émigrées
maghrébines. Ensuite, «Mille et une
Cultures» s'est étendue aux
Espagnols, aux Italiens, aux
Vietnamiens, à toutes les populations
qui composent notre société ici en
Belgique. Je vous remercie.*

KHITY BEN HACHEM



CHARLES PICQUÉ
MINISTRE-PRÉSIDENT DU
GOUVERNEMENT DE LA
RÉGION DE BRUXELLES
CAPITALE, EN CHARGE DE
LA COHÉSION SOCIALE
(COCOF)
BOURGEMESTRE
DE SAINT-GILLES

L'apport d'un homme à notre Région

J'ai eu l'occasion de rencontrer Mohamed El Baroudi à plusieurs occasions notamment lors d'un meeting électoral organisé en 1999 au Centre Gallego, et lors de la grande fête d'anniversaire des 20 ans de Lire et Ecrire à la Maison du Peuple de Saint-Gilles en 2003. Je l'ai ensuite croisé fortuitement à quelques reprises devant l'Institut Bordet, où il venait en soins. J'ai chaque fois pu rencontrer un homme profondément engagé, chaleureux, enthousiaste et sans regret, un homme fort et serein.

Sans doute son itinéraire explique-t-il ceci?

Mohamed a beaucoup apporté à ma commune, Saint-Gilles. Si Jean Demannez a déjà eu l'occasion de lui rendre hommage en mai 2002 à Saint-Josse, il m'appartient de prendre le relais aujourd'hui: Mohamed a largement contribué dans les années '60 et '70 à l'accueil et à l'intégration de l'immigration marocaine à Saint-Gilles, notamment dans l'expérience d'alphabétisation de la rue de Suède, qui sera à l'origine de la reconnaissance de la réalité de l'analphabétisme et du secteur de l'alphabétisation dans toute la Communauté française. C'est après un itinéraire associatif dans ce cadre que, devenu Conseiller communal puis Echevin à Saint-Gilles, Alain Leduc, a été attentif à rappeler les valeurs fondatrices de ce projet, à en garantir la continuité et à les insuffler de longue date dans nos politiques communales de Cohésion sociale.

Mohamed a aussi beaucoup apporté à toute la Région, et nous étions –peut-être de manière a priori étonnante– très en phase sur un certain nombre de questions difficiles. Nous n'étions par exemple, ni l'un, ni l'autre, demandeurs du droit de vote aux immigrés, estimant que l'exercice de la citoyenneté n'était pas forcément liée au droit de vote (Mohamed, resté «marocain» n'a-t-il pas été un citoyen exemplaire en Belgique?). Par ailleurs, seule la naturalisation ouvrait la porte à une véritable égalité, parce qu'incluant tous les mêmes droits et tous les mêmes devoirs.

Nous partagions évidemment aussi l'idée de la laïcité politique, et il a eu le courage de la défendre dans un contexte et à un moment où l'idée passait difficilement. Il a reconnu toute l'importance de la problématique de l'insécurité, il a appelé la nouvelle «élite» issue de l'immigration à «être loyale», «à rendre à ce pays ce qu'il nous a donné, la sécurité». Il a formé une génération de cadres, belges et issus de l'immigration, qui sont devenus des travailleurs sociaux, des responsables d'associations, des syndicalistes, des hommes politiques de gauche (socialistes et écologistes) qui ont été capables, après 1989, d'encadrer sur le terrain les politiques régionales que nous avons instituées.

Cet homme, à la fois fort par ses convictions, et ayant pourtant une vie modeste et peu médiatisée, s'est révélé comme un vrai démocrate, un humaniste, un internationaliste, un laïque respectueux de la culture et de la religion musulmane, un socialiste engagé, un pédagogue passionné, un militant mobilisé, auquel je suis heureux de rendre hommage aujourd'hui, avec toutes celles et tous ceux qui l'ont côtoyé, et notamment par cette publication. Il restera longtemps présent dans notre mémoire collective.

Je remercie tout particulièrement sa famille, ses amis et ses compagnons de route, pour leur apport enthousiaste à la construction de notre Région.



ALAIN LEDUC
DÉPUTÉ RÉGIONAL (PS)
ET PREMIER ECHEVIN À
SAINT-GILLES
COFONDATEUR DU
COLLECTIF ALPHA ET DE
LIRE ET ECRIRE
BRUXELLES

Un devoir de mémoire?

Alain Leduc a rencontré Mohamed El Baroudi en 1971, dans le cadre d'une permanence syndicale de la FGTB de Bruxelles, rue de Suède à Saint-Gilles. Le contexte était celui d'une véritable «Université syndicale» voulue par le Secrétaire régional de l'époque, René Deschutter. Alain a partagé avec Mohamed l'organisation des cours d'alphabétisation dans les années '70, qui a abouti à la création du Collectif d'alphabétisation, puis à la fondation de LIRE ET ECRIRE dont il est aujourd'hui encore le co-Président bruxellois. Il a régulièrement participé aux activités du RDM (Regroupement Démocratique Marocain) que Mohamed avait fondé. C'est dans la lignée de cette expérience qu'il est devenu Echevin à Saint-Gilles en 1988, et Député régional Bruxellois en 1989. Depuis 1999, il a vu l'importance de capitaliser des éléments de cette «histoire singulière et plurielle» qui est relatée dans cette plaquette d'hommage. Il a notamment organisé cinq longues interviews récoltées en 2003 et 2005, dont nombre d'extraits sont cités dans cette brochure ou servent de base au DVD qui l'accompagne. Par cette édition, Alain Leduc souhaite particulièrement valoriser le «fil rouge des valeurs» que Mohamed aura ainsi transmis à toute une génération de militants, belges et d'origine marocaine, qui se retrouvent en lui.

Mohamed El Baroudi nous a quittés le 21 juin dernier. Dès la semaine suivante, une dizaine de personnes qui ont été des «compagnons de voyage» de Mohamed se sont réunies, avec le sentiment qu'une sorte de «devoir de mémoire» s'imposait à nous. Notre histoire avec Mohamed ne nous donnait pas l'impression qu'il s'agissait seulement de l'histoire d'un seul homme, aussi brillant fut-il, et qui méritait sans aucun doute, une plaquette d'hommage. Mais qu'il s'agissait aussi et surtout d'un homme qui avait été un des fils conducteurs, un «fil rouge» de ces dernières 40 années d'immigration marocaine à Bruxelles.

La tâche nous semblait à la fois difficile et utile. Difficile, par le peu –voire l'absence– de documents écrits disponibles, cette histoire s'appuyant fort sur l'oralité (des réunions, des discussions, des témoignages, des interviews a posteriori). Utile, parce que l'histoire de l'immigration marocaine à Bruxelles reste à écrire avec la rigueur et la méthodologie de l'historien. Mais nous avions plus envie d'y contribuer que d'attendre. Certains de nos articles sont sur le mode de l'interview, d'autres du témoignage, d'autres enfin tentent de prendre du recul et de conceptualiser.

Mohamed a été pour nous un «fil rouge» structurant à plusieurs titres.

Historique d'abord...

S'il a accompagné les 40 années de l'immigration marocaine, il est venu en Belgique pour d'autres raisons qu'économiques: il était un intellectuel et se définissait d'abord comme «exilé politique». Il a donc en permanence dû gérer le lien entre la situation dans son pays d'origine, le Maroc, et sa situation ici, dans ce pays d'accueil, la Belgique, à laquelle il a tant donné, avec une générosité sans borne. Nous avons donc illustré cette histoire par quatre articles successifs.

Dans le premier, Aziz Mkichri évoquera d'abord l'évolution de la situation au Maroc. Depuis l'époque très dure du règne de Hassan II qui poussa en 1963 Mohamed à l'exil politique, et de nombreux compatriotes à l'émigration économique, jusqu'au Maroc

actuel, celui «apaisé» de Mohamed VI, dans lequel il refusa pourtant jusqu'au bout de rentrer. Ni par caprice, ni par intérêt, mais par principe: il estimait que le régime actuel n'aurait pas changé de nature, tant que les grands fondements démocratiques ne seraient pas inscrits dans la Constitution.

Arrivé en Belgique en 1966, il voulut rapidement se rendre utile à cette immigration qui arrivait de manière massive, dans un contexte institutionnel où l'Etat fédéral n'avait prévu aucune politique d'accueil, situation qui perdurera jusqu'à la création de la Région bruxelloise en 1989. C'est une période militante, où ce sont de nombreux intellectuels, services et associations belges qui jouent ce rôle d'accueil de l'immigration, «faute d'Etat». Mohamed avait tenu à leur rendre hommage, dans le cadre de l'EMIM¹ (célébration des 40 années des accords bilatéraux entre le Maroc et la Belgique) lors d'une cérémonie tenue au Karreveld le 31 mars 2004 à l'initiative de l'association «Jeunesse Maghrébine». **Myriam Azar** nous propose ici une synthèse de cette soirée très dense, présidée par Philippe Moureaux.

Dans ce contexte des années '70, Mohamed s'attelle de son côté à organiser les travailleurs immigrés pour défendre leurs droits ici (avec les organisations syndicales) et en lien avec le pays d'origine. Ce sont les associations sportives (l'Union Sportive Maghrébine), puis de solidarité (le Fonds de solidarité maghrébine, visant à payer le rapatriement au Maroc des corps des ouvriers décédés en Belgique, sur les grands chantiers de l'aéroport ou du métro). Ce sera enfin et surtout le «Regroupement Démocratique Marocain», puissante association de travailleurs immigrés, à vocation éducative, politique, culturelle,... qui fonctionnera de 1974 à 1983. **Mustapha Bentaleb**, un des «enfants du RDM», retracera les grandes lignes de cette histoire associative marocaine.

Enfin, il nous a semblé important de baliser l'après 1989, c'est-à-dire la politique d'accueil des immigrés depuis la création de la Région bruxelloise. Là aussi, Mohamed a intégré le tournant de cette politique régionale, qui s'est adressée plus particulièrement à la deuxième génération, celle qui manifestait à la sortie d'un dancing à Forest lors des «émeutes» de 1990. Depuis lors, des centaines d'associations et initiatives ont été reconnues et mieux financées. Ces associations auront fourni, depuis 1989, aux partis politiques progressistes nombre de leurs cadres et élus issus de l'immigration marocaine. **Alain Leduc** retracera cette période récente de l'histoire.

... Par ses actions ensuite...

Dans une deuxième partie, nous évoquerons l'implication «pionnière» de Mohamed dans cinq domaines particuliers.

L'alphabétisation d'abord

Ces travailleurs immigrés n'étaient pas seulement analphabètes: ils étaient aussi issus d'un régime obscurantiste qui ne valorisait pas le savoir, voire le craignait. **Annie Crolop, Catherine Stercq et Anne Loontjens** expliqueront comment s'est développée, dans le cadre de la permanence de la FGTB rue de Suède, une expérience étonnante d'alphabétisation d'adultes, qui contribuera à fonder le secteur de l'alphabétisation, par la création du Collectif d'alphabétisation, puis de la fédération «Lire et Ecrire».

L'école «interculturelle» ensuite

Initiateur de cours d'arabe dans les écoles, Mohamed s'attelle progressivement à concevoir un véritable projet pédagogique interculturel. Il fonde, avec des étudiants de l'UNEM², les «Ecoles de l'Avenir» visant à impliquer les parents dans la scolarité de leurs enfants. **Fouad Lahssaini** en a été le coordinateur et vous livre son témoignage. En 2002, Mohamed rédige d'ailleurs «Contribution à l'interculturel», un rapport au Ministre de l'Education en ce sens. **Magali Joseph**, responsable de la cellule Recherche et développement de Lire et Ecrire Bruxelles, analyse la pertinence de son message au regard des situations sociales dans les écoles en quartiers défavorisés. Là aussi, la «vision Baroudi» tient la route.

Précurseur aussi en matière de laïcité.

Religion trop tardivement reconnue et organisation du culte qui peine à se mettre en place, l'Islam a pris une place importante dans le monde et dans notre pays. Son interprétation, comme celle de toutes les religions, ouvre la voie à des courants divers. Certains sont aujourd'hui qualifiés d'«intégristes». Certains posent même la question de la compatibilité de l'Islam avec l'Etat de droit. C'est dans ce contexte que l'intellectuel Baroudi traduit «Un Islam à vocation libératrice» de Mahmoud Taha, penseur soudanais exécuté en 1986 pour hérésie contre l'Islam. **Sophie Léonard**, animatrice socio-politique à Bruxelles Laïque a eu l'occasion de l'inviter à s'exprimer à plusieurs reprises sur la question de l'Islam et de la laïcité. Sa contribution est d'une rare modernité.

La condition de la femme

En quasi-absence de documents d'époque, **Fatiha Saïdi** a analysé l'apport de Mohamed au détour de trois moments-clés. Le premier s'inscrit dans le débat qui opposera durant de longues années de nombreux acteurs autour d'un «Plan d'action» initié par un Secrétaire d'Etat marocain afin de renforcer les capacités des femmes au sein de toutes les sphères de la société marocaine. Le second fait place à l'installation, au Maroc, d'une instance nationale vouée à faire la lumière sur les années de plomb. Le troisième relate une rencontre inédite entre deux fortes personnalités du monde militant arabe: Mohamed El Baroudi et Nawal El Saadawi. Nous remercions particulièrement **Fatima Touzani-El Baroudi** d'avoir partagé avec nous ses souvenirs et émotions à propos de l'homme qu'elle a accompagné durant près de 30 années.

L'internationalisme

Socialiste de conviction et de cœur, Mohamed est forcément un véritable internationaliste. Il a milité pour l'unité de la classe ouvrière («belges et immigrés») en Belgique, pour l'unité des peuples, juifs et palestiniens, turcs et kurdes, marocains et sahraouis, arméniens, araméens, ... toujours sur base d'un même principe: le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, -l'autodétermination-, la lutte contre l'oppression externe (l'impérialisme) ou interne (la répression au Maroc), la défense d'Etats de droit et de la liberté de pensée dans ce cadre. **Philippe Doucet** évoque ici, à titre d'exemple, son action au sein du Comité contre la répression au Maroc.

Témoins de son temps

Lors de plusieurs manifestations, celle d'hommage que lui rend la Commune de Saint-Josse en 2002, celle de l'EMIM (Espace mémorial de l'Immigration Marocaine) au Karreveld en 2004 ou lors de ses funérailles en 2007, de nombreuses personnes ont tenu à témoigner de son engagement exigeant et de son courage politique. Nous en avons repris des extraits significatifs qui jalonnent notre publication. Tous ces témoignages allient tout à la fois, l'anecdote et la chaleur humaine, le grand sérieux et l'exigence du

militant. Mohamed apparaît ici- une fois de plus - comme engagé sur nombre de questions difficiles, et assumant son projet sans aucun opportunisme.

... et une conclusion «transitoire» enfin...

Mustapha Bentaleb propose une conclusion transitoire que notre comité de rédaction a tenté de dégager collectivement: quelles sont, de l'action de Mohamed les lignes directrices qui nous semblent universelles, et valables pour le présent et le futur. Son approche, ses valeurs, sa pensée n'ont pas pris une ride. L'auteur confirme notre hypothèse de départ: «il n'y a pas de démarche éthique sans mémoire...» conclut-il.

Nous avons choisi de laisser le mot de la fin à **Mohamed El Baroudi** lui-même. Dans la cérémonie de 2002 à Saint-Josse, il avait lancé un appel à la deuxième génération de l'immigration, à cette «élite révélée» qu'il avait tant contribué à faire émerger. C'est un appel fort, exigeant et sans concession: «ce que la Belgique nous a donné, nous devons le lui rendre, ce sera le gage de notre loyauté».

Nous espérons que vous prendrez autant de plaisir à lire cet hommage que nous avons eu de passion à l'écrire.

Bonne lecture!

1. EMIM: Espace mémorial de l'immigration marocaine
2. UNEM: Union nationale des étudiants du Maroc.



AZIZ MKICHRI

COMPAGNON DE ROUTE

DE MOHAMED

EL BAROUDI

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

DE L'ASBL

SOS MIGRANTS,

ACTEUR ASSOCIATIF,

MILITANT DES DROITS

HUMAINS,

TRAVAILLEUR SOCIAL

Le Maroc, l'exil: Mohamed El Baroudi, l'incorruptible...

Mohamed El Baroudi a été l'un des rares opposants marocains à être resté en exil après la grâce royale de juillet 1994. Et ce, en dépit des arguments de ses amis les plus proches, y compris moi-même, qui pensions qu'il était temps de retourner au pays pour investir et renforcer les acquis de hautes luttes: sacrifices illustrés par des siècles de prison, disparitions forcées, torture, assassinats et exil. Mohamed était convaincu de ses choix et clair dans sa position. Pour lui, la grâce royale devait être accompagnée d'un texte de loi, soumis au parlement pour adoption. Compagnon de route de Mohamed El Baroudi, Aziz Mkichri nous livre son témoignage sur cette histoire du régime de Hassan II qui poussa tant d'intellectuels marocains dans l'exil.

Mohamed nous expliquait que cette «manœuvre» royale, sans textes légaux, avait le caractère généreux d'une simple grâce octroyée, conférant au roi une dimension politique inédite. Et que c'en était fini de la reconnaissance des exactions causées par l'Etat marocain, qui ne se verrait même pas dans l'obligation de présenter ses regrets et son pardon aux victimes qui avaient subi près d'un demi-siècle de répression noire.

C'est ainsi que Mohamed El Baroudi donnait au phénomène de l'exil, une philosophie toute particulière: celle de la résistance et de l'affrontement. Et à chaque fois, lui qui avait côtoyé les plus grands du mouvement national marocain, tels que Mehdi Ben Barka, Abderrahim Bouabid, Abderrahman El Yousfi et Mohamed Ben Saïd Aït Ed-der, et bien d'autres figures emblématiques de la résistance marocaine contre l'occupation française, tel que Mohamed Lafquih El Basri, déployait, avec une grande capacité de persuasion, son argumentaire.

Mohamed El Baroudi, issu de cette école, avait aussi été formé en son sein, école qui était une référence par rapport à la grande épopée de la lutte populaire pour l'Indépendance, et à une époque marquée par nombre de compromissions et de trahisons. Plusieurs tendances au sein de ce mouvement national vont entrer dans les rangs et se glisser, au lendemain de l'Indépendance, dans le giron du pouvoir.

Mohamed El Baroudi se démarque très vite de cette tendance et sera, sans doute, l'un des tout premiers à dénoncer avec force l'arrivée au pouvoir de Hassan II. Dans la foulée, il rejoint alors «l'Union Nationale des Forces Populaires – UNFP», jeune parti politique issu de l'Istiqlal et créé par deux importantes figures du mouvement national pour l'Indépendance: Abdellah Ibrahim et Mehdi Ben Barka.

Comment voulez-vous aider Hassan II à sortir de cette crise alors que le sang des martyrs n'est pas encore sec?

Après les événements de 1963 (voir addendum point 1), Hassan II s'installe confortablement au pouvoir et Mohamed El Baroudi, quant à lui, prend le chemin de l'exil qu'il ne quittera plus jusqu'à sa mort en juin 2007. Dans un premier temps, il passera quelques mois en Algérie où ses compagnons de lutte réfléchissaient à un éventuel retour au Maroc pour la participation à la constitution d'un hypothétique gouvernement d'Union Nationale. Une tractation avec le pouvoir que Mohamed El Baroudi va

Evoquer le Rif, c'est évoquer une région montagneuse, un espace géographique resté en arrière plan du Maroc, et toute une histoire. Mon père, né dans les années '20, était très fier de dire qu'il était rifain. Son père, qu'il n'a jamais connu parce qu'il fut tué dans un bombardement perpétré par les Espagnols, faisait partie de l'entourage des gens d'Abdelkrim El Khattabi. Des résistants acharnés représentant un idéal de société républicaine. Les Rifains sont fiers de cette histoire. Mais ils en paient le prix fort car le pouvoir les a toujours perçus comme un peu rebelles, tant et si bien qu'il les a jetés aux oubliettes, presque rayés de la carte sociale.

SI M'HAMMED AMIDOU

contester et rejeter avec force: «*Comment voulez-vous aider Hassan II à sortir de cette crise alors que le sang des martyrs n'est pas encore sec?*», disait-il à ses compagnons de lutte. Cette question, il la répètera tout au long de sa vie.

Mohamed va alors, sans relâche, promouvoir le combat politique pour la liberté et l'indépendance réelle du Maroc, non seulement sur les plans politique, mais également économique et culturel. L'indépendance de 1956 était considérée par le mouvement national comme une indépendance formelle.

Mohamed El Baroudi va consolider ses relations, créer un réseau et affiner sa stratégie d'ouverture d'un front critique et d'une force de propositions, à partir de l'étranger. Il dénonce les manœuvres du régime makhzenien (voir addendum point 2), tout en apportant un soutien considérable à la mouvance de gauche qui commençait à prendre ses distances de la tendance conservatrice du mouvement national.

Pendant toutes les étapes de son exil, il sera approché par des intermédiaires du pouvoir qui lui proposent de rejoindre le Maroc en vue de participer à la construction démocratique du pays. A chaque fois, il décline l'invitation sans équivoque.

Mohamed El Baroudi assumait fermement la logique de l'exil qu'il utilisait comme une arme de confrontation face à un régime manipulateur et prêt à tout pour sa propre survie. L'histoire lui donnera raison lorsque les événements de 1965 viendront confirmer, de la manière la plus cruelle et la plus barbare, la nature réactionnaire et dictatoriale du régime hassanien ainsi que l'emprise totale de l'appareil makhzenien dans tous les domaines de la société, tant politique que socio-économique: le massacre du 23 mars 1965 -cette même année va connaître par ailleurs l'assassinat de Ben Barka- perpétré sur des étudiants, des élèves du secondaire, des écoliers du primaire et une large frange de la population casablancaise, qui sortait manifester contre le régime et sa politique de l'enseignement. En effet, la circulaire du Ministre de l'Education nationale relègue dans l'enseignement technique les élèves de 18 ans ou plus, leur refusant de ce fait l'accès au baccalauréat. Casablanca connaît alors un véritable soulèvement, réprimé dans le sang, notamment par le général Oufkir, alors homme de confiance de Hassan II. L'histoire va retenir qu'il mitraillait personnellement la population à bord d'un hélicoptère.

A la fin des années '60, Mohamed El Baroudi prend la destination de l'Europe et s'installe pendant une courte période à Paris, ensuite le mouvement marxiste léniniste marocain ou du moins l'une de ses principale composantes, s'est constitué clandestinement sous le nom de «*Ilal Amam*» (littéralement «*En avant*»), et auquel il va contribuer dès ses premières et franches sorties militantes.

Les deux coups d'État contre Hassan II (1971 et 1972 (voir addendum points 3 et 4)) vont sceller toutes les possibilités de se compromettre avec le régime, ce qui va mettre sur la touche plusieurs personnalités ayant choisi le camp de la monarchie féodale au lendemain de son accession au pouvoir.

Le Maroc m'a enterré une fois, je ne lui permettrai pas de le refaire

Mohamed El Baroudi, avec d'autres militants, mettra en place des cellules de l'organisation clandestine Ilal Amam, en Europe à partir de la France en direction d'autres pays, notamment la Belgique. La générosité de la gauche belge et sa parfaite solidarité feront que Mohamed El Baroudi y élira domicile. Il y trouvera très vite ses marques, et deviendra la cheville ouvrière du mouvement militant marocain en Belgique et de mouvements de libération nationale à travers le monde. La Belgique deviendra ainsi non seulement son pays d'adoption mais une véritable patrie dans laquelle il émettra le souhait d'être inhumé. Sa femme dévouée à toutes les causes que défend son mari, lui sera d'un très grand soutien. Dans ses dernières paroles échangées avec les membres de sa famille, il déclarera: *«le Maroc m'a enterré une fois, je ne lui permettrai pas de le refaire»*.

Mohamed s'investira dans les écoles de devoirs et d'alphabétisation «Lire et Ecrire», et va participer à la dynamique associative bruxelloise, notamment à «Défis».

Il va être à l'origine de la création du Regroupement Démocratique Marocain (RDM) puis, avec l'Union Nationale des Etudiants du Maroc (UNEM) et les parents des élèves, de la création des Ecoles de l'Avenir à Saint-Gilles, Schaerbeek, Molenbeek et Saint-Josse. Ensuite, la fondation de l'Association des Marocains de Belgique pour la Défense des droits de l'Homme (AMBDH), ainsi que celle de l'association de quartier «l'Avenir» à Saint-Josse. Membre fondateur de Convergences des Démocrates Marocains à l'Etranger (CDME – voir addendum point 5), il va participer également au «Comité de soutien au plan d'intégration de la femme au développement (voir addendum point 6)» et à la dynamique de «l'Autre Maroc (voir addendum point 7)». Quant à la question de l'immigration, Mohamed El Baroudi va se trouver au centre du débat qui allait s'engager au début des années 80 entre différents protagonistes politiques.

La politique de l'immigration étant le nerf de la guerre dans toutes les campagnes électorales, Mohamed El Baroudi va l'aborder d'une manière qui étonne et laisse perplexe. Il était contre la participation des immigrés au processus électoral, car, pensait-il, les Marocains risquaient de détourner leur attention de ce qui se passait au Maroc. Une idée discutable qu'il va vite critiquer et rectifier. Il devient une référence incontournable dans ce débat qui devait être tranché par une participation et une première entrée des personnes issues de l'immigration dans les élections régionales et communales. Cela va donner lieu à un début de représentativité importante de la communauté immigrée en général et marocaine en particulier.

Mohamed a toujours été là pour encourager l'action d'associations démocratiques, non seulement pour participer, mais également pour initier plusieurs débats autour des concepts de la démocratie, la liberté, la laïcité, l'immigration, l'action syndicale, ainsi que la promotion du «libre examen».

Il va se trouver aussi au centre de l'autre débat sur le rassemblement de la nouvelle gauche au Maroc au début des années '90.

**On ne peut bâillonner indéfiniment le libre choix,
car il finira toujours par l'emporter**

Cette étape de son exil lui a permis, du même coup, d'insérer ses activités dans une lutte globale où le centre névralgique est illustré par la solidarité avec la cause et la lutte des Palestiniens, ainsi que la cause et la lutte du peuple Sahraoui (Sahara Occidental) car il considérait l'autodétermination des peuples opprimés comme la voie royale pour l'émancipation de ces derniers, leur liberté et leur dignité. «*On ne peut bâillonner indéfiniment le libre choix d'un peuple, car il finira toujours par l'emporter*» disait-il, chaque fois que l'occasion se présentait, lors d'une conférence, d'un débat, d'un colloque ou d'un séminaire.

Mohamed a été également un homme d'une grande culture dans le sens large du terme. Amoureux du théâtre et de la musique, il ne ratera jamais l'occasion de passer des moments de détente et de joie dans une salle de théâtre ou devant un podium de musique du monde. Il passera beaucoup de temps dans les musées de Bruxelles, notamment celui de Saint-Josse, pour lequel il émettra le souhait d'être son dernier lieu de passage pour la cérémonie d'adieu avant de rejoindre sa dernière demeure.

Depuis 1994, date de la grâce royale, Mohamed El Baroudi avait reçu la visite de plusieurs personnalités du monde politique marocain, tels que Abderrahman El Yousfi ou Mohamed Ben Said Ait Edder ou encore Abdallah El Harrif et bien d'autres, qui lui ont proposé de rompre son exil et de rejoindre le Maroc pour mettre ses compétences au profit de la réalité marocaine. Ces demandes portaient d'objectifs et d'attentions différentes, car si certaines étaient sincères dans le souhait de voir Mohamed jouir de ses dernières années parmi les siens, ici et là-bas, de remplir le rôle de rassembleur d'une gauche à la recherche d'une impulsion, d'autres voulaient, au contraire, l'impliquer dans les engrenages de compromission et de renonciation des principes et positions pour lesquels il a milité toute sa vie.

Non seulement sa force de caractère et sa haute capacité de vigilance l'ont toujours préservé du danger de cette morbide tentation, mais Mohamed a aussi toujours refusé d'être indemnisé par l'état marocain pour les préjudices subis. A noter que c'est le «Conseil Consultatif des Droits de l'Homme-CCDH» organe de l'Etat, mis en place par Hassan II pour effacer les décennies de répression, fixer les critères d'indemnisation et pour gérer ensuite la distribution d'une somme qui a été estimée, par plusieurs sources, à 8 milliards de dirhams, c'est-à-dire plus ou moins l'équivalent de plus ou moins 720.000.000 euros. Cette indemnisation était inscrite dans les recommandations de «l'Instance Equité et Réconciliation (IER)» créée, elle aussi, par le roi Mohamed VI en 2004.

Mohamed El Baroudi est resté ce qu'il a toujours été: un homme qui a su se tenir fermement dans l'authenticité et la fidélité, tout en rêvant haut et fort que ses idéaux et ses principes grandissent et deviennent un jour une réalité. Cette foi qui l'avait consolidé fit de lui un homme tout simplement incorruptible.

*"Rectitude" résume parfaitement-me
semble-t-il - l'état d'esprit qui se
dégageait de ses propos et de son
attitude. Bref, c'était un vrai patriote
qui, malgré les appels du pied de ses
anciens amis du parti socialiste a
préféré rester à l'écart pour ne pas se
salir la conscience...*

*Un pan entier de l'histoire politique
et sociale de notre pays -la vraie
Histoire- vient de disparaître.*

ABDELLATIF (ENSEIGNANT AU MAROC)

Addendum

- 1 Événements de 1963:** rafle de juillet 1963, qui a décapité «l'Union Nationale des Forces populaires, l'UNFP», en arrêtant plusieurs milliers de ses militants.
- 2 Makhzen:** terme arabe désignant un entrepôt fortifié utilisé jadis pour le stockage des aliments, et qui a donné le mot magasin en français. **Al-Makhzen** désignait autrefois au Maroc l'appareil étatique. Le terme est toujours utilisé pour désigner les aspects les plus traditionnels du fonctionnement de l'État au Maroc. **Le makhzen** (ou maghzen) désigne aussi une unité supplétive au Maroc ou en Algérie. Ses combattants (les *mo-khaznis*) vivaient en général en famille sous la tente, autour du poste où ils étaient affectés. Ils pouvaient être employés à pied ou à cheval et avaient fonction de police (selon Wikipedia). De manière générale le **Makhzen** est le système féodal qui monopolise le pouvoir dans tous les domaines de la vie.
- 3 Le coup d'état de 1971** s'est passé lors d'une réception au palais royal de Skhirat, 20 km au sud de Rabat. Il a été commandité par le général El Madbouh et le colonel Ababou, appuyés par les étudiants de l'école militaire de Harmemou.
- 4 Le coup d'état de 1972** s'est déroulé lors du retour de Hassan II d'un voyage qu'il effectuait en Espagne. Son avion a été attaqué par des pilotes soutenus par le général Oufkir, alors ministre de la défense.
- 5 CDME ou «Convergences des Marocains à l'Etranger»** est une association politique pluraliste de gauche, unifiant l'action des démocrates marocains autour des questions relatives à l'impunité, la Constitution, les droits linguistiques et culturels, les droits des femmes et l'immigration.
- 6 Comité de Soutien au plan national d'intégration de la Femme au développement** est une initiative de soutien au projet du «**Plan national d'intégration de la Femme au développement**». Ce texte devait être débattu au parlement marocain pour son éventuelle adoption. Celui-ci a fait plutôt l'objet d'un débat sociétal qui a abouti à deux grandes marches nationales. L'une organisée à Rabat par les organisations démocratiques et progressistes de la société civile pour défendre le bien-fondé de ce texte. L'autre, organisée à Casablanca par les islamistes opposés au plan. Le gouvernement finira par le retirer avant même de le présenter au parlement.
- 7 L'Autre Maroc** est une initiative militante organisée en 1999 en France et en Belgique pour donner un autre regard sur le Maroc que celui donné par l'événement «l'Année du Maroc en France» organisé conjointement par la France et le Maroc en vue de redorer l'image du Maroc.



MYRIAM AZAR

RESPONSABLE DE LA
FORMATION DES CADRES
ET DU PROJET
D'«UNIVERSITÉ
POPULAIRE» À CFS

L'accueil et l'encadrement des travailleurs marocains en Belgique

Quand des hommes et des femmes de la société civile s'emparèrent d'une question longtemps oubliée par les pouvoirs publics.

En l'absence de politique publique d'accueil de l'immigration marocaine, ce sont les syndicats et les associations qui suppléeront aux carences de l'Etat. Des centaines d'initiatives voient le jour, souvent militantes et sans moyens financiers. Mohamed El Baroudi, avec l'aide de Jeunesse Maghrébine, avait tenu à remercier toutes ces associations dans le cadre de l'EMIM*, lors des 40 ans de l'immigration marocaine. Cette séance d'hommage, coanimée par Philippe Moureaux, Bourgmestre de Molenbeek et Mohamed El Baroudi, eut lieu au Karreveld en mars 2004. Myriam Azar nous en propose ici la synthèse.

Bien que de tous temps des hommes se soient exilés pour trouver un avenir meilleur, pour défier la pauvreté, pour construire une nouvelle vie, pour oser de nouveaux rêves,... on considère généralement que la Belgique contemporaine a connu 4 grands cycles migratoires¹.

«L'immigration marocaine fut organisée dès 1964: une brochure -Vivre et travailler en Belgique²- est diffusée en Afrique du Nord. Celle-ci invite les Maghrébins à venir travailler en Belgique, de préférence avec leurs familles, et on insiste sur une bonne rémunération et un grand confort de vie³. Un accord est signé le 17 février 1964 avec le Maroc et précise essentiellement des dispositions relatives au recrutement des travailleurs destinés à être affectés dans les charbonnages comme mineurs de fond et dans la construction.

Cette politique migratoire «limite la présence du migrant presque exclusivement à la relation marchande de vente de sa force de travail. Ce qui exerce une influence décisive sur la conception de la politique migratoire et sur les processus d'intégration qui en découlent puisqu'elle ne prend en considération que d'une façon tout à fait secondaire l'ensemble des questions relatives à la fixation spatiale des nouveaux venus. Elle fait l'économie de la mise en relation de ce travailleur avec la complexité des relations sociales qu'il noue malgré tout avec son nouvel environnement⁴. Position qui ne sera pas dénuée de conséquences. En effet, progressivement à partir de 1974, il apparut que «l'on ne pouvait envisager l'immigration comme un simple épisode temporaire et accidentel du développement de la sphère économique du pays mais comme une nouvelle étape irréversible du peuplement de la Belgique⁵.

Entre 1962 et 1967, les entreprises engagèrent beaucoup de travailleurs immigrés, craignant la pénurie de main-d'œuvre non qualifiée. A cette époque, la Belgique accepta de délaisser l'obligation de l'autorisation préalable de séjour et de permis de travail. C'est ainsi qu'arrivèrent sur notre territoire des travailleurs ne possédant qu'un simple visa de tourisme. En outre, le Ministre de l'Intérieur ira jusqu'à déclarer que l'infraction à la loi d'engager des travailleurs sans permis de séjour et de travail n'en est plus une: «Une telle pratique devait inévitablement engendrer des situations complexes et inquiétantes en ce qui concerne les conditions de travail et bien des difficultés dans la vie quotidienne elle-même de cette fraction de population *irrégulière* (...). Cette période de l'histoire de l'immigration fut celle où s'afficha le

Cet accord, qui a amené la main-d'œuvre marocaine en Belgique, a été historiquement un mauvais accord. Mais, c'est un accord qui a eu des conséquences considérables sur le plan humain, sur la façon dont s'est construite la Belgique de l'après-guerre; au même titre que les accords qui avaient été passés auparavant avec l'Italie, l'Espagne, la Grèce, la même année, la Turquie, et puis, par la suite, peut-être avec la Yougoslavie, l'Algérie et d'autres pays.

HASSAN BOUSETTA (EMIM)

*ESPACE MÉMORIAL DE L'IMMIGRATION
MAROCAINE INSTAURÉ À L'OCCASION DES
40 ANS DE LA CONVENTION
BELGO-MAROCAINE

plus visiblement le fait d'un pouvoir politique principalement toujours réticent à l'établissement de colonies étrangères sur le territoire national, qui s'accommodait du fait de n'être même plus le surveillant du phénomène migratoire. Son rôle se réduisit à celui de simple spectateur, et l'on pourrait parler, pour cette période du moins, de la *non-politique migratoire* de la Belgique»⁶.

C'est pourquoi, il faudra attendre les années 1980 pour que l'Etat Belge commence à penser à cette population immigrée non plus en termes de travailleurs temporaires, mais comme des personnes définitivement installées sur notre territoire. En effet, il était «devenu impossible de méconnaître le caractère définitif de cette présence dont les enjeux concernent la société civile tout entière et qui exigent, maintenant que les immigrés sont là et que l'on sait qu'ils resteront, des considérations de type anthropologique et social qui tranchent avec la simple gestion administrative de stocks de main d'œuvre assurant la seule flexibilité conjecturale de l'économie»⁷.

Pour pallier cette carence due à une prise de conscience tardive du pouvoir politique, des acteurs de la société civile et du monde associatif traitèrent à leur manière, c'est-à-dire par l'action et la reconnaissance, cette question de l'accueil et de la présence d'immigrés en Belgique. Le 31 mars 2004, année de la commémoration des 40 ans de la signature de la Convention belgo-marocaine, l'association Jeunesse Maghrébine organisa une soirée d'hommage à ces hommes et ces femmes qui remédièrent à l'inertie des pouvoirs politiques. Cette soirée fut coordonnée par Mohamed El Baroudi qui fut, auprès de nombreux militants belges, un acteur engagé de la question de l'immigration marocaine en Belgique. Lors de cette soirée, il s'agissait de donner la parole à ces personnes qui consacrent temps et énergie à assurer l'accueil et l'encadrement des immigrés marocains et autres, à une époque où les pouvoirs publics ne s'étaient pas encore saisis de cette question.

Voici un petit tour d'horizon thématique et non exhaustif mettant en lumière quelques-unes de ces personnalités qui firent avancer la prise en compte de la présence marocaine en Belgique. Nous avons choisi de retranscrire les mots tels qu'ils ont été prononcés par les acteurs de cette Histoire...⁸ dont beaucoup de passages restent encore à écrire.

L'accueil de l'immigration marocaine par le monde ouvrier

Mohamed El Baroudi témoigna: «Pour assurer l'accueil, il y avait des enseignants, des médecins, des avocats et beaucoup d'autres. Mais il y avait aussi beaucoup d'ouvriers. C'est une catégorie dont on ne parle pas beaucoup. Nous avons connu des ouvriers qui ont donné, comme alphabétiseurs, des cours d'alpha et qui ont également initié les premiers ouvriers à la solidarité ouvrière dans les usines et les entreprises. Ils étaient, doublement des maîtres. Ainsi, nous avons connu Emile Van Kerckhove et Albert Bracq (...) je l'invite à nous parler de son engagement».

C'est vrai que comme militante, j'ai fait ce travail dans les interstices de l'appareil d'Etat, travail qui consistait à aller chercher, rencontrer et soutenir des associations pour qu'elles soient aidées un minimum. En fait, j'ai essayé de faire entendre, jusqu'en 93, (moment où la question de l'immigration et de l'intégration est passée aux Régions) que le problème de l'appartenance de classe (sociale), devait être articulée avec la question culturelle.

THÉRÈSE MANGOT

Albert Bracq: *«J'ai quitté mon village natal en 1964, pour essayer d'abord de trouver du travail dans la capitale. Sans le savoir, cette année correspondait à la date de l'immigration marocaine. Je ne l'ai pas fait exprès. J'avais, pour bagages, mon certificat d'études primaires et l'expérience de 10 années de travail dans différents secteurs. Et en plus de cela, un regard de syndicaliste. Dès ma prime jeunesse, j'ai baigné dedans grâce à mon père, mineur de fond et syndicaliste. Dès les premières années à Bruxelles, j'ai été surpris de découvrir le racisme: les mots et les faits».*

Très vite, Albert Bracq va s'engager dans l'alphabétisation, comme «apprenti- professeur», la «peur au ventre» de décevoir ses «élèves travailleurs». Ses leçons avaient pour thème la vie quotidienne: les transports en commun, le repérage des rues, les outils de travail, les institutions comme les maisons médicales, la mutuelle... mettant en avant et concrétisant la nécessaire solidarité entre travailleurs, au-delà des clivages de cultures ou de nationalités.

Les premières expériences d'alphabétisation «militantes»

Alain Leduc: *«J'ai fait mes études à Gembloux. J'étais assez attentif aux problèmes des étudiants du Tiers-Monde. En 1971, à Gembloux, il y avait un étudiant particulièrement atypique (...) Luc Martou. Il m'a demandé si je voulais faire quelque chose d'utile à Bruxelles: donner des cours d'alphabétisation. (...) Je pense que j'ai passé des années merveilleuses comme bénévole pendant une dizaine d'années dans ce groupe d'alphabétisation à Saint-Gilles. Ces cours avaient lieu dans une permanence de la FGTB, où se retrouvaient des militants marocains. On y donnait deux à trois fois par semaine des cours du soir. C'est un peu injuste, je pense, aujourd'hui de rendre simplement hommage aux Belges. N'oublions pas tout ce que ces marocains nous ont apporté».*

Alain Leduc expliquera aussi que l'alphabétisation des personnes issues de l'immigration mettra en lumière le problème de l'analphabétisme dans la société belge dans son ensemble... En effet, des personnes d'origine modeste et belges éprouvaient aussi des difficultés à lire et à écrire. Le petit groupe d'alphabétisation de Saint-Gilles est devenu progressivement le Collectif Alpha de Saint-Gilles qui en 1983 déposa un projet d'alphabétisation, y compris pour des Belges de Belgique, en lien avec ATD Quart-Monde. C'est aussi à ce moment-là que commença l'aventure de Lire Et Ecrire: développer dans toutes les régions du pays des lieux d'alphabétisation jusqu'à la reconnaissance publique actuelle.

L'accueil «interculturel» dans certaines écoles «pionnières»

Aujourd'hui, nous savons que pour les jeunes issus de l'immigration, «bien plus que d'être fidèles à leur culture d'origine, ce qui est essentiel, c'est qu'ils puissent développer une bonne image d'eux-mêmes. Mais n'est-ce pas en reconnaissant leurs racines, leurs origines que cela sera possible?»⁹. Cette importance de la reconnaissance de la culture d'origine, surtout au sein du monde scolaire, certains l'ont comprise très tôt, les menant ainsi à penser le fait interculturel bien avant toute politique officielle.

Mohamed El Baroudi à propos de Claude Raynaud, préfet du Lycée de Saint- Josse, un des lycées qui accueillit les premiers élèves immigrés: *«Monsieur Raynaud a montré l'exemple dans l'accueil tant des élèves que des parents. Il n'a jamais exigé que les parents parlent français correctement ou passablement. Mieux: il avait même fait l'effort d'apprendre la langue arabe pour accueillir le mieux possible ces parents (...)».*

Claude Raynaud: *«En 1970, je suis devenu le préfet du Lycée de Saint- Josse. Des études linguistiques avaient été publiées alors et montraient qu'un immigré, qu'il soit japonais ou*

marocain, ne pouvait connaître convenablement le français sans avoir de bases culturelles et intellectuelles dans sa propre langue. Je me mis d'accord avec le bourgmestre de Saint-Josse, Guy Cudell, pour engager mon ami Mohamed El Baroudi: il aurait la charge des cours de langue et de culture arabes. Malheureusement, Mohamed dut nous quitter, la commune n'ayant plus les fonds nécessaires pour financer ces cours. J'ai rencontré alors un nouvel ami marocain, qui fut le premier étudiant marocain à avoir suivi le journalisme à l'université: Mustapha M'Rabet. Cette fois, c'est la Ligue de l'Enseignement qui finança les cours de langue et de culture arabes, donnés par Mustapha, en collaboration avec un autre professeur tunisien, Slah Dhaoui. (...)

Nous avons beaucoup réfléchi à l'interculturel. L'interculturel n'est pas évident: il n'est ni facile à cerner, ni facile à obtenir. Il ne surgira pas d'un brassage sociologique, ni d'un fond culturel stable. C'est un état d'esprit qui ne peut s'ancrer que dans un humus culturel fort, confrontant pleinement les contradictions d'une identité hybride. Levy Strauss, l'ethnologue, écrivait dans «Race et Cultures¹⁰»: -Il n'y a de progrès possible que dans la collaboration des cultures-. Le mot – race- me gêne. Mais il l'emploie au singulier: il n'y a qu'une race sur la Terre. C'est la race humaine évidemment. C'est de là qu'on est parti pour le secteur interculturel. D'un point de vue pratique, l'interculturel apparaît surtout comme la reconnaissance de cultures équivalentes les unes aux autres. Le cadre scolaire illustre cela. On ne peut minimiser le fait que la reconnaissance de l'Autre passe aussi par la connaissance de sa culture, c'est-à-dire par une somme d'informations consacrées à cet Autre».

La solidarité au sein des organisations immigrées

Les années 1960-1970 constituent des années de solidarité entre les travailleurs. «Durant cette période, en réponse aux besoins exprimés par les ouvriers marocains fraîchement débarqués en Belgique, le mouvement associatif marocain va développer deux types d'initiatives. Tout d'abord des actions de soutien au niveau administratif et social qui viennent clairement combler les lacunes des pouvoirs publics belges dans leur mission d'accueil et d'encadrement de ces nouveaux arrivants. Parmi ces initiatives, nous pouvons citer l'inscription à la mutuelle, la recherche d'un logement, l'inscription d'enfants à l'école, le rapatriement des corps d'ouvriers décédés, ou encore les démarches administratives vis-à-vis de la Commune. Un autre type de pratique consistera plutôt en des actions de revendications menées dans le cadre syndical et étudiantin, tant vis-à-vis de la Belgique que du Maroc»¹¹.

Mohamed El Baroudi posa la question de l'organisation et de la reconnaissance des associations marocaines: «Ce qui nous a manqué à l'époque, à nos débuts, c'était d'obtenir la même reconnaissance que les autres groupements et associations de travailleurs immigrés. Les associations espagnoles, italiennes, grecques et portugaises étaient nombreuses et bien organisées. Elles furent généreuses. Elles nous ont intégrés en leur sein, dans une solidarité anti-fasciste extraordinaire. Parmi ceux qui ont facilité ce contact et cette intégration, il y avait un ami espagnol, Angel Enciso. Un jour, je lui ai dit ça. Il m'a répondu modestement que le résultat obtenu venait d'un travail collectif».

Angel Enciso¹²: «J'évoquerai d'abord la grève de la construction de '67. C'est là que j'ai rencontré des travailleurs marocains. C'était une grève où des travailleurs espagnols aussi étaient impliqués. Le dialogue n'était pas simple. C'était une grève organisée par la Centrale générale. Elle fut courte. Mais elle fut réussie. Et elle parvint à instaurer le dialogue. Les Espagnols-travailleurs, camarades socialistes, camarades communistes, camarades réfugiés- ont dû dépasser pas mal de préjugés concernant les Marocains colonisés. Le souvenir que les Marocains avaient des Espagnols n'était pas non plus des meilleurs. Il y avait un échange difficile.

Quand je suis arrivé au MRAX, c'était les années de difficultés avec la commune de Schaerbeek. Un front anti-raciste avait été créé pour s'opposer à la politique de Monsieur Nols: il rendait les immigrés responsables de tous les maux de la commune. On a décidé d'y répondre par une lettre signée par beaucoup d'associations et ce furent un peu les premiers contacts avec le MRAX. A l'époque, ce qui nous mobilisait, c'était «Objectif 82», né dans les années 77-78 en vue des futures élections communales. Il s'agissait de se battre pour le droit de vote des immigrés.

JEAN-MARIE FAUX

La perspective d'une lutte des classes solidaire était tout à fait nécessaire. C'est de là que tout est parti (...). C'est pourquoi, je voudrais rendre hommage à l'immigration marocaine. Il me semble que cela ne s'est pas assez fait. L'immigration marocaine, bien sûr, a ses problèmes, ses difficultés, ses travers comme tous les groupes sociaux. Mais elle a fait aussi des choses magnifiques. C'est injuste de passer cela sous silence. Leur assiduité impressionnante aux cours d'alphabétisation bénéficia aux travailleurs belges (...). Le problème de l'immigration n'est pas fini: c'est un défi qui est lancé aux peuples du monde et auquel nous devons répondre».

Des «médecins aux pieds nus» au service de l'immigration marocaine

Mohamed El Baroudi évoqua également ces hommes et ces femmes médecins qui «aidèrent à régler des problèmes parfois très difficiles ou très coûteux». Au début des années '70, de jeunes médecins emplies des idéaux de Mai '68 s'étaient regroupés sous le nom de «Médecins aux pieds nus». Dans cette mouvance, la pédiatre Colette Moulaert participa à la création d'une des premières Maisons Médicales de Bruxelles: la Maison Médicale Norman Béthune à Molenbeek du nom de ce médecin canadien qui fit la longue marche avec Mao Tsé Toung. Elle raconte: *«c'est là que nous avons appris à connaître les Marocains, qui eux aussi, nous ont appris beaucoup de choses. On avait beaucoup de gros problèmes médicaux- un peu oubliés aujourd'hui- mais la tuberculose faisait des ravages. Je me souviens d'enfants souffrant de poliomyélite. (...) En 1974, nous avons travaillé, pédiatres, gynécologues et médecins généralistes en premier lieu, à la régularisation des clandestins. En '74 donc, il y avait beaucoup de travailleurs immigrés. Anne Frennet¹³ m'a rappelé qu'en 1964, il y avait eu ces fameux accords de main-d'œuvre. Mais très vite, cet accord a été bloqué. Les Marocains se faisaient régulariser¹⁴ au fur et à mesure. En '74, on est tombé sur des choses absolument incroyables: je me souviens qu'il y avait, derrière le viaduc sur le Boulevard Leopold II qui conduisait à l'Expo 58, de gros immeubles en ruine avec des panneaux publicitaires derrière lesquels les gens louaient des lits à la pause. On a fait cette régularisation avec Mohamed El Baroudi. On a fait un fameux boulot ensemble (...)*».

L'avocat est bien placé pour constater toutes les difficultés que vit une communauté dans laquelle les enfants sont confrontés à un monde qui n'est pas le même que celui de leurs parents: la question du mariage, la manière dont on va hériter, la manière dont on va reconnaître un enfant, la manière dont on va se comporter comme parents. Et je voudrais dire à quel point il est essentiel et important que toutes ces questions de heurts interculturels, qui sont souvent gardées dans la sphère privée soient débattues d'une manière collective et portées par des associations pour qu'elles ne soient pas traitées de manière négative au sein des bureaux d'avocats puis des prétoires de justice.

FRANCE BLANMAILLAND

Le rôle fondamental des organisations syndicales

Lors d'une rencontre organisée en 2003 dans le cadre du séminaire Fil Rouge initié par le CFS asbl, Mohamed El Baroudi confia: *«Je suis venu en Belgique avec un projet très modeste: travailler, apprendre le français, élargir mes horizons. Mais en entrant en contact avec d'autres éléments de l'opposition marocaine, je me suis senti le devoir d'aider ces ouvriers qui débarquaient à la gare du Midi et qui étaient sans ressources. La première chose que nous avons faite, c'est de leur indiquer la permanence du syndicat de la FGTB, au 43 rue de Suède, où ils trouveraient une adresse et quelqu'un pour leur lire ou leur écrire une lettre»¹⁵.*

Le monde syndical a très vite reconnu les travailleurs migrants, les accueillant et les accompagnant administrativement... Les militants marocains développèrent des actions syndicales qui aboutiront dans les années 1970 à la création d'une Commission immigrée à la FGTB et d'une Section arabe du Service des travailleurs migrants pour la CSC. En effet, le monde syndical considéra les travailleurs migrants avec solidarité, leur reconnaissant des droits comme à n'importe quel autre travailleur.

René De Schutter déclara: *«ce que nous avons fait à la FGTB et en particulier à la FGTB de Bruxelles-Hal-Vilvoorde, c'est seulement notre devoir de solidarité: c'est le devoir de tout syndicat digne de ce nom d'être d'abord présent pour ceux qui sont les plus exploités, c'est-à-dire les travailleurs migrants dans ce cas. Etre présent pour moi, pour nous, cela a toujours signifié reconnaître tout simplement que le travailleur migrant est d'abord un travailleur comme nous et que, si différence il y a, c'est source*

d'enrichissement pour nous. Cela signifie aussi faire les choses ensemble et les faire avec efficacité et pas seulement en paroles. Car c'est ensemble que nous avons mené cette lutte pour la dignité de tous les travailleurs (...)».

Jadir Ben Allal de la fédération des syndicats chrétiens témoigna également cette soirée-là: *«Actuellement, on pourrait rendre hommage aussi aux responsables qui ont opté pour la poursuite de la même politique. Ils nous ont permis de renforcer la structure de la CSC et de la communauté marocaine à Bruxelles en engageant plus de douze employés dans différents secrétariats régionaux (...)*».

Bien d'autres personnes se sont exprimées au cours de ce travail de mémoire essentiel que réalisa l'association Jeunesse Maghrébine: nous vous invitons à les lire car leur histoire prouve pour longtemps que l'engagement citoyen et militant, ça peut changer les choses!

Notes & Bibliographie

- 1 Un premier cycle 1920-1956; un deuxième cycle 1956-1965; un troisième cycle 1965-1974 et la période qui suit 1974 in Bastenier, A., L'État belge face à l'immigration. Les politiques sociales jusqu'en 80, Louvain-la-Neuve, Academia, 1992.
- 2 Brochure «Bienvenue en Belgique!», Ministère de l'Emploi et du Travail, Bruxelles, 1964.
- 3 FRENNET-DE KEYSER, A., Historique de l'immigration maghrébine en Belgique. In Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique., Couleur Livres, Bruxelles, 2004, p. 339.
- 4 BASTENIER, A., Op. cit, p. 33.
- 5 Ibidem p. 36.
- 6 Ibidem pp. 31- 33.
- 7 Ibidem p. 39.
- 8 Nous invitons le lecteur désireux de lire l'intégralité des témoignages des personnes évoquées dans ce texte de se référer à l'ouvrage coordonné par Mustapha Bentaleb et initié par La Jeunesse Maghrébine asbl: «Compagnons de route et passeurs de mémoire sociale- 40 ans de présence marocaine en Belgique- Bruxelles 31 mars 2004»: compte- rendu de la soirée de commémoration dans le cadre des 40 ans de la Convention d'échange de main-d'œuvre entre la Belgique et le Maroc de 1964.
- 9 SANTY, A-F., Identité de jeunes Maghrébelges, Quand l'intégration passe par la reconnaissance de sa culture d'origine. Louvain-La-Neuve: Sybidi- Academia, 1995.
- 10 LEVY-STRAUSS, C., Race et Histoire, Gallimard, Paris, 1987.
- 11 OUALI, N., Le mouvement associatif marocain. Une histoire à construire. L'Agenda Interculturel, février 2004, n°220, pp. 4-10.
- 12 Angel Enciso fut militant anti-franquiste et responsable du Parti Communiste Espagnol du Bénélux.
- 13 Anne Frennet-De Keyser est historienne et actuellement collaboratrice scientifique à l'ULB.
- 14 Nous avons déjà évoqué le fait que le Ministère du travail avait permis qu'entre 1962 et 1967, les employeurs belges puissent engager des travailleurs immigrés sans autorisation préalable du permis de séjour et de travail. C'est sous la pression des organisations syndicales que les pouvoirs publics appliqueront à nouveau la loi en juillet 1967. A ce moment- là, des milliers de «touristes» grecs, espagnols, marocains et turcs se retrouveront du jour au lendemain dans l'illégalité et donc «clandestins» car n'ayant pas régularisé leur situation.
- 15 EL BAROUDI, M., L'immigration marocaine en Belgique, Les Cahiers du Fil Rouge, 2005, n°1, pp. 12-15.



MUSTAPHA

BENTALEB

ELECTROTECHNICIEN AU
SEIN D'UNE INSTITUTION
FÉDÉRALE, MILITANT
ASSOCIATIF DONT LES
ITINÉRAIRES ONT CROISÉ
CEUX DES DIFFÉRENTS
MOUVEMENTS SOCIO-
CULTURELS BRUXELLOIS.
CONSEILLER COMMUNAL
À MOLENBEEK (ECOLO)

L'organisation des travailleurs immigrés marocains en Belgique: Des hommes dans leur siècle

Dans ce contexte des années '70, Mohamed El Baroudi s'attelle de son côté à organiser les travailleurs immigrés pour défendre leurs droits ici (avec les organisations syndicales) et en lien avec le pays d'origine. Ce sont les associations sportives (l'Union sportive maghrébine), puis de solidarité (le Fonds de solidarité maghrébine, visant à payer le rapatriement au Maroc des corps des ouvriers décédés en Belgique, sur les grands chantiers de l'aéroport ou du métro). Ce sera enfin et surtout le «Regroupement démocratique marocain», puissante association de travailleurs immigrés, à vocation éducative, politique, culturelle,... qui fonctionnera de 1974 à 1983. Mustapha Bentaleb, un des «enfants du RDM», retrace ici quelques grandes lignes de cette histoire associative marocaine.

Le mouvement de libération au Maroc comme dans le reste du monde arabe va se construire autour du sentiment d'appartenance à une communauté culturelle et religieuse en prenant comme modèle l'expérience des premiers califes. Les réformateurs de l'Islam lui donneront des accents socialistes et égalitaires rejoignant les courants idéologiques déjà bien ancrés en Occident.

Même s'il n'y a pas eu de courants franchement hostiles à la religion, la question de la laïcité se posait comme la voie de la rénovation nationale. Aussi bien la dimension de la religion que l'esprit de la laïcité auront été présents dans la genèse du mouvement nationaliste. Cependant, un autre Islam, conservateur, était lui aussi en œuvre au sein des sociétés arabes. Ce courant que la gauche allait combattre représentait un rempart idéologique contre les transformations révolutionnaires.

Au Maroc, les partis issus du Mouvement National, pétris dans le nationalisme arabe naissant, éclatés après l'indépendance, allaient disperser leurs cadres et militants à travers toute l'Europe.

L'activisme politique au Maroc

Dans les années soixante, l'Armée de Libération Nationale (ALN) soutenue par des membres influents de l'Union Nationale des Forces Populaires (UNFP) est encore active bien après une indépendance qui a déçu toutes les attentes. Les mouvements de revendications des masses seront réprimés avec une grande brutalité et jetteront une partie de ses cadres militants sur les routes de l'exil. Ils rejoignent en Belgique des étudiants déjà présents, fortement politisés au sein de leur association, l'Union Nationale des Etudiants du Maroc (l'UNEM). L'UNEM est un lieu privilégié d'expression des mouvements et des partis politiques interdits au Maroc. Le Mouvement du 23 mars, Ilal Amam, UNFP et le PC constitueront un front des progressistes.

L'esprit panarabe trouvera lui aussi de nouvelles expressions à travers des collaborations avec les mouvements arabes actifs sur le territoire belge. Ces collaborations établiront des liens privilégiés avec les associations arabes à travers leurs organisations de travailleurs et partis politiques (associations de travailleurs arabes, algériens, tunisiens, palestiniens,...). La conscience arabe y est fortement marquée et les mouvements se cristallisent autour du drame palestinien et de la guerre du Liban.

Remerciements

A Fargaoui A, membre fondateur du RDM,
Laaraj F., membre fondatrice de
l'Association des Femmes Marocaines
et membre de la Commission
culturelle du RDM,
Chelbat A., ancien Président de l'Union des
étudiants arabes et responsable sportif
au sein de l'UNEM
Lahssaini F., membre de l'UNEM et
animateur de l'Ecole de l'Avenir
pour leurs inestimables témoignages.

Ils ont tous été à un moment ou à un autre
des camarades de la militance aux côtés de
Mohamed El Baroudi
Merci aussi à Anne Frennet,
collaboratrice scientifique à l'ULB.

Au sein des assemblées estudiantines se côtoient étudiants, travailleurs, ouvriers intellectuels et étudiants fils de la petite bourgeoisie marocaine imprégnés des théories marxistes et sensibilisés aux difficultés du monde ouvrier. Du carrefour initial des campus universitaires, ce mouvement va s'investir à travers des initiatives concrètes qui dépassent de loin la simple condamnation du système capitaliste et l'exploitation post-coloniale. Il se saisira de l'ensemble des champs de préoccupation de la communauté marocaine en Belgique. Il s'agira de répondre aux besoins urgents d'ici et de maintenant des premiers immigrés marocains, de répondre aux problèmes brûlants du moment (accueil, inscription administrative, logement, santé, solidarité,...).

Par souci de pédagogie, le discours révolutionnaire populaire sera modulé avec la préoccupation de rester en phase avec la société marocaine traditionnelle.

Ces militants aux affiliations multiples coordonneront leurs actions avec les syndicats et les mouvements belges qui leur sont proches idéologiquement. Contrairement au cas de la France où les syndicats ont suspecté les associations de travailleurs immigrés de diviser la classe ouvrière, il y a eu, en Belgique, une prise en compte spécifique de ces travailleurs par les deux grands syndicats. La FGTB créera une *Commission Immigrée* dans les années septante et la CSC une section arabe du service des travailleurs migrants. En prolongement au travail syndical, seront créées les Maisons Arabes de Culture Ouvrière (MACO) à l'image du MOC (Mouvement Ouvrier Chrétien). À Bruxelles, La MACO était proche des mouvements nationalistes arabes. De la multitude d'actions qui va éclore, le *Regroupement Démocratique Marocain* (RDM) sera en quelque sorte l'aboutissement.

C'est vers la fin de 1973 que commencent des discussions réunissant, à la même table, les représentants de la Commission immigrée de la FGTB, de son équivalent à la CSC, de l'association Fonds de Solidarité Maghrébine, du Comité de soutien à la résistance palestinienne, de l'Union Nationale des Etudiants du Maroc et de l'Association Dar El Amal (Option révolutionnaire). Une partie des participants parviendra à trouver un consensus qui aboutira à la Charte du Regroupement Démocratique Marocain en août 1974.

Le RDM allait rassembler et doter d'une structure des initiatives qui étaient jusque-là éclatées. Le travail politique pouvait, par ce biais, s'inscrire dans la durée et trouver son prolongement sur le terrain de l'action sociale et culturelle en écho aux discussions doctrinales.

Le RDM, association de travailleurs, devenu emblématique, à plus d'un titre, de la gauche marocaine en Belgique gagnera très vite en influence et créera des organisations similaires dans les grandes villes (notamment à Anvers, Charleroi et Liège).

La grande imbrication des militants de l'associatif avec les étudiants de l'UNEM allait se concrétiser plus tard dans un autre projet d'aide scolaire et de cours de culture arabe au sein d'une structure originale co-gérée par les étudiants, les parents et les représentants du RDM: «l'Ecole de l'Avenir».

L'évolution des préoccupations et adaptation aux nouvelles réalités sociales

La perception des pouvoirs publics qui prévaut à l'époque est celle de l'hôte invité que certains sociologues (Abdelmalek Sayad notamment) ont qualifié de «*la noria*»: c'est une vision de l'immigration exclusivement utilitariste et en rotation permanente d'un travail à l'autre dans une précarité de séjour entretenue.

Les premières associations de travailleurs ont aussi et tout naturellement intégré la dimension d'une immigration transitoire. La vie telle qu'elle s'organise s'inscrit dans le provisoire dont l'horizon est le retour au pays d'origine. Le RDM inscrira souvent ses actions dans une perspective de retour.

L'immigration est donc une situation anormale et l'analyse politique de ses causes se trouve dans la Charte du RDM. La charte adoptée après de longues discussions reflète la position du RDM sur les difficultés que connaît la population marocaine et la responsabilité de son régime totalitaire et archaïque.

«La situation de notre pays (le Maroc) ne cesse de se dégrader dans les domaines politique, économique et social. Les masses laborieuses et pauvres, dans un climat d'inexistence de démocratie et de répression, ne cessent de faire l'objet d'une exploitation de plus en plus accentuée. L'immigration des travailleurs marocains en Belgique est une conséquence directe de cette situation maintenue et entretenue par l'impérialisme international pour son propre profit et pour celui de ses alliés locaux. La répression et l'exploitation qui ont conduit à l'émigration restent les causes réelles de l'ensemble des problèmes d'ordre général ou particulier que connaît la communauté marocaine en Belgique»¹.

La Charte va énumérer trois grands principes²:

- la défense de l'intérêt matériel et moral de l'immigration marocaine en luttant contre le racisme et en dénonçant les conditions d'exploitation des migrants par le patronat;
- la solidarité avec la lutte du peuple marocain contre le système répressif en place et la défense des libertés fondamentales au Maroc;
- la solidarité avec tous les peuples opprimés et notamment le peuple palestinien et le peuple arabe.

A l'instar de ce qui s'est passé dans d'autres associations marocaines en Europe, on observe un déplacement, au fil du temps, des préoccupations ou plus exactement un fléchissement du discours politique pour se déployer dans le champ de l'éducation populaire et de la citoyenneté.

La reformulation des objectifs RDM nous est donnée par Mohamed El Baroudi dans une interview: «A côté des activités culturelles qui ont constitué l'essentiel de notre action, nous avons poursuivi au sein du RDM des cours d'alphabétisation et nous avons créé une sorte d'université ouvrière. (...) Je retiens comme principal objectif la transmission de la notion de démocratie à partir d'une approche culturelle. En d'autres termes, il s'agissait de formuler la culture d'origine, dans un esprit démocratique afin de rapprocher celui-ci des travailleurs. La démocratie n'est pas une chose innée, elle s'apprend».

Un autre élément caractéristique du mouvement est celui de la mixité. La mixité sera aussi une préoccupation au sein de l'association. La nature de l'immigration marocaine

de travail a drainé essentiellement des hommes. Le faible niveau de mixité au sein de l'association en est le reflet. Entre les années '60 et '70, 70% des arrivants étaient des hommes; en 80, ils ne représenteront plus que 55%.

Si, sur le principe, la femme est encouragée à participer activement au mouvement d'émancipation de la classe ouvrière, dans les faits, elle reste sous-représentée et n'est appelée à jouer qu'un rôle mineur. L'absence de la prise en compte de sa préoccupation spécifique conduira à la création, fortement encouragée par le RDM, de l'*Association des Femmes Marocaines* (AFM) au cours de la même année.

Structure et fonctionnement du RDM

Il y a essentiellement deux formes d'associations adoptées par les organisations. L'*association de fait* (ADF) autorise une grande liberté dans le fonctionnement et peut reposer sur l'adoption d'un texte fondateur (charte) reprenant les objectifs, les grands principes philosophiques et politiques et quelques règles indispensables à son fonctionnement.

L'*association sans but lucratif* (ASBL) est un contrat d'association fortement encadré par la loi et offre une sécurité juridique aussi bien pour les membres que pour les tiers. Les actes constitutifs sont publics.

La loi de 1921 sur les ASBL reprend en son article 26, une restriction limitant le droit d'association des étrangers mais qui n'a probablement pas été activée depuis bien longtemps, cette disposition sera d'ailleurs abrogée en 1980.

Ainsi, c'est par choix que les membres fondateurs se sont tournés vers la forme d'une association de fait scellant leur contrat d'association autour d'une charte et des règles de fonctionnement interne.

Plusieurs éléments ont orienté ce choix. Il est difficile d'expérimenter un fonctionnement selon les principes se rapprochant le plus de la démocratie directe dans le cadre étroit des asbl.

L'association de fait laisse une liberté totale dans la définition des organes de gestion et le schéma d'organisation. Seront favorisées les prises de décisions collectives avec la consultation de tous les membres sur toutes les décisions à prendre sans hiérarchie. Il sera privilégié la prise de décisions à l'unanimité qui entraînera aussi des longues réunions interminables!

Dans la pratique et pour résumer son fonctionnement dans les grandes lignes, disons que le RDM s'est doté de trois Commissions, d'une Assemblée générale et d'un organe de coordination.

- L'*Assemblée* définit les grandes lignes du programme de l'année. Des assemblées générales extraordinaires pouvaient également être convoquées pour traiter d'une question ou d'un thème particulier.
- Une *Commission permanente* tient lieu de *Bureau exécutif*. Il coordonne les activités. Il gère aussi les Relations extérieures et la trésorerie du RDM. Elle rassemble 4 à 5 membres. Se réunissaient également des Commissions permanentes élargies ouvertes à la participation des membres.

- *Les Commissions permanentes* des différents Centres du RDM (Anvers, Charleroi et dans une moindre mesure Liège moins avancée dans son organisation) constituent un Conseil général qui tenait une réunion annuellement.
- *La Commission culturelle* était responsable de la programmation des activités culturelles lors des manifestations et principalement la soirée du 1er mai et le festival Moussem.
- *La Commission d'alphabétisation et diffusion* organisait en partenariat avec d'autres associations des cours d'alphabétisation. Elle était chargée de s'entourer de bénévoles pour assurer les cours. Elle avait aussi pour tâche essentielle la publication d'un mensuel «*le Journal du RDM*» et l'animation d'un temps d'antenne sur une radio libre. Lors des manifestations publiques, elle gérait un stand de livres et d'enregistrements musicaux et autre matériel de soutien, de sensibilisation et de propagande.

L'égalité horizontale sera aussi appliquée dans la gestion des tâches et corvées «domestiques». Inévitablement, les membres s'investissent en fonction de leurs aptitudes et domaines de prédilection; certains s'investiront davantage dans les activités intellectuelles et dans l'organisation que dans l'action. Ainsi, et tout naturellement, émergeront des personnalités fortes et des leaders confirmés dont le rôle sera prédominant.

Marco Martiniello nous rappelle leur rôle essentiel: «*Les élites occupent une place particulière dans la médiation et dans la gestion des affaires publiques des «communautés immigrées», ils jouissent d'une grande mobilité sociale et d'un pouvoir d'influence et luttent pour le monopole de la représentation*»⁴.

Le débat sur la forme de l'association reviendra souvent sur la table de discussion. Cette option sera souvent remise en question par certains membres qui estiment que l'adoption de la forme d'ASBL serait la seule voie capable de pérenniser le mouvement par l'acquisition de subsides et l'engagement de permanents. Le souci de l'autonomie semble être permanent. L'autonomie c'est aussi l'indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics, des Etats d'origine ou autres institutions. L'auto-financement restera un principe de base et sera donc entièrement assuré par les recettes propres, stands de journaux et de livres, vente de thé et sandwiches lors des soirées et meetings, cotisation des membres,...

L'essoufflement de l'association

Le RDM connaîtra son apogée dans la seconde moitié des années septante. Les fêtes traditionnelles du premier mai en accordant une grande place aux associations d'autres communautés immigrées dans un esprit internationaliste (multiculturel dira-t-on aujourd'hui) rassemblaient plus d'un millier de participants.

L'organisation d'un festival européen de l'immigration marocaine le « Moussem » en 1981 avec des activités qui s'étaleront sur deux jours sera le fruit d'une coordination des associations marocaines au niveau européen. Les actions du RDM rencontraient une grande affluence.

On ne peut en conclure pour autant que la communauté marocaine fut plus que toute autre fortement politisée. La participation de la population aux activités n'était pas forcément un signe d'adhésion aux thèses politiques du RDM, elle répondait également aux besoins d'une large vie communautaire.

C'est grâce à cette proximité que nous avons rencontré le RDM et que nous avons pris part à une pièce de théâtre sur l'histoire du Maroc, de la colonisation jusqu'à la période d'immigration. Nous avons déjà fait des choses ensemble autour du quartier Nord. Nous allions également leur apporter notre soutien au moment des grèves de la faim pour la régularisation des clandestins (en 1974). Il y avait déjà ce genre de problèmes à l'époque. Certains de ces migrants contraints à la clandestinité étaient hébergés au 66, d'autres avaient trouvé refuge à l'église de la rue de Brabant.

ABID EL BAHRI

En 1982, c'est la courbe descendante. La dernière assemblée de clarification se tiendra fin 1981, une autre assemblée générale (Conseil général) se tiendra encore en mai 1992 et un bilan global de 1974 à 1992 y sera présenté.

Fragilisation par les divergences et les questions non résolues

La jeunesse des membres de l'association (moyenne d'âge entre 25 et 35 ans) a été perçue tantôt comme un atout et le moteur de son dynamisme, tantôt comme un point de fragilisation et d'instabilité.

Parmi tous les événements qui ont contribué à fragiliser le mouvement et à mener à son déclin, on peut citer quelques éléments fréquemment avancés par les membres de l'association pointant plusieurs lignes de fractures.

Quelques divergences politiques

La charte adoptée a fait l'objet d'âpres discussions, qui n'ont certes pas pu rallier tout le monde.

Les difficultés à se regrouper autour d'une plate-forme commune ont jalonné la vie de l'association, difficultés d'autant plus grandes qu'un courant politique y était surreprésenté, Ilal Amam semblait imprimer son empreinte.

Le RDM a été politiquement apparenté à Ilal Amam, parce que beaucoup de ses membres s'en réclamaient. Les échos du pays renforçaient cette idée; il se disait que «Bruxelles était un territoire libéré par Ilal Amam». Certains membres prendront leur distance et préciseront à posteriori que l'opposition était tournée vers le régime politique de Hassan II et ne portait pas sur une critique du système monarchique. On peut donc penser que l'association ne militait pas pour l'installation d'une république même si elle comptait en son sein beaucoup de partisans de l'installation d'une république.

Très tôt se sont levées des voix pour ne pas politiser l'association et pour distinguer l'action politique de l'action socioculturelle. Il s'agissait de mettre d'abord et essentiellement le projet social en avant et non de mettre en évidence les principes politiques qui le sous-tendent.

- Le problème du Sahara Occidental: sur cette question, on retrouvait au sein du RDM les mêmes clivages que ceux qui traversaient les partis de la gauche marocaine même si la décision finale soutenait le principe de l'autodétermination. Dans les faits cela a été perçu comme la position d'Ilal Amam qui aura prévalu. La critique portait aussi sur l'ambiguïté du soutien au principe de l'autodétermination qui induisait le soutien à la lutte armée du Polisario. L'association se verra ainsi isolée politiquement car il semblerait que même les deux grands syndicats soutenaient l'idée d'un Sahara marocain.
- Un autre événement particulier allait saper la cohésion du groupe et semer la suspicion. Un petit groupe de membres s'était lancé dans un projet d'installation au Maroc d'une coopérative de menuiserie et utilisa ses relations tissées à travers le RDM pour acquérir le soutien d'ONG et des financements. Ce projet sera proposé à la discussion au sein du RDM et l'initiative sera rejetée catégoriquement. Certains estimeront que le projet était entaché de collaborations douteuses avec le Maroc et suspecté de comporter des actes d'allégeances envers le régime en contrepartie de ne pas être inquiété lors de l'entrée sur le territoire marocain.

- Parmi les facteurs externes au RDM, on peut citer le travail constant de la Sécurité d'Etat marocaine pour discréditer l'association, l'affaiblir et pousser vers sa dissolution. La qualification de «gouvernement en exil» dont était affublé le RDM justifiait sans doute cet acharnement. Cela se traduisait par des pressions, des intimidations (qui pouvaient aller jusqu'à l'agression physique), des menaces et tracasseries de toutes natures exercées sur les membres et leur entourage. Enfin, le RDM sera victime les dernières années de son existence, de deux incendies criminels qui resteront non élucidés. Si cette pression n'a pas découragé les militants, elle a certainement rendu l'adhésion de nouveaux membres plus difficile et accéléré son essoufflement.
- Prise de conscience tardive du caractère définitif de l'immigration marocaine. La position prise contre l'«*Objectif 82*» portée par une large plateforme revendiquant le droit de vote aux étrangers pour les élections communales de 1982 témoigne d'un certain décalage avec les revendications pour une citoyenneté plus effective.

La position du RDM fut plus nuancée au sein du Collectif 82. Un des arguments qui mériterait d'être développé est sans nul doute celui autour de la citoyenneté. La revendication du droit de vote est une revendication de principe à haute valeur symbolique dont la mise en œuvre semblait improbable dans une époque de banalisation des discriminations qui frappaient les immigrés. Rappelons que le début des années 80 est marqué par une recrudescence des actes racistes avec comme point culminant, l'assassinat de Ben Hammou en 1980 par un membre du Front de la Jeunesse. L'installation en 1981 d'un gouvernement chrétien-libéral conservateur entraîne l'adoption d'une série de dispositions régressives: le refus d'inscription dans la Commune de Schaerbeek qui va importer de France la notion de «seuil de tolérance» aux populations étrangères, la remise au goût du jour de la double peine et en 1984 Jean Gol allait apporter une dégradation générale des conditions de résidence avec des restrictions au regroupement familial, et entre autres les primes au retour. Enfin beaucoup de droits attribués à cette population restent soumis à la condition de réciprocité par les pays d'origine. Il en était ainsi des droits syndicaux (les immigrés ne pourront voter et être élus lors des élections sociales aux mêmes conditions que les Belges qu'à la fin des années septante), des allocations d'attente à la fin des études, de certaines aides sociales,...

Au vu de cette situation, il apparaît évident que le droit de vote ne pouvait sérieusement être la première étape vers une citoyenneté pleine et entière. La tentation était grande de voir les partis politiques se disputer ces voix sans avoir à céder de nouveaux droits et reconnaissances. Une fois encore les populations immigrées allaient se retrouver au centre d'enjeux qu'elles ne maîtrisaient pas. A-t-on évité cet écueil? Aujourd'hui la participation politique a conduit à l'émergence d'un nouvel électorat et l'élection de nouveaux candidats assurant une juste représentativité sans pouvoir dépasser quelques excès caricaturaux (l'image de l'arabe de service, pantin de la politique et son instrumentalisation à travers la surexploitation du vote ethnique).

Cet excès de précautions mal compris mettra l'association en porte-à-faux avec les jeunes de l'association. La question sur l'intégration à tous les niveaux au sein de la société belge est restée longtemps ouverte et le mouvement se devait de prouver sa pertinence à l'heure du renouveau du tissu associatif et de son éclatement.

L'UNEM connaîtra la même désaffection, elle ne parviendra pas à intégrer dans ses rangs les jeunes étudiants de la deuxième génération. L'enthousiasme de certains à transmettre la culture marocaine les a, sans doute, empêchés de voir que la seconde

génération était en train de se construire en toute indépendance et recomposait ses identités multiples. Avec le temps s'est aussi installée une distance culturelle entre les jeunes Marocains du Maroc et la deuxième génération (en France est opérée actuellement par les jeunes issus de l'immigration eux-mêmes, une distinction entre les blé-dards et les beurs).

Un legs symbolique et précieux

On peut affirmer que l'épopée des premiers militants associatifs et politiques marocains a marqué profondément les générations qui en sont issues. L'esprit de l'époque a certes bien changé; beaucoup d'utopies politiques qui ont porté ces femmes et ces hommes se sont peu à peu effondrées.

Mais si l'association n'a pas pu toujours se saisir des nouvelles réalités de l'immigration marocaine, cela ne diminue en rien ni l'ampleur, ni la qualité du travail réalisé, ni l'exemplarité de leurs engagements.

Cette expérience a été indéniablement une formidable école d'apprentissage et d'initiation à la vie sociale et politique. Aujourd'hui encore il nous est difficile de mesurer son apport et cerner toutes ses influences.

Par ce biais, l'immigration marocaine a désormais son histoire militante bien ancrée dans la mémoire collective dont elle pourra capitaliser l'expérience et valoriser les enseignements.

Quelques repères sur les partis politiques marocains cités

Le paysage politique marocain est extrêmement morcelé et changeant, il a connu une succession d'éclatements dès l'indépendance portée par le Mouvement national. On assiste à des recompositions et des créations de nouveaux mouvements au gré des interdictions et des dissensions internes. La valse des scissions, recompositions est telle que les filiations en deviennent parfois illisibles.

Voici une brève présentation de quelques mouvements et partis cités

L'Istiqlal («l'indépendance»): parti nationaliste, démocrate mais plutôt conservateur. C'est la principale force politique du grand mouvement de libération, fondé en 1943 par le militant nationaliste Allal El Fassi. Il a participé à des gouvernements dans les années '60, '70 et '80, puis s'est allié à l'USFP la principale force de l'opposition.

UNFP, Union Nationale des Forces Populaires: parti issu d'une scission de gauche de l'Istiqlal fondé en 1959 par Mehdi Ben Barka, Abderrahim Bouabid et Mohamed Basri. Il a été lui-même très affaibli par le départ de son aile gauche qui a donné naissance à l'USFP en 1974. Le manifeste de l'UNFP de Ben Barka de 1962 s'intitule «option révolutionnaire».

Création en 1970 du **Mouvement du 23 mars** pour commémorer les émeutes de 1965 et leur répression sanglante. Ces émeutes ont été un tournant de l'histoire marocaine. Le Mouvement du 23 mars se positionne au sein de la gauche radicale arabophone. Il deviendra l'OADP (Organisation de l'Action Démocratique et Populaire) en 1980. En 2002 l'OADP rejoindra trois autres petits partis pour constituer la Gauche Socialiste Unifiée (GSU).

En août 1970, **Ilal Amam** (Mouvement Marxiste-Léniniste Marocain - MMLM) naît de la scission des différents mouvements et partis communistes. Il deviendra rapidement un courant dominant au sein de la gauche. Annahj Addimocrati (la Voie Démocratique) sera fondé par d'anciens membres d'Ilal Amam en 1995 et en sera l'héritier.

L'organisation des étudiants

L'Union Nationale des Etudiants du Maroc (L'UNEM) syndicat d'étudiants créé au lendemain de l'indépendance dans le sillage de la création de l'UNFP de Ben Barka. En 1961, l'organisation remettra en question la présidence d'honneur dévolue au prince héritier. Lors des émeutes du 23 mars 65, le pouvoir décide d'envoyer les membres du Bureau de l'UNEM au service militaire comme punition.

Notes & Bibliographie

- 1 AMIN, S., La nation arabe, nationalisme et luttes de classes, Editions de Minuit, Paris, 1976.
- 2 BENTALEB, H., Le projet de loi sur les partis politiques au Maroc, France: Université de Montpellier I, Mémoire de fin d'étude, 2005.
- 3 Revue Migrations. Immigration et Luites sociales. Filiation et Ruptures (1968-2003), n° 25, 2005.
- 4 MERIZAK, M., Immigration, militantisme politique et mouvement associatif des Marocains en France: des origines aux évolutions. Université Paris VIII, Paris, Mémoire de fin d'étude, 2006.
- 5 OUALI, N. (Dir.), Trajectoires et dynamiques migratoires de l'immigration marocaine de Belgique. Collection Carrefours, Academia-Bruylant, 2004.
- 6 WEINSTOCK, N., Le mouvement révolutionnaire arabe. Petite collection Maspéro, Paris, 1970, p. 143.
- 7 CHERRADI, A., Le R.D.M., Regroupement Démocratique Marocain, ou le splendide isolement. Tribune Immigrée, Décembre 1983, p.30.
- 8 SAIDI, A. Les stratégies des associations marocaines bruxelloises: une comparaison avec les Noirs Américains et les Franco-Maghrébins. Namur, Mémoire de fin d'études (non publié), 1997.
- 9 Propos recueillis auprès d'un ancien membre fondateur.
- 10 Entretien de M. EL BAROUDI in BERWART, F., 40 ans d'engagement. Agenda Interculturel, n° 220, p. 12.
- 11 MARTINIELLO, M., Elite leadership et pouvoir dans les communautés ethniques d'origine immigrée. Vers une approche théorique. Louvain-La-Neuve: Academia-Sybidi, 1988, p. 13.



ALAIN LEDUC
DÉPUTÉ RÉGIONAL (PS)
ET PREMIER ECHEVIN À
SAINT-GILLES
COFONDATEUR DU
COLLECTIF ALPHA ET DE
LIRE ET ÉCRIRE
BRUXELLES

L'après 1989

Évolution des politiques de Cohésion sociale depuis la création de la région de Bruxelles-Capitale.

Aziz Mkichri nous a brossé le contexte «marocain» de l'exil de Mohamed El Baroudi. Myriam Azar, s'appuyant sur l'Hommage rendu dans le cadre de l'EMIM, a rappelé que jusqu'en 1989, les mouvements syndical et associatif bruxellois s'étaient substitués à l'absence de politique publique d'accueil des immigrés. Mustapha Bentaleb a mis en évidence l'évolution de l'organisation des travailleurs immigrés marocains, jusqu'à la «suspension des activités du RDM» en 1983. Dans ce quatrième volet, Alain Leduc analyse l'évolution de la prise en compte de ces problématiques, avec comme date pivot 1989, année de création de la Région bruxelloise. Dans les dernières années de sa vie, Mohamed est devenu un «sage» dont les avis sont estimables... et estimés!

Progressivement, à partir des années '80, l'immigration marocaine s'installe structurellement à Bruxelles, le «retour au pays» est devenu un mythe et n'est plus une perspective concrète.

La deuxième génération naît, émerge, se scolarise dans des écoles peu adaptées; la plupart de ces jeunes arrivent sur le marché de l'emploi sans qualification reconnue, sans perspectives professionnelles.

Les Communes bruxelloises, la (future) Région (à cette étape l'Agglomération de Bruxelles, sans moyens...), les Communautés ne prennent pas la mesure des mutations en cours, ou négligent de s'y adapter.

Le Politique laisse une génération émergente à l'abandon, génération qui jusqu'à aujourd'hui peut donc apparaître comme une «génération sacrifiée».

Pour Mohamed El Baroudi, un certain nombre de ses hypothèses sont mises à mal.

Mohamed avait structuré toute son action sur le retour au pays, sur base de l'analyse fondatrice: l'arrivée de travailleurs marocains en Belgique est liée à la situation au pays d'origine. Il est donc parmi les derniers à continuer à croire que si le régime marocain venait à changer, l'immigration rentrerait. Lasse, l'immigration s'installe ici, achète des maisons, scolarise ses enfants, moins attachés que leurs parents à ce qui n'est plus leur pays d'origine... L'émergence, voire l'explosion démographique de la 2ème génération, implique des mesures beaucoup plus globales. Les «émeutes» de Forest en 1990-1991 seront là pour nous le rappeler. Si les cours d'arabe de Mohamed dans les écoles à Saint-Josse ou les Ecoles de l'Avenir de l'UNEM ont joué un rôle de pionniers et beaucoup apporté, c'est maintenant au Politique, à la Société toute entière de prendre d'urgence le relais.

De plus, la capacité de mobilisation militante faiblit dans tous les domaines de la société, aussi au RDM et à l'UNEM, et les secteurs sociaux se professionnalisent. Le RDM ne se dotera jamais de la personnalité juridique et refusera la professionnalisation. Face à l'ampleur de ces nouveaux défis, le monde change. Cette période est une période d'intenses mutations.

1989 sera une date charnière dans la prise en compte de l'immigration marocaine à

Bruxelles. Si l'absence de politique régionale d'intégration des immigrés jusqu'en 1989 avait fait reposer les activités d'accueil, d'alphabétisation, d'aides sociale et juridique sur les seules forces militantes et associatives¹, diverses initiatives prennent le relais dès le début des années '80, et «préparent» l'émergence d'une conscience et d'une Région bruxelloise.

Au niveau associatif, en 1982, les forces syndicales, universitaires et associatives tentent d'imposer des projets, des financements et des politiques en créant ensemble l'asbl DEFIS. C'est dans le sillage de cette asbl, dont le Collectif alpha, CFS et le RDM étaient notamment membres, que se sont élaborés les premiers projets structurés en Région bruxelloise: en matière d'enseignement (avec l'Atelier Marollien, l'APAJI, les Etangs Noirs du Service social des étrangers et le Grain); en matière d'alphabétisation (avec le Collectif alpha, le GAFFI, le CATI et le RDM); en matière de formation professionnelle des jeunes (avec Le Piment, FIJ,...).

C'est dans le cadre de DEFIS que fut conçue dès 1983 l'asbl «Lire et Ecrire» pour mettre en réseau toutes les initiatives en matière d'alphabétisation. C'est dans ce cadre qu'en 1986 fut conçue, puis fondée la première Mission locale «pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes», celle de Saint-Gilles. En matière de renforcement associatif, plusieurs victoires importantes furent remportées, notamment l'obtention de 100 CST², puis de 100 TCT³ pour le réseau associatif affilié.

Sur le plan politique, diverses législations voient le jour pour mieux prendre en compte les différentes facettes de la problématique: rappelons la Loi Moureaux de 1981 «réprimant le racisme et la xénophobie», la loi du 15 décembre 1980 «sur l'accès au territoire, le séjour et l'éloignement des étrangers» prend en compte le statut administratif de l'immigré, même si de nouvelles questions allaient rapidement surgir: «l'exercice effectif des libertés idéologiques des ressortissants d'origine étrangère, le respect des identités culturelles, le droit de participer à la vie politique locale etc»⁴.

Le score de l'extrême droite aux Communales de 1988 constitue un véritable électrochoc dont naîtra le Commissariat Royal à la Politique de l'Immigration, puis le Fonds d'Impulsion pour la Politique des Immigrés (FIPI). Finalement, en 1989, 18 ans après la Wallonie et la Flandre, un accord est trouvé pour créer une Région bruxelloise à part entière. Philippe Moureaux, actuel président de la fédération bruxelloise du PS, négocie cette régionalisation et en est considéré comme le «père». Charles Picqué en est le Ministre-Président fondateur. Dans la continuation du Collectif alpha, de DEFIS et de Lire et Ecrire, j'y suis élu «conseiller régional» et suis chargé par le gouvernement de créer une politique d'insertion socio-professionnelle⁵.

La première mesure de ce gouvernement de centre gauche est alors de généraliser les expériences positives dont l'associatif est dépositaire à Bruxelles. Ces années voient la création des dispositifs d'insertion socio-professionnelle, la généralisation des missions locales, la création des Zones d'éducation prioritaire et enfin des programmes d'«intégration des immigrés». Plusieurs centaines de millions de FB sont, pour la première fois, dégagés pour des politiques qui s'adressent prioritairement à la deuxième génération

Ce soir je suis un peu égratignée par ceux qui ont édulcoré toutes ces promesses de temps meilleurs. Les souffrances vécues par les voyageurs des premiers trains furent perçues par leurs enfants. Ils protestent maintenant. Pourquoi y avait-il avant cette fameuse volonté de réaliser ses rêves de beauté, de sérénité et de tolérance et plus maintenant? Oui nous avons perdu le Nord.

FRANCINE DELEPINE

Nous sommes cette nouvelle génération qui aujourd'hui est présente et a véritablement envie de prendre son destin en main. C'est vraiment avec beaucoup d'amour, de respect que je salue nos parents qui ont trimé et tous ceux qui les ont très sincèrement aidés.

SAM TOUZANI

de l'immigration marocaine. De manière plus générale, un Plan Régional de Développement voit le jour; il vise à lutter contre la spéculation urbaine, à protéger le logement et les conditions de vie des habitants.

Mohamed El Baroudi semble quelque peu à l'écart des initiatives sur ces matières pendant cette période. Mais il poursuit, par ailleurs, une intense activité de solidarité internationale, qui s'élargit à de nombreuses causes, plus largement que la situation au Maroc.

C'est en 1999 qu'il s'est senti pouvoir reprendre l'initiative et contribuer activement au devenir de notre Région, de toute la population de cette Région. Il prend alors une autre stature, d'homme expérimenté et respecté, de «sage», de conseiller.

En 1999, il participe à un meeting électoral à Saint-Gilles, en présence de Charles Picqué. La salle était pleine à craquer. J'ai eu là l'occasion de valoriser, longuement et sans doute pour la première fois en public, sa contribution au développement de la Région, pendant ces années difficiles. Il m'a dit plusieurs années plus tard avoir eu le sentiment d'avoir été «réhabilité» ce soir-là.

Dans les années qui suivent, il occupe donc à nouveau l'avant du terrain.

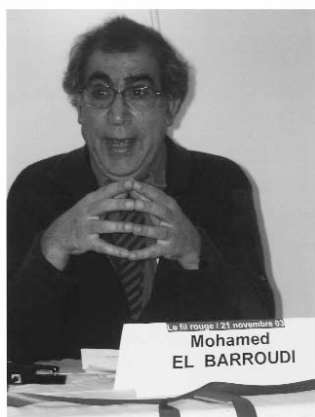
En 2001, il crée avec des jeunes intellectuels l'asbl «AVENIR» à Saint-Josse, avec la volonté de donner une image positive de ces jeunes, et de leur faire assumer leur rôle d'élite («nous n'étions que l'élite faisant fonction» expliquera-t-il plus tard).

En 2002, le Gouvernement régional et le Collège de la COCOF adoptent le «Plan Bruxellois pour l'Alphabétisation». Ils confient la mise en œuvre de ce Plan à Lire et Ecrire Bruxelles, et dotent l'alphabétisation de 90 emplois supplémentaires et des moyens de fonctionnement. Issu de quelques bénévoles⁶ en 1967, le secteur occupe aujourd'hui plusieurs centaines de travailleurs dans les associations bruxelloises, accueillant plus de 7.000 apprenants par an à Bruxelles (15.000 sur l'ensemble de la Communauté française). En 2003, Mohamed El Baroudi participera activement à la cérémonie des «20 ans de Lire et Ecrire» (photo de couverture). En septembre 2002, Mohamed publie «Contribution à l'interculturel», rapport au Ministre de l'Enfance de la Communauté française⁷. Il y prône l'école interculturelle.

En mai 2002, il reçoit l'hommage de la Commune de Saint-Josse. Il y prononcera sans doute un de ses plus importants discours publics, revenant à la fois de manière critique et analytique sur sa propre histoire, et à la fois lançant un appel⁸ vibrant à la deuxième génération, à cette nouvelle «élite» pour qu'elle prenne la mesure de ses responsabilités.

Le 27 mai 2003, après les élections législatives, il est reçu par l'Informateur désigné par le Roi, Elio Di Rupo, parmi les représentants de la Communauté maghrébine.

En novembre 2003, nous filmons avec lui la rencontre des fondateurs de l'expérience d'alphabétisation de la rue de Suède en 1970: René Deschutter (qui décèdera en 2005⁹) et Annie Crolop. Cette interview devient le «FIL ROUGE» de notre action associative, et donne son nom à notre publication et le contenu de son numéro 1. Au-delà du témoignage, humble et passionnant comme à l'accoutumée, Mohamed révèle son extrême exigence comme militant et le fil conducteur de sa vie. Il écrira: «la loyauté nous impose d'utiliser nos corps comme des passerelles pour ceux qui nous suivent».



*La loyauté nous impose d'utiliser
nos corps comme passerelles pour ceux
qui viendront après nous.*

*Et Baroudi: H
Bruxelles, le 21. 11. 2003*

De 1998 à 2007, il participera à de nombreuses conférences, exposés et interviews, capitalisant et analysant son action, apportant sa sagesse aux réflexions les plus difficiles. A Bruxelles Laïque, au Collectif Alpha, avec les amis de «1001 cultures» à la RTBF, dans des colloques consacrés aux peuples en lutte pour leur souveraineté,... ses interventions orales, enregistrées puis retranscrites par nous, constitueront finalement les quasi seuls documents écrits de cette histoire associative et militante¹⁰. Ce sont ces documents, renforcés par des interviews et la mise en commun de nos mémoires individuelles et collectives, qui ont pallié la rareté des documents d'époque. Nous les avons répertoriés dans une base de données bibliographique, qui est à la disposition du lecteur.

Ces textes illustrent la fonction dynamique du «sage engagé» que Mohamed était devenu. Le cours de l'histoire avait changé. Mohamed était à nouveau pleinement en phase avec cette évolution rapide de notre société.

Notes & Bibliographie

- 1 Voir l'article de Myriam Azar «L'accueil et l'encadrement des travailleurs marocains en Belgique», page 20.
- 2 CST: Cadre spécial temporaire, contrat de 1 ou 2 ans.
- 3 TCT: Troisième circuit de travail, contrats à durée indéterminée.
- 4 BASTENIER, A., L'Etat Belge face à l'immigration. Les politiques sociales jusqu'en 1980. Louvain-la-Neuve: Sybidi & Academia, 1992, p. 103.
- 5 En tant que «Délégué régional à l'insertion socio-professionnelle».
- 6 Lire par ailleurs l'article d'Annie Crolop page 40.
- 7 Ce document est analysé par Magali Joseph dans l'article «Pour une école à vocation interculturelle» page 50.
- 8 Cet appel est retranscrit fin de cette plaquette, page 84.
- 9 In Memoriam René Deschutter, Gresea Echo, novembre 2005.
- 10 Voir bibliographie page 89.

Avec le temps, la lassitude a eu raison de la cause de nos combats, souvent défaits, mais toujours debout. Héros fatigués et aphones, notre voix est déjà recouverte par les bavardages des nouvelles générations. Nous avons nous-mêmes peut-être été ingrats envers nos aînés, dans nos aspirations d'affranchissement. Le conflit des générations posait les contours de nos identités multiples et singulières parce que recomposées. Compagnons de route à qui nous refusons la paternité de nos actions, de nos vies, de nos choix de vie, agissant en êtres autonomes et libres gérant sans complexe, nos relations profanes avec Dieu.



ANNIE CROLOP
ENSEIGNANTE RETRAITÉE,
UNE DES FONDATRICES
DE L'ALPHABÉTISATION
DANS LE CADRE DE LA
FGTB.



CATHERINE STERCQ,
COPRÉSIDENTE DE LIRE
ET ECRIRE
EN COMMUNAUTÉ
FRANÇAISE



ANNE LOONTJENS,
DIRECTRICE DU
COLLECTIF ALPHA

L'alphabétisation des travailleurs immigrés en Belgique

Ces migrants qui arrivent dans les années '60 viennent pour la plupart des campagnes ou des montagnes du Maroc. Ceux qui viennent de la ville (Tanger, Tétouan) sont peu nombreux. 80 à 85% d'entre eux n'ont donc jamais été à l'école. A la campagne, c'est l'école traditionnelle coranique où les enfants apprennent à réciter le Coran. Ces immigrés qui ne se débrouillent pas vraiment en français ni en espagnol sont pourtant loin d'être ignorants: ils sont porteurs d'une expérience humaine, d'une culture, c'est-à-dire d'un savoir-faire et d'un savoir-être, d'une manière de vivre. Ce qu'il fallait apporter à ces gens, c'est l'écriture et la lecture pour qu'ils puissent accéder à leur propre culture. Annie Crolop, une des fondatrices des cours d'alphabétisation de la rue de Suède, Catherine Stercq, bénévole à l'époque, aujourd'hui coprésidente de Lire et Ecrire et Anne Loontjens, directrice du Collectif alpha qui est issu de cette expérience, nous livrent ici leur témoignage.

Mohamed, pédagogue, initiateur de l'alphabétisation

Mohamed a 27 ans lorsqu'il échappe au coup de filet de juillet 1963 au Maroc. Il était à cette époque enseignant de mathématiques dans le secondaire et également rédacteur pour le journal de son parti, l'UNFP. Lorsqu'il arrive en France en 1964, son parti le charge de s'occuper des ouvriers immigrés chez Citroën et Renault à Nanterre et Gennevilliers. Ceux-ci vivent dans de véritables bidonvilles. C'est là qu'il rencontre des travailleurs immigrés syndiqués, entraînés au combat syndical. C'est là qu'il découvre tout ce qu'il peut apprendre d'eux.

Se sentant menacé par la milice marocaine, très active en France, il part pour l'Algérie, puis arrive à l'automne 1966 en Belgique qu'il ne quittera plus.

Ses projets? Travailler, apprendre le français, élargir son horizon, parce qu'il se rend compte qu'il lui manque de l'expérience. C'est alors qu'il fréquente assidûment la Bibliothèque royale centrale pour apprendre la langue et la culture française. Après avoir travaillé comme nettoyeur dans des bureaux, il fait la connaissance d'un professeur d'université qui lui demande de préparer un cours sur un historien arabe. Il travaillera ensuite comme enseignant de langue et de culture arabe au lycée de Saint-Josse. Les préoccupations pédagogiques ne le quitteront plus.

Avec d'autres camarades de l'opposition marocaine, il se sent le devoir d'aider les ouvriers marocains qui débarquent à la gare du Midi, sans ressources, analphabètes et qui ne connaissent rien de la Belgique, proies faciles pour les prédateurs qui rôdent autour de la gare pour leur vendre des renseignements. Mohamed décide alors avec les autres militants marocains d'entrer à la FGTB, au local situé 43 rue de Suède. Leur but: accueillir les immigrés, leur donner une adresse où ils trouveraient quelqu'un pour leur lire ou leur écrire une lettre.

C'est dans ce cadre qu'est née l'idée de créer des cours d'alphabétisation. Le choix du **cadre syndical** (la Régionale de Bruxelles-Hal-Vilvorde dont René De Schutter était le secrétaire) n'est pas anodin: avec ses camarades marocains, issus comme lui de l'UNFP, il se tourne tout naturellement vers le syndicat de gauche, la FGTB. D'autres choisissent la CSC, ce qui a assuré dès le départ des piliers dans la solidarité entre ouvriers de toutes origines.

De 1968 à 1976, des formations diverses voient le jour à la régionale FGTB: cours sur les problèmes des délégués syndicaux, sur le droit social, atelier populaire (confection d'affiches populaires), université syndicale (à la demande des travailleurs: 300 inscrits!)... C'est dans ce contexte syndical que les cours d'alphabétisation voient le jour. Dès 1968, Mohamed prend contact avec Annie Crolop, une enseignante qui contacte un certain nombre d'enseignants et de logopèdes tels que Claire Mergeay, Blandine Kreit, Bernadette Vermeylen, Georges Pollak,..., équipe qui s'élargira avec des militants syndicaux tels qu'Albert Bracq, puis un groupe d'étudiants de Gembloux dont Alain Leduc, Catherine Stercq, Michaël Latz, Jean-Claude Verdoodt, Thierry Vard, Marc Aubinet, Michel Jacquemain...et encore d'autres enseignants et logopèdes, Jean Claude et Marie Françoise Wagner, Michel de Coster, Rezi Roex, Thierry Beer, Marie Françoise Van Cleinenebreughel...

Cette expérience d'alphabétisation, basée sur le militantisme de formateurs bénévoles, a perduré pendant 13 ans à raison de 3 cours du soir par semaine avant de se professionnaliser, le «groupe alpha de Saint Gilles» devenant le «Collectif d'alphabétisation» en 1983. La coordination qui existait entre les différents groupes de l'époque préfigure le développement actuel de Lire et Ecrire.

Bien sûr, le contexte socio-économique de l'époque était très différent puisque c'était le plein emploi: les enseignants et les personnes qui suivaient les cours étaient tous des travailleurs. L'enthousiasme de cette équipe était porté par l'esprit de mai '68 qui avait fait bien sûr des vagues: il y avait le désir de refaire le monde, de combattre les inégalités. Et, au niveau pédagogique, Paulo Freire, grand pédagogue brésilien, qui travaillait dans les régions pauvres du nord-est brésilien. Pour lui, il était fondamental de partir de la situation concrète des opprimés. Les cours devaient être basés sur des situations précises: apprendre des phrases, des mots qui avaient du sens pour les apprenants. Cela allait de pair avec une critique des manuels scolaires traditionnels et de l'école. Changer le monde demandait de «combattre le mal à sa racine». Aller au fond des choses signifiait aider les travailleurs à comprendre le monde, le maîtriser et donc s'organiser.

Mohamed El Baroudi, instigateur des cours d'alphabétisation

Les alphabétiseurs belges ne connaissaient rien à l'époque ni du Maroc, ni de l'immigration. Mohamed a commencé par les inviter chez lui pour prendre le traditionnel thé à la menthe. Il s'est mis à partager avec eux sa passion pour son pays et sa culture: il racontait des anecdotes, lisait des poèmes, leur faisait écouter de la musique arabe, notamment celle de Fairouz (chanteuse libanaise qu'il adorait), le tout autour d'un bon tajin! Ces nombreuses soirées passionnantes, véritable rituel d'initiation, plaçaient, sans même que les alphabétiseurs ne s'en rendent compte, les jalons nécessaires pour créer une dynamique, celle qui allait créer un groupe solide. «L'important, disait-il, c'est la continuité». C'était ça, la méthode de Mohamed: prendre le temps pour s'approprier, partager le thé. Ne pas précipiter les choses. Les laisser mijoter longtemps, comme pour la bonne cuisine, avec amour. Et inciter à approfondir nos réflexions. Il a ainsi été décidé, lors d'une réunion de novembre 1972, d'organiser des réunions autour de thèmes précis.

Il est de notre devoir aujourd'hui de témoigner notre reconnaissance envers l'aide indispensable de ces bénévoles et grâce à laquelle nos parents ont pu réaliser et construire cet héritage pour lequel nous, deuxième et troisième générations de fils d'immigrés, leur sommes aujourd'hui reconnaissants. Merci à vous, Annie Crolop Doucet, Philippe Doucet, Catherine Stercq, Alain Leduc, Albert, et bien d'autres dont les noms ne me reviennent pas mais dont les présences restent gravées dans ma mémoire. Merci pour tout ce que vous avez fait pour nos parents et grands-parents, et... pour nous-mêmes en définitive.

BOUJIDA SMAÏL

Par exemple, une discussion autour du livre publié chez Maspéro *«Lire, écrire, vivre et lutter»*, des échanges entre alphabétiseurs s'occupant d'un même niveau afin d'élaborer ensemble une progression des structures grammaticales, des rencontres avec Mohamed pour réfléchir aux perspectives à moyen et à long terme de l'alphabétisation, à l'orientation à donner au contenu des cours... L'année 1973 fut consacrée à approfondir ces questions mais surtout à connaître et comprendre davantage l'immigration marocaine et à définir les buts de l'alphabétisation.

Ceux-ci ne peuvent se définir qu'à partir d'une analyse de la situation des travailleurs marocains tant dans leur pays d'origine qu'ici, en Belgique. Le procès-verbal d'une réunion du groupe reprend en ces termes la parole de Mohamed: *«Le Maroc est un pays sous-développé en retard de plusieurs siècles. Ce retard accumulé crée le blocage de la société marocaine. Comment la débloquent? En fait, toute voie est bonne, pour peu qu'elle soit capable d'industrialiser le pays et de donner la liberté et la science à tous. Les travailleurs viennent ici avant tout pour gagner le plus d'argent possible. Ils envoient l'argent épargné à leur famille restée là-bas. Quelquefois, ils caressent l'espoir de pouvoir ouvrir un petit commerce ici ou au Maroc. En réalité, après quelques années en Belgique, ils se rendent compte que l'épargne est très difficile car la vie est fort chère. On constate alors chez eux une sorte de vengeance par le gaspillage de l'argent: dépenses pour les repas, costumes... Au Maroc, rien ne change: ici, l'épargne s'avère difficile. Ce gaspillage traduit donc leur manque d'espoir dans une quelconque évolution de leur situation. Comment pouvons-nous lutter contre ce blocage et ce désespoir? En augmentant leurs besoins... En effet, une série de besoins sont satisfaits ici (nourriture, travail, sécurité sociale...). Il y a donc une tendance apparente à la satisfaction.*

En réalité, ils conservent une profonde nostalgie du pays, avec la conscience que venir ici ne changera rien lors du retour au pays. Celui, par conséquent, qui se montre insatisfait de sa situation est un travailleur dont le niveau de conscience se développe. Si on augmente leur besoin d'apprendre, on augmente en même temps leurs exigences. De même pour la formation professionnelle: le travailleur qui retourne au Maroc avec une qualification professionnelle aura des exigences beaucoup plus grandes. Pour donner une formation générale de base, il faut également tenir compte de quelques caractéristiques psychologiques. Le comportement d'un travailleur marocain repose sur un équilibre interne qu'il faut respecter: il se sent l'héritier légitime d'une civilisation, d'un passé glorieux (se manifestant dans la cuisine, l'hospitalité...). Inconsciemment il a la nostalgie de cette grandeur passée. En même temps, il se trouve dans une situation de sous-développé et est animé d'une volonté puissante d'aller de l'avant. Ce sont ces composantes de sa personnalité qui expliquent sa sensibilité d'écorché, son blocage psychologique. Il faut donc traiter avec une extrême prudence ces éléments qui régissent son équilibre interne. Ainsi, la religion par exemple est une protection pour lui: c'est en effet la seule caractéristique qu'il puisse offrir aux Occidentaux pour affirmer qu'il est face à un monde moderne auquel il n'a pas accès. S'opposer à leur religion, c'est les nier. Mais les Marocains ne sont pas fanatiques. L'équilibre interne que leur permet de réaliser cette religion musulmane ne peut se transformer que dans la lutte, dans une période révolutionnaire.

Mais le but des cours reste la lutte contre l'ensemble des barrages que connaît le travailleur marocain, c'est-à-dire contre l'idéologie rétrograde. Cela demande de se libérer de la peur et du sentiment d'incapacité: une préparation culturelle en profondeur est nécessaire pour qu'il y ait continuité. Pour mieux comprendre cette profondeur, on peut comparer le travailleur marocain à un ensemble de couches géologiques issues du passé. Pour le libérer du poids du passé, il faut agir prudemment et avec douceur, parce qu'en

voulant arracher trop vite ces couches qui pèsent sur ses épaules, on risque de lui arracher en même temps la peau...».

Quel sera le rôle des enseignants?

Mohamed poursuit «Leur travail est un travail de formation de base: lire, écrire, calculer, parler. A travers cette formation de base, il faut donner aux travailleurs la capacité de dominer sa situation. L'ONEM offre l'occasion d'apprendre un métier. Mais ceux qui y vont constituent l'exception. L'important, c'est d'entretenir la grande masse dans cette voie. Cela demande beaucoup de patience. Il ne faut pas nous lier à un programme rigide. C'est également la continuité du travail qui crée le climat de confiance dans lequel les gens peuvent évoluer. Lorsqu'un adulte qui n'a pas eu la chance d'aller à l'école s'ouvre à la lecture, c'est comme un esclave à qui l'on casse les liens.».

Les sujets d'ordre économique suscitent un vif intérêt parce qu'ils permettent de comprendre les liens entre les différents éléments du monde du travail (loi de l'offre et de la demande, lien entre prix et salaires...). La discussion permanente entre les enseignants permet de corriger certaines erreurs, de confectionner une espèce de programme et enfin d'établir une plateforme qui sera adoptée en 1974, après plusieurs week-end de travail. En voici les objectifs:

«Objectifs politiques des cours d'alphabétisation dans une perspective globale: comprendre, maîtriser, se libérer, s'organiser, transformer. Donner aux travailleurs un des moyens de comprendre le monde extérieur et leur situation par rapport à lui. Leur permettre de maîtriser les mécanismes sociaux, économiques et politiques qui régissent ces rapports, de sorte qu'ils puissent se libérer de l'exploitation, de la domination et de la répression exercée sur eux par l'impérialisme sous toutes ses formes et en particulier dans l'état fasciste marocain, s'organiser et développer des formes de lutte pour transformer les rapports sociaux, économiques et politiques afin d'établir les bases d'une société nouvelle.

Quelques principes pratiques découlent de ces objectifs globaux:

- présenter une alternative aux rapports dominants-dominés qui caractérisent les modes traditionnels de transmission du savoir
- les cours doivent susciter la responsabilité collective des travailleurs
- l'enseignement doit élever le niveau de conceptualisation des travailleurs».

Qu'en est-il de l'organisation des travailleurs marocains?

Où se situent les enseignants par rapport à eux?

Cette question délicate a été abordée souvent avec Mohamed. «Une véritable alliance est nécessaire entre travailleurs belges et étrangers, le cadre syndical permet cette rencontre. Mais il est nécessaire de faire la distinction entre les différents groupes et surtout de respecter leur autonomie: les cours d'alpha se donnent dans les locaux de la FGTB mais le groupe des enseignants, tout en ayant des liens avec le syndicat, conserve son autonomie. De même pour le groupe de militants marocains: le syndicat est l'organisation des travailleurs, mais tous ont le droit d'y avoir un coin à eux pour s'auto-organiser en responsables au sein d'une classe ouvrière unie. Les 3 sphères (groupe d'alpha, syndicat, groupe marocain) sont claires et distinctes. Il reste l'ambiguïté du syndicat qui refuse de définir clairement sa responsabilité».

Cette clarification des relations entre les divers groupes et les responsables syndicaux prit un certain temps et ne se fit pas sans tensions.

A un certain moment, les amicales marocaines ont trouvé bizarre que j'aie dans les familles. Elles estimaient que ce n'était pas possible que quelqu'un fasse du bénévolat, que je devais avoir une idée derrière la tête! J'avais commencé à suivre des cours d'arabe pour pouvoir un peu m'expliquer. Il y eut même des pressions sur les familles, pour que les femmes ne m'accueillent plus chez elles. J'ai continué à les voir, j'ai toujours des contacts avec elles mais en cachette.

JACQUELINE GILBERT

Bientôt un nouveau problème apparut: la question des enfants scolarisés qui commençaient alors à accompagner leurs papas aux cours d'alpha. Où organiser des cours pour eux? Dans quel cadre? Avec quels enseignants? Ces questions furent également abordées en avril 1974. Alors que les formateurs décidaient de les refuser, Mohamed insistait sur la nécessité de s'occuper d'eux.

Quelles difficultés les enfants immigrés rencontrent-ils dans l'enseignement? *«En primaire: problème de la langue maternelle. Actuellement il n'y a aucune solution rationnelle pour eux en Belgique. Il existe des cours parallèles à usage des étrangers (classes dites de «préparation»), solution qui entretient le sous-développement des immigrés. Au secondaire: l'orientation est forcée. Comme beaucoup ont du mal à suivre, la plupart du temps on les oriente vers l'enseignement professionnel. Dans ces écoles, il y a un climat de délinquance, donc les enfants sont mal protégés. Pour aider les immigrés à résoudre leurs difficultés, il faut donc avant tout lutter pour que leurs enfants aient un bon enseignement. Les parents immigrés, au bout de quelques années dans notre pays, se rendent en effet compte que le seul bénéfice de leur passage chez nous, c'est d'apprendre à lire, écrire et calculer, mais c'est surtout de permettre à leurs enfants d'apprendre. Si un travail continu se fait en direction des enfants, en collaboration avec les parents, beaucoup de problèmes seront résolus».*

C'est pourquoi Mohamed mit en route la création des «Ecoles de l'Avenir». Et c'est ainsi que de 1970 à aujourd'hui, des formateurs d'alpha d'alors ont, jour après jour, assuré la continuité et le développement du travail d'alphabétisation.

Mohamed et les cours d'arabe

L'amour que portait Mohamed à sa culture le poussera à mettre sur pied des cours d'arabe. D'abord pour les travailleurs, afin qu'ils puissent correspondre: écrire des lettres à leur famille, des lettres en style télégraphique, ne contenant que l'essentiel. Par exemple «Je suis bien. Passe bonjour à tout le monde. Mandat arrivera bientôt». Celui qui parvenait rapidement à écrire deux ou trois mots ayant un sens était beaucoup plus enthousiaste et se sentait capable.

Il a également organisé un cours d'arabe pour ceux qui savaient déjà lire et écrire. Ce qu'il aimait par-dessus tout, c'était de discuter avec les travailleurs des textes relatant les voyages d'ambassadeurs arabes en Occident au 19ème siècle. Mohamed décida de partager avec ceux qui savaient lire et écrire ce qu'il avait lu sur l'Orient et l'Occident. Les discussions tournaient autour de la question: qu'est-ce qui a fait progresser l'Europe? Certains disaient: «c'est l'industrie, c'est le commerce, c'est l'agriculture». Un jour, un ouvrier a résumé la cause du progrès de l'Europe: «ce n'est pas le commerce, ni l'agriculture, mais la science du commerce, la science de l'agriculture».

Pour Mohamed, ce genre de discussion était primordial. Enfin, à côté des cours pour les immigrés, Mohamed décide fin 1972 de créer un cours de langue et de culture arabe pour tous les amis belges qui rendaient des services.

bda	l'bdū	kolle xi sal l'bdū
kummal	l'kmāl (l'état fini, parfait) l'kmal (le complément)	
qra	l'qraya (l'étude) ^{suffisamment bien} et curie	kolle xi m'n lqraya, l'qraya ras mal
bqa		mabqa liya mangul!
ttallem	ttalūm	lli dar rasū fittalūm dial xi an'a hsen men lli dar rasū ghir fittkharaf.
An'a: métier, gual	kheddām l'sn'tū	sin'a: industrie tijara: commerce filaḥa: agriculture
hrfa: met artis	ā m'n hrfa 'andek	ma bgaṭš l'hrfa kif kant yyam zman.
khedma: travail	l'khedma qtila had l'ijjam	

Extrait des notes de cours d'arabe donnés par Mohamed El Baroudi.

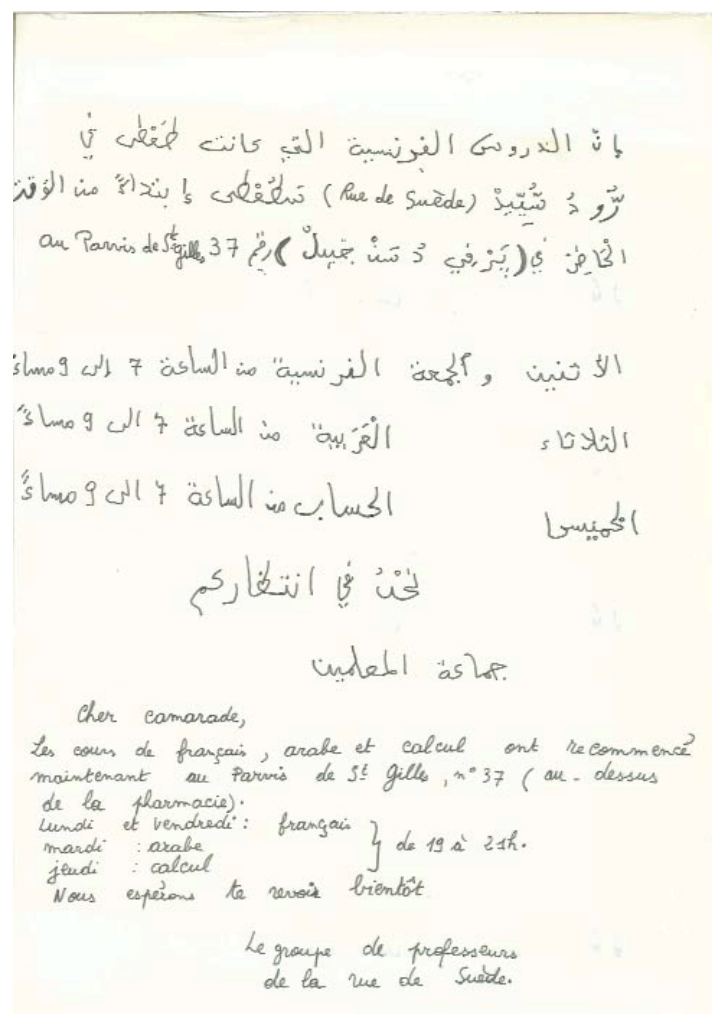


Mai 2002 – la Commune de Saint-Josse avait tenu à rendre un hommage particulier à l'apport de Mohamed El Baroudi à la commune, tant en matière d'éducation des enfants (cours d'arabe), que de participation citoyenne à la gestion de la multiculturalité.



© Mustapha Bentaleb

En 1982, réunion de jeunes du RDM (Regroupement Démocratique Marocain) et de l'UNEm (Union Nationale des Etudiants du Maroc) à l'occasion du mariage de l'un d'entre eux.



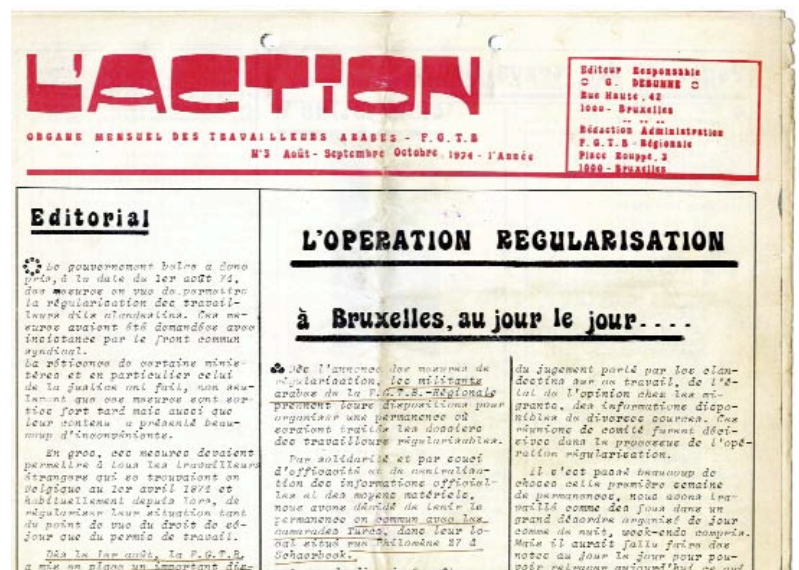


Novembre 2003 – Conférence «Fil Rouge» à Ixelles (Bruxelles)

«Réappropriation de l'histoire syndicale de l'intégration de l'immigration à Bruxelles» avec comme intervenants René Deschutter, (ancien Secrétaire régional de la FGTB de Bruxelles), Annie Crolop, (une des premières enseignantes fondatrices des cours d'alphabétisation), Alain Leduc, (Echevin à Saint-Gilles, Co-Président de Lire et Ecrire Bruxelles) et Mohamed El Baroudi (militant et professeur d'arabe).



Septembre 2003 – Lire et Ecrire fête ses 20 ans à la Maison du Peuple à Saint-Gilles (Bruxelles). La soirée sera marquée par de nombreux témoignages, un hommage aux anciens et la présence de personnalités politiques progressistes, socialistes, écolos et démocrates-chrétiennes.



En 1974, la FGTB édite «L'Action», journal des «travailleurs arabes» de la FGTB



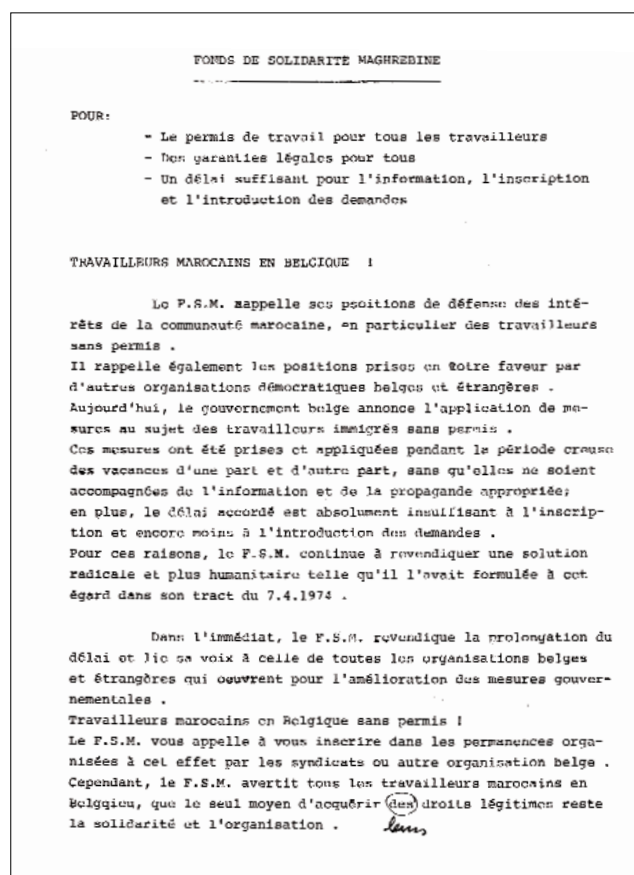
A l'enseigne de Cinzano, le café «Au petit coq», situé en face de la gare du midi où se trouvaient les «rabatteurs» qui «accueillaient» les immigrants fraîchement arrivés et à qui ils demandaient de grosses sommes pour leur fournir des papiers en règle ou un logement.



Juin 2005 - Tournage avec la RTBF «au Caveau» à Saint-Josse, retour aux sources dans le 1er lieu de réunion du RDM début des années '70, avec Mohamed JABOUR, Echevin.



Avril 2005 - Tournage avec la RTBF au Collectif Alpha de Forest (Bruxelles)
«Sur les traces des premiers alphabétiseurs», rencontre entre les initiateurs des cours d'alpha, les équipes actuelles, les formateurs et les apprenants.



Créé en 1973, c'est un fonds de cotisations pour payer le coût du rapatriement au Maroc des corps des travailleurs décédés sur les chantiers ici, dans la construction du métro ou sur le chantier de l'aéroport de Zaventem.

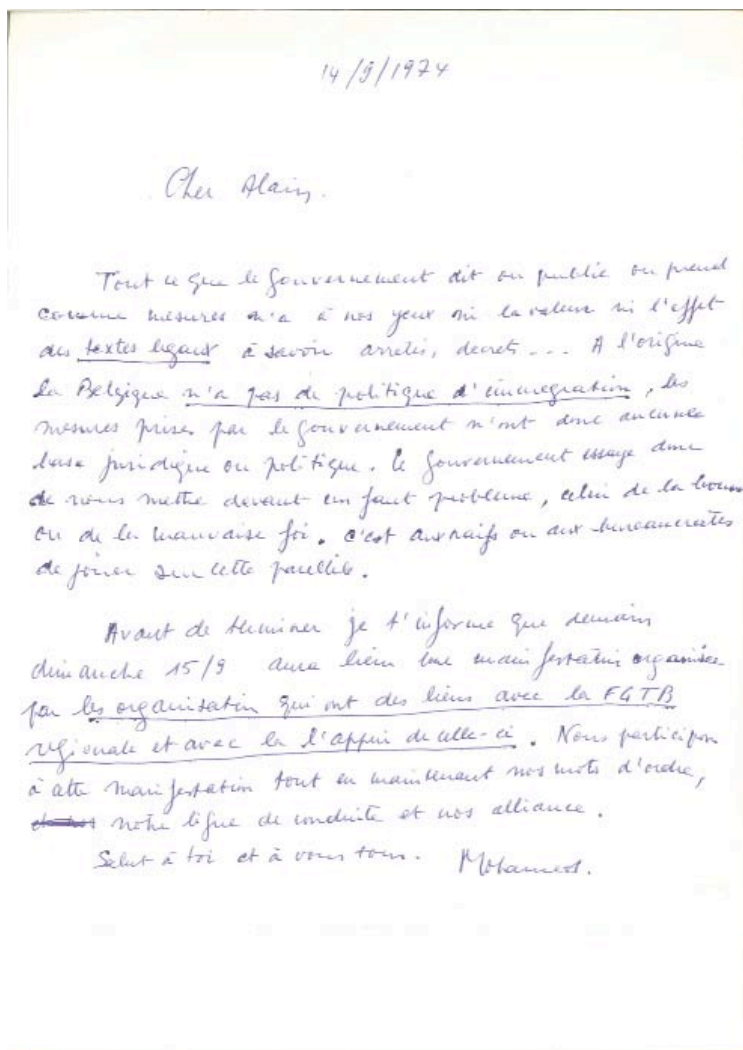


Avril 2005 – Tournage avec la RTBF à l'école Uylenspiegel, école primaire à Saint-Gilles (Bruxelles), en présence des directeurs/directrices des écoles communales.
«Retour sur la conception de Mohamed El Baroudi de l'interculturel à l'école».



© Fatima Sirdi

Quelques jours avant son décès, le 12 juin 2007, la famille de Mehdi Ben Barka vient rendre visite à Mohamed El Baroudi à la Clinique Saint-Michel. De gauche à droite: Fouz Ben Barka (fille de Mehdi Ben Barka), Mohamed El Baroudi, Ghita Ben Barka (épouse de Mehdi Ben Barka), Fatima Touzani-El Baroudi (épouse de Mohamed), Saad Ben Barka (fils de Mehdi Ben Barka); à l'avant-plan, deux des trois fils de Mohamed El Baroudi, Zakaria et Radouane (Ziad, absent sur la photo).



Septembre 1974 – Extraits d'une lettre manuscrite de Mohamed El Baroudi à Alain Leduc concernant l'absence de politique d'immigration de la Belgique.



MAGALI JOSEPH
COORDINATRICE CELLULE
RECHERCHE ET
DÉVELOPPEMENT DE LIRE
ET ECRIRE BRUXELLES

Pour une école à vocation interculturelle: Baroudi et l'école

La pensée de Mohamed El Baroudi et ses propositions concernant l'école prennent leur sens et leurs racines dans sa propre histoire et son parcours. Dès la fin des années '60, il crée les premiers cours de langue et de culture arabes à Bruxelles. Au départ, ces cours étaient destinés aux adultes rencontrés dans le cadre des cours d'alphabétisation. Transversalement, il s'agissait de mettre en exergue les particularités de chaque culture mais aussi, les complémentarités, les universalismes. Partant de la conviction que, pour maîtriser le français, il fallait maîtriser sa langue maternelle, Mohamed El Baroudi a eu l'idée de créer des cours de langue et de culture arabes pour les enfants. Agréés et financés par la commune, ces cours ont donc vu le jour dans une école de Saint-Josse et avaient lieu le mercredi après-midi après les cours obligatoires. C'était le début d'un long cheminement de Mohamed vers une école interculturelle que Magali Joseph analyse pour nous.

Lors d'un entretien¹ sur l'école et les cours de langue et cultures arabes, Mohamed El Baroudi déclara: «*L'objet de ces cours était de présenter l'Islam comme moyen de civilisation, de parler de l'histoire de la civilisation arabo-islamique du Moyen-Age. Car l'Islam a fait bénéficier l'Europe de toutes sortes de découvertes. Les questions que j'abordais étaient: «Qu'est-ce que ces arabo-musulmans avaient transmis à l'Europe? Est-ce qu'ils avaient été utiles au développement de la civilisation?»*. Ensuite, en 1974, avec les bénévoles du Regroupement Démocratique Marocain (RDM)², M. Baroudi a lancé les premières expériences avec les parents d'élèves à Schaerbeek, Saint-Josse et Saint-Gilles. Il fallait préparer les parents des enfants primo-arrivants à accompagner leurs enfants dans leur scolarité. C'était le principe de «l'école de l'avenir»: associer les parents à la scolarité de leurs enfants par des cours de langue, de culture arabe et les faire participer à la transmission du savoir.

Un autre événement qui a marqué le parcours de M. Baroudi et qui peut en partie expliquer ses positions sur l'école est l'affaire Nols³. Cette affaire remonte au mois de février 1983. A cette époque, Roger Nols, alors Député-Bourgmestre de Schaerbeek, annonce qu'il va fermer neuf établissements scolaires comptant un trop grand nombre d'enfants issus de l'immigration. Il profite alors du désarroi des enseignants lassés de se retrouver dans des classes nombreuses et multiculturelles sans aucun soutien. La fermeture de ces neuf écoles n'a heureusement pas eu lieu grâce à un mouvement de solidarité entre parents et enseignants. Mais ne risque-t-on pas de revenir à de telles dérives? En effet, la situation n'a pas vraiment évolué au niveau du public des écoles. Actuellement, un grand nombre d'établissements scolaires se retrouve avec une forte concentration d'élèves issus de milieux socio-économiques défavorisés et d'élèves d'origine étrangère, surtout dans les grandes villes⁴.

Avant d'aborder le projet de Mohamed El Baroudi «une école à vocation interculturelle», nous réaliserons, dans un premier temps, un bref état des lieux des performances de notre système éducatif en termes d'égalité des chances et de ségrégation.

Ensuite, nous présenterons en détail la proposition de Mohamed El Baroudi dans son rapport au Ministre de l'Enfance en 2002⁴. Une véritable *pédagogie interculturelle pour l'école!* C'est le plaidoyer de M. Baroudi. Qu'entend-il par «pédagogie interculturelle», mot souvent galvaudé et interprété de diverses manières? Que propose-t-il concrètement?

Enfin, nous analyserons dans quelle mesure cette proposition pourrait améliorer l'efficacité de notre système scolaire en terme de réussite des élèves d'origine étrangère et, plus généralement, des élèves issus de milieux socio-économiques défavorisés.

Échec scolaire des élèves d'origine étrangère et ségrégation

Fin mai 2006, l'OCDE⁵ publiait un rapport montrant que, selon les données de l'enquête internationale PISA 2003, la Belgique était l'un des pays présentant les plus grandes inégalités de compétences scolaires entre autochtones et allochtones (OECD, 2006). Selon les chercheurs de l'Université de Liège⁶, les élèves d'origine étrangère réussissent moins bien que les élèves «natifs» (c'est-à-dire les élèves nés en Belgique et dont au moins un des parents est né en Belgique) en mathématiques, en lecture et en sciences.

Toujours selon ces chercheurs, la variable «origine étrangère» prise isolément ne permettrait pas d'expliquer, à elle seule, la variation des résultats. D'autres facteurs sont étroitement liés à la réussite ou l'échec scolaire, dont le niveau socio-économique, qui est un facteur explicatif prédominant. «La faiblesse des scores des élèves nés à l'étranger, comme celle des élèves de milieux défavorisés, constitue un facteur de pré-occupation majeur⁷. Par ailleurs, selon l'étude «Les indicateurs de l'enseignement»⁸, le système scolaire en Communauté française de Belgique fait partie des systèmes éducatifs les plus ségrégatifs au niveau des acquis des élèves et au niveau de leurs caractéristiques socio-économiques. «En Belgique, en Allemagne, aux Pays-Bas et en Italie, plus d'un tiers des élèves les plus défavorisés socialement devraient changer d'établissement si l'on voulait que les écoles soient socialement équilibrées»⁹. Concernant la ségrégation selon le lieu de naissance des parents, la Communauté française de Belgique ne s'en sortirait pas trop mal comparativement aux autres pays européens. Mais les chiffres sont à relativiser au regard de la proportion importante d'élèves de 15 ans dont les deux parents sont nés à l'étranger dans notre pays. En effet, par rapport aux autres pays, la Communauté française de Belgique a une masse plus importante d'élèves d'origine étrangère, déjà dispersée sur le territoire et dans les écoles.

Ces chiffres concernent l'ensemble de la Communauté française de Belgique, mais qu'en est-il des grandes villes, comme Bruxelles, composées d'une concentration plus importante de personnes étrangères ou d'origine étrangère? L'examen de la situation de 5 écoles bruxelloises en quartiers défavorisés¹⁰ démontre une forte ségrégation au niveau de l'origine des élèves puisque dans certaines écoles, la population belge autochtone est réduite à quelques pourcents de la population scolaire. Dans l'une d'entre elles, le pourcentage de belges «autochtones» («non allochtones naturalisés») est réduit à 2 % et le niveau de multiculturalisme est très élevé dans ces 5 écoles.

Les enseignants quant à eux, particulièrement dans ces écoles, se retrouvent devant des classes très hétérogènes avec des élèves de cultures parfois fort différentes. Comment faire avec 25 élèves d'origine marocaine, turque, brésilienne,... qui, pour la plupart, ne maîtrisent pas la langue française? Les enseignants ne sont par ailleurs pas toujours préparés et outillés pour faire face à ce genre de défi.

Une pédagogie interculturelle à elle seule arrivera-t-elle à enrayer l'échec scolaire? Il est bien évident que non. Par contre, combinée à d'autres mesures structurelles, sans doute pourrait-elle permettre d'avancer en ce sens. A cet égard, que propose Mohamed El Baroudi? De quoi parle-t-il lorsqu'il parle d'une école «à vocation interculturelle»?

Contribution à l'interculturel (2002)

Fondé sur son expérience de trente-cinq années d'enseignement de la langue et de la culture arabes dans certains établissements scolaires à Bruxelles ainsi qu'au sein d'activités d'initiation à ces matières pour des adultes, ce rapport «Contribution à l'interculturel» rédigé en 2002, analyse les expériences de type interculturel telles qu'elles sont pratiquées aujourd'hui et présente les éléments de mise en œuvre d'une réelle pédagogie interculturelle. Mohamed El Baroudi fait le constat que les expériences interculturelles menées actuellement ont émergé avec l'arrivée et l'installation des familles d'origine non-européenne. Selon lui, l'insertion scolaire des enfants d'origine étrangère a commencé à révéler quelques difficultés qui apparaissent comme étant le fait du passage d'un système culturel et éducatif à un autre.

*Ainsi, les enseignants constataient que ces enfants avaient tendance à faire des constructions langagières et grammaticales étrangères à la langue française. (...) De plus les enseignants allaient progressivement découvrir que le modèle éducatif du milieu familial engendrait chez l'enfant des comportements qui pour eux étaient incompréhensibles ou incompatibles avec les normes établies dans la société d'accueil.*¹¹

Certaines expériences «interculturelles» sont donc nées suite à ce constat. Mais pour Mohamed El Baroudi, tout comme pour d'autres auteurs, ces expériences sont restées à la marge du système éducatif.

L'intégration de l'interculturel à l'école

La Commission du Dialogue interculturel a elle aussi fait le même constat. Selon le rapport de cette commission¹², les expériences interculturelles menées jusqu'à présent ne sont pas de véritables projets interculturels pour l'école. «Le modèle qui a prévalu jusqu'ici, celui de la simple assimilation aux standards culturels dominants, doit être abandonné au profit d'un modèle d'enseignement qui soit résolument ouvert à la diversité culturelle».

En outre, la plupart de ces expériences ont été menées dans des contextes sociaux «problématiques» ou «défavorisés». Il est rare en effet d'entendre parler de projets interculturels dans les écoles élitistes, constituées d'élèves de milieux socio-économiques plus favorisés.

Comment peut-on passer d'une telle situation à une situation où une véritable pédagogie interculturelle viendrait s'insérer au sein du système éducatif de la Communauté française de Belgique? C'est à cette question que le rapport «Contribution à l'interculturel» tente de répondre.

Selon M. Baroudi, pour intégrer l'interculturel dans le système éducatif de la Communauté française, il faut en définir le contenu fonctionnel et ainsi définir son but, ses moyens et son cadre de référence.

1 *Le but déterminé est l'enrichissement du système éducatif par des apports des cultures étrangères qui se reflète par l'accroissement des connaissances de tous les*

Pour l'aspect culturel, El Baroudi proposait des équipes mixtes, sensibilisées conjointement à l'interculturel et capables de valoriser la dimension interculturelle de toute chose. Il y revenait sans cesse: «Si l'on veut préserver la noblesse du métier d'enseignant, il faut encourager la diversité culturelle de la classe, confronter les talents, permettre aux enfants d'origines diverses de s'enrichir au contact les uns des autres». «Un enseignant digne de ce nom ne peut être raciste. Un enseignant ne traite pas avec un enfant noir ou blanc, il traite avec une intelligence.»

DANIEL SOIL

élèves, par l'élargissement de leur capacité de jugement et par leur éducation sur base de valeurs de solidarité et de convivialité humaine.

2 La manière déterminée consiste à donner des leçons d'ouverture aux cultures d'origine tout en y introduisant un processus d'interaction créatrice entre différents apports culturels dans le creuset d'un système éducatif homogène.

3 Le cadre déterminé est celui bien sûr du système éducatif de la Communauté française avec ses principes, ses valeurs, ses buts et ses finalités.¹³

L'interculturel dans les cours de math, d'histoire, etc.

Après avoir défini le contenu fonctionnel, il faut préciser les critères de choix des apports culturels. Ils sont au nombre de trois:

1 Le premier critère est l'existence de ces apports culturels dans la langue de l'enseignement. C'est dans cette langue que les enseignants vont s'approprier la matière et qu'ils vont préparer et donner les leçons d'ouverture.

2 Le deuxième critère est celui de l'ouverture: il ne faut insérer dans les leçons que les apports culturels qui portent en eux des facteurs d'ouverture sur les autres cultures et non des facteurs d'agression ou de cloisonnement.

3 Le troisième critère est celui de la complémentarité cognitive: pour atteindre le but de l'interculturel, les apports culturels insérés dans les leçons doivent être complémentaires. Il faut une articulation entre les différents apports permettant aux élèves de comprendre les liens entre les éléments et de les comparer entre eux.

Pour Mohamed El Baroudi, un véritable projet interculturel devrait intégrer les aspects positifs de la culture, de la philosophie, de l'histoire arabo-musulmane, dans l'ensemble des cours de l'enseignement de la Communauté Française.

*Par exemple, en parlant de l'algèbre, il faut expliquer que les arabes, dans leurs relations commerciales avec l'Inde, ont découvert les mathématiques. Ils les ont apprises pour leur compte, les ont améliorées et transmises à l'Europe. Il faut sortir du dualisme «les arabes sont bons ou mauvais!» pour enseigner des faits historiques: les arabes ont joué un rôle dans l'histoire. Nous devons enseigner une certaine matière, l'histoire arabo-islamique, et laisser naître la capacité de réfléchir et de juger petit à petit. C'est cette capacité qui sera le grand bénéfice que les élèves retireront de cet enseignement. C'est cela qui, à mon sens, représente l'interculturel.*¹⁴

La création d'une Commission de Propositions et d'Accompagnement

Ces propositions permettant l'intégration de l'interculturel dans le système éducatif de la Communauté française ne pourraient être réalisables, selon Mohamed El Baroudi, sans la création d'une *Commission de Propositions et d'Accompagnement*. Cette Commission, composée d'experts, d'universitaires spécialisés dans les cultures, de pédagogues, aurait pour mission, entre autres, de *proposer les sujets et les textes qu'ils jugeront appropriés comme matière didactique ainsi que de les présenter et les commenter d'une manière qui aide les enseignants dans le choix, l'insertion et l'explication*.¹⁵

Pourquoi plaider pour une école à vocation interculturelle?

Écoles «ghettos», échec scolaire des élèves d'origine étrangère, difficultés pour les enseignants à gérer des classes multiculturelles... De récentes études montrent que le système scolaire en Communauté française de Belgique ne parvient pas à faire réussir les enfants d'origine étrangère et issus de milieux socio-économiquement défavorisés et

que ce système scolaire est l'un des plus ségrégatif d'Europe. Pourquoi? Selon nous, une partie de l'explication réside dans le fossé entre la culture de l'école et la culture de certains parents et de leurs enfants. Outre ce fossé, certaines cultures font l'objet d'un processus de dévalorisation. Dans nos écoles, on enseigne l'allemand ou l'anglais, mais l'arabe ou le turc (entre autres), n'étant pas inscrit dans le programme scolaire, ne font pas partie des langues valorisées par notre système éducatif.

L'inégalité des acquis culturels face à l'Ecole

Si on part de l'hypothèse selon laquelle la réussite scolaire est liée en grande partie au milieu socio-économique et culturel d'origine, on peut légitimement se poser la question du processus en œuvre qui rend cette «relation» significative. Selon nous, une partie de l'explication se trouve dans une analyse en terme d'inégalités des acquis culturels face à l'Ecole. Il existe un écart entre la culture des familles que l'on appelle «défavorisées» ou «d'origine étrangère» ou «immigrées» et celle de l'école. Et cet écart a un impact sur la scolarité des enfants. En effet, les acteurs scolaires sont porteurs d'une série de normes culturelles «légitimées» et dominantes. Certains parents et élèves peu familiers avec la culture scolaire ne maîtrisent pas forcément ces normes. Ces parents et élèves sont par ailleurs porteurs de leurs propres repères culturels qui sont en quelques sortes perçus comme «illégitimes», dévalorisés et considérés comme un handicap par le monde scolaire.

La sociologie de l'éducation a mis en évidence le fait que certains enfants sont favorisés non parce qu'ils seraient plus intelligents, mais parce qu'ils ont hérité de leur milieu familial des codes (Bourdieu¹⁶), des attitudes, un langage (Lahire¹⁷), un rapport à l'écrit (J-M. Besse¹⁸) ou un rapport au savoir (Charlot, Beaulieu et Rochex¹⁹) scolairement «payants».

Dans les milieux «plus aisés» ou plus dotés en capitaux culturels, les enfants savent déjà ce que l'école est censée leur enseigner et les parents savent quelle attitude - ou «posture relationnelle²⁰» - adopter vis-à-vis de l'école. Pour d'autres élèves, cette familiarité fait «défaut», ils ne trouvent guère de continuité entre leurs expériences «familiales» et les attentes scolaires que ce soit au niveau comportemental ou au niveau des «compétences» à atteindre pour réussir. Quant aux parents peu dotés en capitaux culturels (ou dont les capitaux ne sont pas adaptés aux attentes scolaires), ils sont peu familiers des règles de fonctionnement, normes et valeurs inhérentes au système éducatif. L'école a donc beaucoup de difficultés à se décentrer par rapport à sa propre culture «dominante» et voir la multiculturalité comme une richesse et non comme un problème. Les cultures européennes, partiellement similaires à la culture dominante, telles que la culture allemande ou anglaise, posent moins de problèmes. Par contre, la langue et la culture turque ou marocaine font toujours l'objet d'une représentation négative et ne font toujours pas partie du programme scolaire. Apprendre la langue du pays d'origine entraverait-il l'apprentissage de la langue de l'enseignement?

La dévalorisation de certaines cultures

Des chercheurs de l'IRFAM²¹ se sont penchés sur les compétences linguistiques et socio-cognitives des enfants de migrants turcs et marocains²². Les résultats de leurs recherches sont fort intéressants. Ils montrent en effet que la connaissance d'une autre langue et d'une autre culture que la sienne est fortement liée à la maîtrise de la langue d'origine et à la confiance dans sa propre structuration identitaire. En effet, les enfants d'immigrants qui apprennent leur langue maternelle progressent plus rapidement que d'autres dans la maîtrise d'une langue étrangère.

Au Canada où l'on donne certains cours dans la langue d'origine à des populations minoritaires, on a pu constater que cette politique linguistique multiculturaliste donnait des effets inattendus.

Les enfants:

- développent une meilleure compétence dans la langue majoritaire;
- ont de plus amples capacités d'analyse linguistique tant au niveau de la langue majoritaire que d'origine;
- accentuent leur capacité de conceptualisation;
- développent une plus grande vigilance par rapport aux attentes des interlocuteurs.

Comment apprendre une autre langue lorsque l'on sent que sa propre culture est dévalorisée ou niée? Peut-on trouver sa place dans un système éducatif qui voit certaines cultures comme étant un «problème» et non une richesse? Pour Crutzen et Manço²³, «L'élimination de la langue et de la culture de l'enfant de son répertoire de codes et de comportements à l'école peut induire un sentiment d'insécurité ou de honte par rapport à la langue parlée à la maison, et par là, une réaction d'hostilité envers le groupe culturellement majoritaire».

Conclusion

Il est évident que pour faire face à cet «échec» de l'école en Communauté française de Belgique, instaurer une pédagogie interculturelle ne suffirait pas. D'autres solutions doivent être mises en place et notamment, des mesures structurelles rendant les écoles plus mixtes aux niveaux social et culturel.

Ceci dit, la Communauté française aurait tort de se priver d'un véritable projet interculturel pour l'école. Celui-ci permettrait, selon nous, d'atténuer grandement le fossé existant entre la culture dominante portée par l'école et les cultures des familles d'origine étrangère et/ou issues de milieux socio-économiques défavorisés. La Commission du Dialogue interculturel plaide elle aussi pour que les cours s'ouvrent davantage aux cultures d'origine des élèves issus de l'immigration. Dans son rapport, cette Commission propose d'intégrer d'avantage l'histoire des migrations dans les cours d'histoire, de géographie, de littérature, mais aussi dans les cours de sciences où l'apport des cultures non européennes aux découvertes pourrait être développé. Cette proposition a largement été alimentée dans le rapport de 2002 par Mohamed El Baroudi, qui, dans sa partie annexe, évoque un grand nombre d'exemples d'apports culturels dans les mathématiques, la littérature, l'histoire, les sciences, etc.

Un véritable projet interculturel permettrait aux élèves de se sentir intégrés dans leur pays d'accueil, d'être reconnus dans leur identité propre, d'être valorisés, mais aussi de voir combien les cultures sont proches les unes des autres, combien elles sont complémentaires et enrichissantes. Si l'école parvient à valoriser d'autres cultures que la sienne, on peut penser qu'elle parviendra à réduire chez l'élève le sentiment d'hostilité et de fermeture envers la langue et la culture dominante. Et peut-être, alors, parviendra-t-elle à améliorer leur envie et leur capacité d'apprentissage.

Une véritable démarche interculturelle inviterait les acteurs scolaires à se décentrer par rapport à leur propre culture: à avoir une certaine conscience de leur rôle, de leur place, de leur identité... Aussi, cette démarche pédagogique pourrait-elle être bénéfique par rapport au fossé existant entre école et familles de milieux socio-économiquement défavorisés. Toute famille est porteuse d'une culture qui lui est propre et dans certains

cas, cette culture diffère grandement de celle de l'école. De la même manière que pour les cultures d'origine, l'intégration d'un véritable projet interculturel à l'école pourrait permettre aux cultures populaires d'être valorisées au sein même du système éducatif. A méditer...

Un enfant qui est reconnu dans sa culture aura plus de facilité à accepter la culture du pays dans lequel il se trouve.

Mohamed EL BAROUDI
Professeur de langue et de
culture arabes

CONTRIBUTION A L'INTERCULTUREL

Rapport adressé au Ministre de l'Enfance de la
Communauté française

Septembre 2002

Notes & Bibliographie

- 1 Entretien réalisé par Alain Leduc en 2005.
- 2 Le Regroupement démocratique marocain est né en août 1974. Il avait notamment comme objectif de faire face aux «amicales», des associations commandées par la police marocaine afin de contrôler les ressortissants marocains à l'étranger.
- 3 Après être entré en politique au sein du Mouvement libéral (le PLP), Roger Nols rejoint le FDF en 1964. La même année, il devient conseiller communal de Schaerbeek. Bourgmestre en 1970 et député en 1971, il démissionne de ses deux mandats respectivement en 1989 et 1992. Son discours passe dans les années '80 d'une défense des Francophones face aux Flamands à un discours musclé à l'encontre de l'immigration. Aux élections communales d'octobre 1982, il emporte 51,52% des suffrages avec sa liste NOLS (Nouvelles Orientations des Libertés Schaerbeekoises). L'année suivante, il quitte le FDF et, après être resté indépendant, rejoint le PRL pour les élections européennes du 17 juin 1984, où il réalise le deuxième score en Wallonie et à Bruxelles.
- 4 EL BAROUDI, M., Contribution à l'interculturel. Rapport adressé au Ministre de l'Enfance de la Communauté française, 2002.
- 5 OCDE: Organisation de Coopération et de Développement Economique.
- 6 BAYE, A., DEMONT, I., FAGNANT, A., LAFONTAINE, D., MATOUL, A., MONSEUR, C., Les compétences des jeunes de 15 ans en Communauté française de Belgique en mathématiques, en lecture et en sciences. Résultats de l'enquête «PISA 2003» Les Cahiers du Service de Pédagogie expérimentale, 2004, n°19 et 20.
- 7 BAYE, A., et Alïi, 2004, p. 92.
- 8 Ministère de la Communauté française de Belgique/ETNIC, 2006. Les Indicateurs de l'enseignement, n°1.
- 9 Ibidem p. 64.
- 10 JOSEPH, M., LEDUC, A., Bruxelles, exemple d'une dualisation accrue dans les grandes villes. Journal de l'Alpha, septembre 2005, n°148, p. 52-58.
- 11 EL BAROUDI, M., Contribution à l'interculturel. Rapport adressé au Ministre de l'Enfance de la Communauté française, 2002.
- 12 DELRUELLE, E., TORFS, R., Rapport final de la Commission du Dialogue interculturel, 2005, p. 89.
- 13 EL BAROUDI, M., Contribution à l'interculturel. Rapport adressé au Ministre de l'Enfance de la Communauté française. 2002, p. 6.
- 14 Ibidem p. 8.
- 15 Entretien accordé par Mohamed El Baroudi à Alain Leduc en 2005.
- 16 BOURDIEU, P., PASSERON, J.-C., La Reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement. Paris, Ed. de Minuit, 1970.
- 17 LAHIRE, B., Culture écrite et inégalités scolaires. Sociologie de l'échec scolaire à l'école primaire. Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1993.
- 18 BESSE, J.-M., L'écrit, l'école et l'illettrisme. Paris, Magnard, 1995.
- 19 CHARLOT, B., BEAUTIER, E., ROCHEX, J.-Y., Ecole et savoir dans les banlieues, Paris, Armand Colin, 1993.
- 20 MANGEZ, E., JOSEPH, M., DELVAUX, B., Les familles défavorisées à l'épreuve de l'école maternelle. Collaboration, lutte, repli, distanciation. Louvain-la-Neuve, Cerisis, 2002.
- 21 IRFAM: Institut de Recherche, Formation et d'Actions sur les Migrations.
- 22 CRUTZEN, D. et MANCO, A. (Eds). Compétences linguistiques et sociocognitives des enfants de migrants Turcs et Marocains en Belgique, Paris: L'Harmattan, 2003.
- 23 Ibidem p. 81.



FOUAD LAHSSAINI
PSYCHOPÉDAGOGUE &
DÉPUTÉ FÉDÉRAL ECOLO

Les Ecoles de l'Avenir Des écoles de «prolétarisation»?

«Nous étions jeunes, un idéal inébranlable en tête, animés par un contexte de mouvements de libération (Palestine, Nicaragua,...) inscrits dans la logique des pays non alignés. Et le Maroc aussi était en ébullition. Qu'importe les verdicts des procès de Frontistes et leurs lourdes condamnations, notre leitmotiv est en béton «camarade, quand tu tombes un autre camarade prend ta place» et la marche du monde vers le «grand soir» était lancée.»

Fouad Lahssaini, un des «marcheurs» de l'époque, nous livre son témoignage...

Nous étions prêts à mener tous les combats. L'UNEM (Union Nationale des Étudiants du Maroc) était notre état-major, le RDM (Regroupement Démocratique Marocain) notre relais (et vice versa), ensemble, nous entérinions nos projets en assemblées générales qui duraient souvent plus de 8 heures: lutter pour l'augmentation de la bourse pour les étudiants marocains, lutter contre l'instauration du minerval dans l'enseignement supérieur, lutter pour l'inscription de migrants dans la commune de Schaerbeek et d'étudiants dans des écoles supérieures, lutter contre le racisme, lutter pour le maintien de notre section (UNEM) dans le Conseil de Fédération (Parlement des étudiants marocains à l'étranger), dénoncer le régime marocain et ses atrocités, lutter contre la présence des amicales marocaines dans l'espace politique belge, défendre les droits des étrangers, soutenir les mouvements de libération dans le monde, et last but not least, mener un travail politique au sein de l'immigration marocaine pour une vraie citoyenneté. Penser globalement et agir localement nous était parfaitement familiers. Nous n'étions pas partisans du droit de vote. La citoyenneté n'a pas besoin de carte d'identité pour s'exercer: elle est effective ou pas!

Notre modèle?

Le Vietnam et son leader Ho Chi Min pour la pensée et le Che pour l'action. Tous deux insistaient sur le travail à la base et la démocratisation de la prise de décision. Avoir raison sans pouvoir compter sur l'engagement effectif des gens concernés est tout simplement une erreur stratégique.

Nous étions tous mal à l'aise avec le dogme basé sur l'idée que ce sont les intellectuels et en particulier les étudiants qui devaient être le fer de lance du combat politique. Pour nous, nous devions être côte à côte avec les personnes concernées. Dans le combat pour les régularisations tant des travailleurs que des étudiants (inscriptions) le mouvement était d'abord porté par les gens et nous apportions la logistique et la stratégie politique. Ainsi, jamais nous n'avions recommandé à quelqu'un de s'affilier et jamais les gens n'ont eu à nous craindre.

Pourtant, nous étions identifiés comme marxistes léninistes, appartenant à un mouvement clandestin, dont beaucoup de membres sont dans les prisons marocaines. Pire! Nous étions pointés d'un doigt accusateur, par les autorités marocaines, comme traîtres à la nation de par le soutien que nous apportions au processus d'autodétermination au Sahara. Ni musulmans, ni patriotes, ni indulgents vis-à-vis du régime d'Hassan II et pourtant dans la courte histoire de l'immigration marocaine, aucune autre force politique n'arrivait à mobiliser la communauté marocaine comme nous l'avions fait. Et ce ne sont pas les difficultés et accroche-pieds (souvent de la part d'amis progressistes) qui ont manqué.

Plus que d'être mobilisée, cette communauté s'était souvent reconnue dans nos luttes et répondait présente aux actions que nous mettions ensemble sur pied. C'est ensemble, partant du constat que parmi les clefs de la réussite d'intégration des travailleurs, la connaissance de la langue parlée et écrite du pays d'accueil était fondamentale. Ainsi, commençait l'histoire des «Ecoles de l'Avenir».

C'est en vivant l'expérience d'alphabétisation que des parents nous ont interpellés afin que l'on organise aussi des cours d'aide scolaire à leurs enfants! Sans toujours en être conscients nous mettions sur pied une application de la pédagogie de Paulo Freire. Elle repose sur la nécessité d'axer l'enseignement sur les problèmes et la réalité des analphabètes, pour leur apprendre à regagner leur pouvoir d'expression sur la base de leur expérience. C'est donc «naturellement» que ces parents étaient associés à la mise en place des Ecoles de l'Avenir. Ils en ont été les promoteurs. Et, chacune des quatre «écoles» (Schaerbeek, Saint-Josse, Saint-Gilles et Molenbeek) était co-gérée par les parents, le RDM et l'UNEM. Si ces deux derniers fournissaient «les instituteurs», les parents étaient le principal acteur dans le recrutement des élèves. Souvent, nous arrivions à saturation, par manque de locaux et/ou d'animateurs. Des «cours de devoirs» en semaine et des cours de «langue et culture» chaque week-end à la même heure, pour encadrer entre 40 et 120 enfants dans ces différentes écoles. Cela nous demandait une forte mobilisation. D'autant plus que les animateurs étaient tous bénévoles et souvent d'un niveau de vie à la limite de la précarité.

Ces écoles étaient le laboratoire d'expérimentation de nos idées et en particulier notre capacité à nous «prolétarianiser». C'est à l'occasion de discussions que nous avions sur le rôle du militant dans le travail de proximité que j'ai eu un échange, en tête à tête, avec Mohamed El Baroudi, sur ce concept de prolétarianisation. Cette notion dépasse le cadre du monde du travail et concerne l'ensemble du champ d'action du militant. Je passe sur les points de désaccords que nous avions, mais nous n'avons plus cessé de reparler de cette notion chaque fois que nous nous lançons dans une action. Et pas seulement sur les questions liées à l'enseignement. Mohamed El Baroudi avait même commencé à rédiger une note sur cette position de l'acteur politique, que je définirai aujourd'hui comme la capacité du militant à s'imprégner de la condition des gens qu'il veut défendre. C'est en se mettant à leur place que l'on peut ressentir la justesse de la cause et la défendre au mieux.

El Baroudi mettait cela en pratique dans toutes les situations, on sentait chez lui cette capacité à toucher rapidement aux points essentiels. Il demandait toujours des nouvelles de la famille, des enfants, avant de commencer un sujet de discussion. Pour lui, la situation personnelle était une donnée essentielle qui pesait toujours sur les capacités d'action des gens et il fallait en tenir compte. Construire l'action à partir des préoccupations des gens était la plus grande des garanties pour aboutir à une mobilisation et une participation effectives. Et le rôle du «politique» consiste à donner un sens à cette action afin que la revendication devienne une question sociale. Cette logique était au centre de la démarche d'El Baroudi. Une fois ce processus accompli et l'engagement pris, plus rien ne pouvait altérer le combat. Aussi, le rôle du «politique» ou de l'intellectuel devient celui d'un traducteur et non pas de propriétaire de cet engagement.

C'est cette pratique entre les «politiques» et les gens qui a donné force à l'expérience du RDM-UNEM. Mais qui a aussi souvent été combattue parfois par les proches et ceux dont on pouvait attendre davantage de soutien. En fait, ce qui gênait, c'était cette complicité et ce soutien dont bénéficiait cette expérience auprès de la population d'origine marocaine. Nous étions les «empêcheurs de tourner en rond», El Baroudi en était simplement le symbole. Aussi, il a été la cible privilégiée de tous ceux (dans le champ des progressistes) qui ne voulaient pas que cette expérience se développe. Que serait devenue cette expérience si une centrale syndicale avait mis à sa disposition des cadres afin de développer des outils de formation? Que serait devenue cette expérience si un ministère avait débloqué des moyens financiers (aussi facilement que pour d'autres) afin que cette expérience soit plus autonome?

Nous avions la conviction que notre projet, notre démarche dérangeait. Nous n'étions certes pas des plus faciles, mais mettre le RDM et en particulier El Baroudi, constamment à l'écart était devenu une pratique «normale».

Mais il n'y a pas que ces rivalités qui ont mis à mal cette aventure. Conjugée avec la faiblesse de la gauche marocaine (RDM et UNEM compris), les Ecoles de l'Avenir, comme d'autres projets, n'avaient que peu de chance de tenir sur le long terme! Le manque de moyens humains (de moins en moins d'étudiants du Maroc), allait mettre à nu notre faiblesse interne. De plus, dissidences et distanciations internes légitimaient la marginalisation de cette expérience, mais c'est d'abord la perte de l'objectif principal qui en sonna le glas. Nous n'étions plus en phase avec l'immigration, nous restions collés à une étape de l'histoire de celle-ci, sans pouvoir suivre son évolution.

Cependant, plusieurs centaines de jeunes sont passés par ces écoles et nous les croisons parfois. Tous nous disent à peu de choses près *«quand je pense à cette période, je me dis que c'était fameux ce que vous faisiez pour nous, merci»*.



SOPHIE LÉONARD
PERMANENTE À
BRUXELLES LAÏQUE ASBL,
RÉGIONALE BRUXELLOISE
DU CENTRE D'ACTION
LAÏQUE, SECTEUR
COMMUNICATION
SOCIO-POLITIQUE

Entre islam et laïcité: Au-delà du choc des civilisations¹

Dans un contexte difficile et complexe où l'Islam et le monde musulman se retrouvent en permanence sous le feu des projecteurs, amenant des questionnements multiples et des inquiétudes parfois légitimes, il est une mémoire précieuse, mais souvent méconnue. Au sein même de notre société, cette mémoire progressiste et humaniste, portée par les acteurs de l'immigration politique, constitue une ressource inestimable pour comprendre et peut-être dépasser les tensions, réelles ou fantasmées, entre l'Orient et l'Occident, l'Islam et la démocratie. Pour contrer aujourd'hui les tenants du « choc des civilisations », les adeptes de l'essentialisme, les pourvoyeurs de haine et les logiques d'affrontement, le rôle de chaque démocrate, laïque, humaniste – peu importe l'étiquette qu'il se donne – est aujourd'hui de veiller à la transmission de cette mémoire, même s'il arrive qu'elle nous dérange ou qu'elle force notre remise en question. C'est la vision de Sophie Léonard, Permanente à Bruxelles Laïque asbl (communication socio-politique) qui a travaillé sur les questions « Islam et laïcité », et a rencontré Mohamed dans ce cadre. Elle est membre depuis deux ans de la Commission Islam-laïcité à Paris.

S'il est une rencontre qui marquera à jamais ma conception de la laïcité, s'il est une personne qui incarnera toujours, pour moi, ce combat, c'est bien Mohamed El Baroudi. Depuis notre première rencontre, et au fil d'un dialogue ouvert reprenant son cours à chacun de nos rendez-vous, trop rares je le regrette, Mohamed El Baroudi m'a transmis, comme à beaucoup d'autres, une partie de la mémoire militante de l'exil et l'idée que, depuis toujours, il existe dans le monde de l'Islam des courants progressistes, des mouvements d'émancipation œuvrant pour la démocratie, la liberté et l'égalité.

Professeur de culture arabe, érudit dans tout ce que le terme a de positif, Mohamed El Baroudi a œuvré, sa vie durant, à faire connaître cette pensée et ces combats démocrates. Il le faisait avec des mots simples, un langage toujours accessible, sans pour autant manquer d'intégrer toute la complexité des situations et des contextes socio-historiques.

Un Islam à vocation libératrice²

Avec sa complice Caroline Pailhe, et le soutien de son ami François Houtard, Mohamed El Baroudi traduira l'œuvre de Mahmoud Taha, penseur soudanais exécuté en 1986 par le général Numéri pour hérésie contre l'Islam. Mahmoud Taha faisait partie des nombreux intellectuels qui travaillent, dans le monde musulman, à une relecture des textes au regard d'une approche historique, mais également sociologique. Dans son ouvrage, *Un Islam à vocation libératrice*, il mit en avant que la loi qui régissait les hommes devait être matérielle et laïque. Cela lui coûta la vie, et pourtant, ici, son assassinat ne fit aucune vague, pas même un léger remous. A peine quatre lignes dans *Le Monde*...

Pour Mohamed El Baroudi, ce silence était inacceptable. Il était convaincu qu'on ne pourrait lutter contre l'« intégrisme » – terme qu'il trouvait par ailleurs critiquable –, qu'en soutenant les voix des intellectuels, des idées et des combats acharnés en œuvre depuis les débuts de l'Islam et jusqu'à nos jours. Il ne se contentait pas, à l'instar de certains, d'évoquer de manière presque nostalgique, l'« âge d'or » de l'Islam.

A travers sa propre histoire et celle de son pays, celui où il avait appris - jusqu'à en payer le très cher prix de l'exil -, ce qu'était la résistance à l'oppression, il se battait pour sortir de ce qu'il nommait «un océan de ténèbres».

La question du pouvoir et les mouvements revendicatifs

Pour Mohamed El Baroudi, se référer uniquement aux textes fondateurs ne suffisait plus pour aborder l'Islam aujourd'hui. Il défendait une relecture de ces textes à la lumière de l'histoire, relecture qui permettait notamment de mettre en évidence de quelle manière la question du pouvoir, de sa nature et de sa définition, avait traversé le monde musulman, depuis la mort du Prophète jusqu'à aujourd'hui.

De la phase de conquête de ce qui allait devenir le monde arabo-musulman à la colonisation, en passant par l'âge d'or, les croisades ou l'arrivée de Napoléon en Egypte, il tentait de montrer comment des courants avaient, dès le départ, remis en cause l'idée d'un Etat islamique, les privilèges, l'esclavage et le pouvoir héréditaire. Analysant les raisons de l'étouffement de ces mouvements revendicatifs, il évoquait, à travers les siècles, les moyens mis en œuvre pour les «mater» qu'il s'agisse du pouvoir religieux avec les théologiens de la justification ou de la répression à travers le régime des généraux.

Baroudi défendait l'idée que pour qu'il y ait changement, trois conditions devaient être réunies: l'idée, les acteurs et le rapport de force. Selon lui, le mouvement réformateur n'avait jusqu'ici jamais pu réunir ces conditions simultanément. L'invasion du monde musulman par l'Occident chrétien puis colonialiste avait ajourné le débat sur la réforme pour préserver l'entité, mais celui-ci s'était malgré tout poursuivi dans l'ombre. Sans relâche, il rappelait qu'au début du 20^e siècle, le monde musulman avait vu apparaître le mouvement de libération de la femme, ainsi que des intellectuels formés dans des universités européennes et égyptiennes, relisant les textes fondateurs de manière critique et remettant en question la Charia et la légitimité de l'Etat islamique.

Concernant la montée de l'islamisme à la fin des années soixante, Baroudi considérait ce phénomène comme prévisible, tout en renvoyant les gouvernements occidentaux à leurs propres responsabilités: notamment celles d'anciens colonisateurs, qui non seulement n'ont pas soutenu les mouvements démocratiques, mais au contraire, ont participé à leur mise à mal. Baroudi n'avait cessé de rappeler que, c'est avec la bénédiction de certains pouvoirs européens et à l'insu de leurs opinions publiques, que les pouvoirs autoritaires avaient pu instrumentaliser l'Islam réactionnaire afin d'isoler et de détruire les mouvements démocratiques naissants des années soixante, septante. Une question trotte dans la tête de l'exilé politique marocain: pourquoi la Belgique, son pays d'accueil, avait-elle tu les massacres perpétrés par Hassan II?

Un modèle à inventer, des acteurs à soutenir

Constatant l'affaiblissement des mouvements revendicatifs, Mohamed El Baroudi faisait le lien avec le débat sur la laïcité, la revendication de droits constituant, pour lui, une pratique vitale à la laïcité. Aussi, il déplorait que, trop souvent, la lutte contre les discriminations et pour l'égalité de droits soit séparée «intellectuellement» du combat laïque. *«Prenons un exemple: aujourd'hui, dans l'espace de l'Islam, des Philippines*

jusqu'au Maroc, la rue est occupée par ce qu'il est convenu d'appeler les «islamistes». Ce sont eux qui revendiquent. Les syndicats ne sont plus là pour revendiquer d'une «manière laïque». Au Maroc, le pouvoir est en train de les museler, de les soumettre. Cela veut dire qu'il est en train de détruire le seul véritable rempart contre l'islamisme: le mouvement revendicatif. C'est la voie de la laïcité. La revendication, c'est d'abord la solidarité au sein d'un groupe, d'un syndicat... C'est ça le rempart. En dehors de ça, il n'y a pas de rempart».

Face à l'impasse des questionnements actuels sur la compatibilité entre «l'Islam» et «la laïcité», Baroudi nous invitait à mieux définir cette dernière. Il regrettait l'attitude de certains «laïques» qui présentaient la laïcité comme un moyen de combattre la religion et même s'il n'aimait pas s'y attarder, il n'oubliait pas comment la FAPEO³ avait refusé son adhésion lorsqu'il impulsa la première association de parents issus de l'immigration. Pour Baroudi, la laïcité, dans sa vocation universelle, était le garant de la liberté de conscience, la défense de la société civile dans sa diversité d'opinions. Et seule la séparation du pouvoir religieux et du pouvoir politique pouvait le permettre.

Mais il s'agissait, pour lui, au-delà de ces principes universels, de tenir compte des contextes spécifiques, notamment historiques. Et il invitait les militants laïques, belges et européens, à s'appuyer sur les intellectuels issus de l'immigration pour mieux comprendre ces contextes et permettre aux différentes forces de progrès de travailler ensemble. *«Comment concevoir un musulman laïque? Si quelqu'un vient avec une idée autre que l'idée en cours en Belgique, il faut réfléchir cent et une fois avant de lui dire non. Parce que la laïcité en Belgique est la fille de l'histoire belge, comme la laïcité en France est la fille de l'histoire française. Peut-être qu'il y a des gens qui ont leurs origines ici et là qui ont une idée issue de leur histoire aussi. Pour créer les conditions d'un débat, il faut s'ouvrir à l'autre. Etre pratiquant et laïque, ça peut être discuté, on ne peut pas tout de suite dire non. Si on veut garder la différence entre laïcité et athéisme».*

Rester lié à l'ensemble de ce monde

La vie de Mohamed El Baroudi fut un combat de tous les jours contre l'oppression, les atteintes aux droits fondamentaux et les discriminations. Ses différents engagements relatés au fil des pages de ce dossier témoignent d'autant d'«expériences de laïcité». L'enseignement le plus précieux qu'il nous laisse, à mon sens, est que le combat laïque, démocratique, revendicatif doit se mener sur le terrain, auprès et avec «les petites gens». *«Il y a un écart avec ceux qui croient à certaines idées parce qu'ils se retrouvent là-dedans par la mouvance, par la mode. Il y a aussi un écart quand on s'isole de la population à laquelle nous appartenons et qu'on se permette de tout faire, de tout croire. Il faut avoir le souci de progresser, d'évoluer avec ces gens-là, réputés être «arriérés». En tout cas, quand je parle de laïcité, de progrès et de démocratie, je reste lié à l'ensemble de ce monde».*

Notes & Bibliographie

1 Cet article a pour principales sources écrites: La mémoire militante de l'exil, Bruxelles Laïque Echos n°44, 2004; retranscriptions des conférences «Un islam à vocation libératrice», Bruxelles Laïque, sept. 2004 et «Convergences démocratiques» (avec Felice Dassetto), Festival des Libertés 2004. Ainsi que «Laïcité islamique? Islam... et société civile», Entretien par J.N. MARON et A. CHERRADI in Tribune immigrée 21, 1987.

2 Editions L'Harmattan.

3 FAPEO: Fédération des Associations de Parents d'élèves de l'Enseignement Officiel.



FATIHA SAÏDI
DÉPUTÉE BRUXELLOISE
ET ÉCHEVINE À EVERE
(PS)

Page féminine dans l'agenda militant de Mohamed El Baroudi

C'est un lieu commun que d'affirmer que Mohamed El Baroudi a été un militant infatigable, avec un large spectre de préoccupations: droits humains, multiculturalité, cohabitation entre communautés amenées à vivre ensemble, lutte contre l'analphabétisme. Mais dans tous ces combats, la question des droits des femmes s'est-elle posée avec beaucoup d'acuité pour et autour de lui? C'est à cette question que nous tentons de répondre au fil de cet article qui n'a pu être nourri que faiblement d'une documentation existante en la matière.

En l'absence de documents pouvant étayer cette production écrite, nous avons effectué l'exercice au détour de trois moments pour illustrer cette dimension. Le premier s'inscrit dans le débat qui opposera durant de longues années de nombreux acteurs autour d'un Plan d'action initié par un Secrétaire d'Etat marocain afin de renforcer les capacités des femmes au sein de toutes les sphères de la société marocaine; le second fait place à l'installation, au Maroc, d'une instance nationale vouée à faire la lumière sur les années de plomb et le troisième relate une rencontre inédite entre deux fortes personnalités du monde militant arabe: Mohamed El Baroudi et Nawal El Saadawi.

En 1999, le Maroc est secoué par un débat qui oppose différentes sphères de la société (sociale, politique, religieuse, féministe...). Ce débat tourne autour du «Plan d'action national pour l'intégration de la femme au développement» déposé par Saïd Saâdi, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre du Développement social, de la Solidarité, de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Ce plan national pour l'intégration de la femme au processus de développement compte près de deux cents mesures visant à la promotion des droits de la femme marocaine. Il se décline en quatre «domaines prioritaires»: l'alphabetisation, éducation non formelle, scolarisation et éducation à l'égalité, la santé reproductive, l'intégration des femmes au développement économique et le renforcement des pouvoirs des femmes. C'est ce dernier chapitre (renforcement des pouvoirs des femmes) qui mettra le feu aux poudres car il aborde des problématiques liées au statut du Code personnel en visant la révision du droit marocain que d'aucuns estiment sacré (car basé sur la «chari'a», loi musulmane). Ainsi, la réforme du statut personnel vise à élever l'âge au mariage des filles à 18 ans, rendre la tutelle matrimoniale facultative pour les filles majeures, remplacer la répudiation par le divorce judiciaire, accorder à la femme divorcée la moitié des biens acquis pendant la durée du mariage...

Les enjeux sont tels pour la femme marocaine, en ce compris celle vivant à l'étranger que, rapidement, la question se propage dans les milieux militants et intellectuels marocains, à l'étranger. En Belgique, un groupe de personnes crée le «Comité de soutien au Plan d'Action» pour débattre de la question et surtout soutenir les milieux progressistes associatifs et politiques au Maroc. Mohamed en sera. Il s'y investit avec beaucoup d'ardeur, d'autant plus qu'il est fortement blessé de l'attitude de Abderrahmane Yousoufi, son ancien compagnon de lutte, qui, en tant que chef de gouvernement de l'époque, ne déposera jamais le Plan d'Action à l'ordre du jour de son agenda politique. Il pensait pourtant qu'après un si lourd passé ses compagnons d'armes ne se contenteraient pas de gestes symboliques et timides mais poseraient bien des actes concrets et forts pour faire accéder tous les citoyens marocains, qu'ils soient hommes ou femmes à une pleine et réelle démocratie.

Ce rendez-vous, sous le sceau des droits des femmes, sera le premier que je vivrai avec Mohamed El Baroudi et il sera suivi d'un autre, lorsque l'Instance Equité et Réconciliation (IER) sera installée par le roi du Maroc en janvier 2004 afin de régler les graves violations des Droits de l'Homme du passé. Sans compétences judiciaires, l'IER se voit attribuer les missions d'investigation, d'évaluation, d'arbitrage, de recherche et de présentation de recommandations et de propositions. D'après ses statuts *«le mandat de l'IER s'étend du début de l'indépendance à la date d'approbation par SM le Roi de la création de l'Instance Indépendante d'Arbitrage. Il englobe les violations graves des Droits de l'Homme qui ont revêtu un caractère systématique et/ou massif, sachant que les attributions de l'IER en matière d'investigations et de détermination de la vérité lui permettent d'établir les catégories, la gravité et le caractère massif et/ou systématique des violations passées des Droits de l'Homme»*.

Ses missions d'établir la vérité, de contribuer à la culture du dialogue en vue de la «réconciliation», de consolider la transition démocratique et de l'Etat de droit, de promouvoir les valeurs citoyennes et la culture des droits de l'Homme ont pris fin en octobre 2005 par la rédaction d'un rapport final compilant une série de propositions et recommandations. C'est le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme qui est chargé aujourd'hui de la mise en œuvre des recommandations contenues dans ce rapport final.

Retour sur un moment sombre de l'histoire du Maroc

Le Maroc, entre 1965 et 1990 (sans souligner les périodes après l'indépendance où s'opèreront de grandes luttes de pouvoir au sein du Palais et des partis politiques en présence) va connaître de sombres années, que l'on qualifiera «d'années de plomb», caractérisées par la répression politique, la détention arbitraire, les disparitions, la torture...

Plusieurs Marocains prendront la route de l'exil, qui les mènera en Europe et entre autres en Belgique où émergera un groupe de militants particulièrement actif dans la lutte pour les droits humains et la démocratie.

Cette période de l'histoire marocaine, faite de douleurs et de larmes a aussi été vécue par des femmes mais, hormis quelques figures, comme celle de Saïda Menebhi¹, qui deviendra le symbole d'un peuple dans sa lutte pour la démocratie et les droits humains, leur rôle sera, jusqu'il y a très peu de temps, absent des préoccupations et des débats. Et en Belgique, dans les groupes de militants, on assistera à la même tendance et l'on peut aisément affirmer que le sort des femmes n'a pas fait l'objet d'une grande attention dans leur agenda politique.

Pourtant, les femmes ont, elles aussi, subi les affres de la politique menée, avec violence et au mépris de toute considération pour la dignité et les droits humains, par Hassan II et son administration (le makhzen). Démonstration...

Le lieu de torture Derb Moulay El Cherif et la tristement célèbre prison de Tazmamart ont été des lieux «femmes admises». Les geôles marocaines ont ainsi accueilli des

hommes et des femmes, faits prisonniers pour leurs idées politiques et leur activisme mais l'on y dénombrerait également des personnes analphabètes, sans aucune activité militante ou politique. Pourquoi l'opinion publique s'est-elle ainsi pliée à cette loi du silence, une Omerta qui a interdit la publication dans l'ouvrage de l'histoire d'une page au féminin?

Nadia Guessous, sociologue marocaine qui, dans le cadre de l'Instance Equité et Réconciliation (IER) (voir plus loin dans le corps de l'article) a effectué, au sein d'une équipe, une étude sur les exactions commises sur les femmes durant les années de plomb, tente d'expliquer ce silence en élaborant quelques hypothèses. Selon elle, les femmes évoquent plus souvent la souffrance de leurs maris, enfants ou autres membres de leur famille en occultant elles-mêmes leur propre souffrance. Cette réaction s'explique par le fait que les femmes ont été invitées par leur éducation à se mettre au deuxième plan et à exister en tant que mères, épouses, filles, sœurs, etc. avant de se considérer comme des femmes et des personnes à part entière. Le deuxième facteur évoqué par la chercheuse est lié aux méthodes utilisées par les commissions de vérité qui ont été mises en place dans les pays où a prévalu la violence d'état (Argentine, Afrique du Sud...) et où la confiance n'a pas suffisamment prévalu pour permettre aux femmes d'explicitier leur expérience propre et la spécificité de leurs souffrances. Pour Nadia Guessous, toutes les actions menées par les femmes durant ces années de violence ont été rendues invisibles car considérées comme relevant de la sphère privée. Le travail qu'elles ont assumé durant la disparition des hommes (conjoint ou autre membre de la famille) consistant à la préparation des repas pour les visites en prison, la prise en charge totale de l'éducation des enfants et de l'intendance de la famille au quotidien, est tout simplement passé à la trappe.

Des résultats de l'étude effectuée, il apparaît en outre que nombre d'hommes ont laissé leur compagne (ou autre lien de parenté) dans l'ignorance totale de leur activité pour les protéger. Cet acte de paternalisme mettra en évidence la double violence subie par les femmes: la première par le silence de leur conjoint (ou autre membre de la famille) qui les ont tenues dans l'ignorance totale et la seconde par l'Etat qui les a punies et violentées car elles étaient liées à des hommes considérés comme dangereux et infréquentables.

Ce paternalisme a eu des conséquences sur la préparation des femmes à la brutalité à laquelle elles ont été confrontées, estime la chercheuse. Effectivement, écartées de toute information, on imagine aisément que les femmes n'ont pas pu se soutenir mutuellement, élaborer ensemble des stratégies, recueillir des informations par des voies diverses...

Mais la prudence reste de mise dans cette affirmation car l'étude menée fait apparaître aussi très clairement que même les femmes militantes et physiquement engagées dans la lutte ne s'attendaient pas le moins du monde à une riposte d'Etat aussi violente et aussi démesurée face à leurs actions.

Le Maroc, par la voie de ses tortionnaires et de ses dirigeants de l'époque n'a pratiqué aucune «discrimination positive»: tout le monde est égal face à la violence et à la torture! C'est ainsi que les femmes se verront soumises au même traitement que les hommes et on leur confisquera jusqu'à leur prénom féminin. La première femme qui a osé livrer un témoignage aussi intime sur les conditions de vie (ou de survie) que ses compagnes et elle-même ont endurées est Fatna El Bouih. Dans un essai publié sous le

titre «Une femme nommée Rachid», elle témoignera en 2002 pour, écrit-elle, faire part d'une autre blessure de la mémoire marocaine «celle de la prison du «e» muet féminin». Elle décrira comment, dans l'univers de l'enfermement, l'objectif premier est celui de la démolition de l'être, en commençant, en ce qui concerne les femmes, par la confiscation de leur identité. Fatna deviendra ainsi «Rachid n° 45» tandis que ses compagnes de geôle seront rebaptisées Saïd, Doukkali etc. Mais le prénom n'est qu'accessoire somme toute dans un univers carcéral où réside en haut lieu la torture et où pour survivre, il faut oublier jusqu'à son corps. Outre ce témoignage, Fatna El Bouih a également recueilli les expériences de vie des femmes du Moyen-Atlas, prisonnières pour la plupart, épouses ou filles d'opposants au régime, qu'elle a publiées sous le titre «Atlas-siate» en 2006.

Fatna El Bouih ainsi que d'autres femmes marocaines qui militent pour écrire cette page féminine, absente du livre de l'histoire, ont réussi à introduire la dimension du genre dans les travaux de l'IER.

Tout en étant extrêmement critique vis-à-vis de l'IER dont il dénonçait les grandes limites dues à l'interdiction pour les victimes de citer le nom de leurs bourreaux, et l'impossibilité à entamer des poursuites judiciaires à l'encontre des tortionnaires, Mohamed El Baroudi était sensible au travail des auditions et études effectué par ailleurs.

J'ai abordé ce volet de l'histoire des femmes avec Mohamed El Baroudi, en octobre 2005, au lendemain de mon retour du Maroc où j'avais été invitée par l'IER qui présentait son rapport intermédiaire. Il était tout ouïe durant mon récit où je lui expliquais le déroulement de l'atelier «genre» dans lequel je m'étais inscrite. Nous avons longuement discuté de l'importance de continuer le travail sur cette mémoire féminine qui se traduit encore par des métaphores qu'il faut décoder, comme celles de cette femme d'Imilchil qui a déclaré lors des auditions de l'IER «j'ai écrit mon histoire avec mes larmes et je l'ai enfouie au fond de ma mémoire».

Sans remettre en question l'attitude qu'avaient à l'égard des femmes les groupes dans lesquels il était impliqué, il était conscient de l'injustice faite aux femmes et souhaitait les voir intégrer le livre commun de l'Histoire. Pour ce faire, il s'impliquait dans la «cause féminine» chaque fois que l'occasion lui était présentée. Il refusait de voir le monde ne marcher que sur un pied et soutenait avec conviction toutes les initiatives qui pouvaient contribuer à la pleine égalité. En avril 2004, lorsqu'il apprend le passage à Bruxelles de Nawal El Saadawi, il prend contact très rapidement avec Mohamed Battiui, un ami exilé politique et moi-même et nous demande d'organiser une rencontre avec l'écrivaine qui vit une période critique. Aussitôt dit aussitôt fait, la rencontre s'organise...

Nawal El Saadawi est l'auteur d'une quarantaine d'ouvrages qui ont été traduits dans de nombreuses langues mais c'est son ouvrage «La face cachée d'Eve» qui reste une référence dans la littérature féministe, qui la fera connaître dans le monde entier. Dans cet essai elle s'attache à dénoncer les mutilations génitales et à démontrer que ces pratiques anté-islamiques ne sont pas des recommandations religieuses. Mais son combat ne s'arrête pas là. Malgré les harcèlements qu'elle subit, malgré son incarcération en 1981, elle poursuit inlassablement sa quête d'égalité, de justice et d'équité. En mars 2001, Nawal El Saadawi est traduite devant la justice, par un avocat qui lui reproche de porter atteinte à l'Islam et de renier les préceptes de la religion. Selon une loi qui autorise des particuliers à porter plainte au nom de la société quand ils jugent que les valeurs de l'Islam ont été bafouées, l'avocat porte plainte contre Nawal El Saadawi et

Message de Nawal El Saadawi adressé à l'occasion des funérailles de Mohamed le 25 juin 2007.

Dans notre pays nous avons peu de gens comme Mohamed El Baroudi et nous avons ainsi le DEVOIR de ne pas l'oublier, et pour s'en souvenir, il faut faire circuler son œuvre, la publier, la republier, la traduire et la transmettre partout dans le monde. Il faut le célébrer encore plus dans la mort que dans la vie. En fait, les personnes créatives, comme lui, ne meurent jamais. Ils vivent éternellement à travers leurs œuvres, telle notre grand-mère Eve qui défia son Dieu, se nourrit de l'arbre de la connaissance et vécut éternellement comme les divinités.

NAWAL EL SAADAWI

exige l'annulation de son mariage pour apostasie. La sentence pourrait faire sourire voire même rire si l'on ajoute que l'annulation réclamée survient dans un couple marié depuis près de quarante ans.

On l'aura donc compris, la vie militante de Nawal El Saadawi n'est pas un long fleuve tranquille. Durant la soirée de rencontre, elle explique à son auditoire pourquoi elle est devenue féministe: *«En Occident, on me qualifie souvent de féministe car je parle du hijab, de l'excision,...* On affirme que je suis contre l'Islam et mes détracteurs disent que je revendique le droit aux femmes d'avoir quatre maris. Mais il n'en est rien. La condition féminine est une question mondiale, économique, raciale, politique et d'Etat. Il faut que nous militions ensemble pour la liberté de l'être humain, qu'il soit homme ou femme».

Et pourquoi donc est-elle devenue féministe? Nawal El Saadawi a compris, dès sa plus tendre enfance que la société, de manière générale, marque une nette différence dans ses comportements à l'égard des hommes et des femmes, des garçons et des filles. Ces différences de traitement la pousseront à faire sa «lutte des sexes», à poser, à tout bout de champ des questions, ce qui lui vaudra le surnom de «lih?» «pourquoi?». A cette époque, les petites filles sont mariées à 10, 12 ans et ses cousines n'échappent pas à la tradition: *«Ma cousine Zainab, était brillante à l'école mais on l'en a retirée et on l'a forcée à se marier. Aujourd'hui, elle a l'apparence d'une vieille femme, rabougrie, triste»*, explique-t-elle, en se laissant envahir un moment par l'émotion qui brouille son regard vif et perçant. Mais, quelques minutes plus tard, ses yeux s'éclaircissent et elle reprend son récit, déterminée, convaincue, convaincante... *«Je ne suis pas issue d'une classe aisée, bourgeoise, j'étais une petite fille campagnarde et j'ai toujours remis en question tout ce qui est structuré, les différences de classes... Mes parents étaient assez ouverts mais il a tout de même été question, aussi pour moi, d'un mariage précoce. Quand mon père a voulu que je me marie vers l'âge de 10 ans, ma maman m'a soutenue contre cette décision. Je suis mariée aujourd'hui à un homme (ndlr: l'intellectuel égyptien Chérif Hetata) féministe et ouvert. Je ne pouvais me marier qu'avec un homme de ce profil, en tant que militante, car je ne peux concevoir d'être une femme entretenue par son mari»*.

Durant sa vie de militante, Nawal El Saadawi continuera à se battre contre ces mariages traditionnels, précoces et forcés, n'hésitant pas à les qualifier de «prostitution» car *«comment nommer le fait de mettre une femme dans un lit avec un homme qu'elle n'aime pas?»*. Et de dénoncer toutes les transactions financières autour du mariage: *«La relation de vente et d'achat se fait même au sein d'un couple. Certaines femmes se vantent d'avoir reçu un dot supérieure à celle de leurs amies. «Combien t'a-t-il donné?», se questionnent-elles mutuellement»*.

Ses convictions se forgeront au quotidien, malgré ses études universitaires. *«J'ai appris tous les jours, pas à pas et c'est la vie qui a été mon école. Même si mon père est sorti d'Al Azhar, il ne m'a jamais «hijabé»². Il m'a appris la tolérance et le respect de tous les êtres humains, sans faire de différence, sur base de la religion ou autres. Je n'ai jamais entendu, ni durant mon enfance, ni plus tard à la faculté de médecine que je fréquentais, des questions telles que: «es-tu juif? copte? musulman?»*.

En bref, pour Nawal El Saadawi, l'égalité entre les êtres humains passe avant tout par le respect de leur personne, quel que soit son statut, son appartenance sociale ou autre. *«Il faut apprendre aux femmes à se faire respecter et leur enseigner qu'elles ont droit à l'amour dans le respect de leur personne. Nos sociétés arabo-musulmanes font*

des femmes des personnes qui doivent mentir. Ce n'est ni sain ni juste et c'est un comportement tout à fait hypocrite. Il faut inculquer aux êtres humains que la liberté est une responsabilité. Et faire de nos femmes des femmes indépendantes. On a, dans nos pays arabo-musulmans des femmes juges, des femmes médecins...mais ces hautes responsabilités n'en font pas des femmes indépendantes pour autant».

Avant de clore son entretien ce soir-là, la vieille dame aux yeux brillants et à la fougue juvénile fait part d'une dernière anecdote, avec humour et dérision...

«Un jour, j'ai demandé à une jeune femme médecin de me dire pourquoi elle portait le hijab. Dans un premier temps, elle m'a répondu «pour ma religion». Voulant aller plus loin, je lui ai demandé le prescrit religieux mais elle a été incapable de me répondre. Ensuite, elle a ajouté «avec mon hijab, je vais aller au Paradis». Je lui ai alors demandé: «Moi, qui me bats contre la pauvreté, qui ai fait de la prison, penses-tu que j'irai en enfer?». Elle m'a simplement souri en guise de réponse...».

Pendant cette soirée, Mohamed vivra une réelle émotion aux côtés de cette femme qu'il admire et soutient. Elle a égrené tout au long de son allocution des propos qui ont fait écho en lui, elle a fait part de discriminations qu'il a lui-même à maintes fois évoquées et qu'il continue de combattre. En clair, Nawal El Saadawi est pour lui un symbole, celui de la lutte de la femme arabo-musulmane, loin d'être terminée. Pour nous qui vivions la scène à leurs côtés, il nous sera permis de constater pourquoi Mohamed était si attaché à l'organisation de cette soirée. Tout comme lui Nawal El Saadawi est infatigable et insoumise!

Notes & bibliographie

1 Saida Menebhi est morte en prison le 11 décembre 1977, après une grève illimitée de la faim.

2 Le hijab est le voile islamique.

Article rédigé d'après les sources:

- EL BOUIH, F., Une femme nommée Rachid. Casablanca, Ed. Le Fennec, 2002.
- GUESSOUS, N., Les silences de l'histoire: femmes et violence politique (1956-1999). Revue Confluences Méditerranée, n° 67, juillet 2007.
- Site IER : <http://www.ier.ma>
- Rencontre avec Nawal El Saadawi, Fatiha Saïdi, article publié sur le site «Histoires de mémoire», <http://www.histoiresdememoire.org>



TÉMOIGNAGE DE FATIMA
EL BAROUDI-TOUZANI
RÉALISÉ PAR
FATIHA SAÏDI

Ma vie avec Mohamed

Si Mohamed El Baroudi était un homme public, très actif dans le monde associatif, il n'en reste pas moins qu'il avait aussi une vie privée, une vie d'époux et de père de trois enfants: Zakaria, Radouane et Ziad. Fatima El Baroudi-Touzani qui fut sa femme pendant près de 30 ans revient sur des facettes de la vie privée de l'homme public... Témoignage.

Fatima Touzani rencontre Mohamed à l'âge de 17 ans. *«C'est sous le coup des injustices qui frappent les Marocains que j'ai rencontré Mohamed»*, se souvient-elle. Une injustice que connaîtra, en mars 1972, la famille Touzani qui se rend au Consulat du Maroc pour l'obtention d'un passeport pour Fatima, l'aînée de la famille, âgée de 17 ans au moment des faits.

Une simple démarche administrative qui tourne très vite à un conflit violent entre les autorités et les membres de la famille. Madame Touzani et sa fille Fatima se plaignant de se voir refuser l'obtention du passeport de Fatima, sont purement et simplement «rouées de coups et jetées sur le trottoir».

En pleine période des années de «plomb» qui se sont invitées à la table de l'immigration, il n'est pas bon de contester l'Etat ou ses représentations. Qu'à cela ne tienne, devant la violence des faits, la famille décide de porter plainte. La procédure s'avère difficile car la police belge hésite longuement avant de prendre acte de la déposition de la famille Touzani. La police leur explique que des plaintes sont souvent déposées à l'encontre du Consulat mais que très souvent les plaignants se rétractaient quelques temps plus tard. La famille insiste, obtient gain de cause et maintient le dépôt de sa plainte malgré les menaces suivies de tentatives de négociations que le Consulat va opérer.

En discutant avec la directrice de l'école que fréquentent ses frères et sœurs, Fatima évoque l'injustice flagrante que sa famille et elle-même ont vécu au Consulat. La directrice, choquée par la narration des faits en parle avec un certain... Mohamed El Baroudi.

Ce dernier se rend auprès de la famille et leur propose de les accompagner dans leurs démarches juridiques et administratives relatives à la plainte qu'ils ont déposée à l'encontre du Consulat du Maroc.

Il devient ainsi le relais de la famille et très vite un ami. Pour Fatima, cet homme détonne avec les références masculines auxquelles elle a été habituée: *«j'étais fascinée par sa faculté d'écoute, son ouverture et surtout le respect qu'il témoignait pour tous ses interlocuteurs... en ce compris pour les femmes»*.

Les discussions menées autour de l'incident du Consulat s'élargissent: *«Nous avons commencé à discuter, entre autres de ma situation personnelle car j'avais quitté l'école pour des raisons liées à la santé de ma maman. Il a réussi à me convaincre de retourner m'instruire mais malheureusement les aléas de la vie seront plus forts que l'envie. De discussions en discussions nous nous sommes retrouvés mari et femme quatre années plus tard»*.

Comment décrit-elle l'homme avec qui elle a partagé sa vie et qui fut le père de ses trois fils? Assurément, comme un militant. *«Il a été celui qui militait pour les causes perdues, sourit-elle: les femmes, les pauvres, les minorités qui pour lui étaient des majorités silencieuses...».*

Un militant qu'elle soutiendra sans relâche mais auquel elle ne sera pas liée de manière fusionnelle: *«J'ai toujours été très attachée à mon indépendance. Je voulais vivre en dehors du statut de «la femme de Mohamed», et du «mouvement baroudiste» même si j'avais un respect total pour son engagement. C'était une promesse que je lui avais formulée dès notre rencontre: ne jamais porter atteinte à sa vie militante et associative. Ce que les autres prenaient pour de la distance ou du désintérêt n'était pour moi qu'une façon de protéger ma famille et surtout de rester moi-même. Je ne voulais pas faire du mimétisme ou intégrer tous les modes de fonctionnement des militants».* Et pour cause. Fatima Touzani n'a pas vécu la même histoire que son époux. Elle est issue de l'immigration, n'a pas connu de manière directe les années d'oppression et ne connaît, comme nombre d'immigrés de l'époque, que très peu la situation dramatique que vit le Maroc.

Ce regard extérieur était important pour Mohamed. Toujours le nez sur le guidon, il discutait avec son épouse et lui demandait son avis. Un avis souvent différent par ailleurs qu'il respectait même s'il ne le partageait pas. *«Je suis blessée lorsque certains évoquent aujourd'hui Mohamed comme un «gourou» qui aimait endoctriner les gens. C'est faux. Il ne l'a, en tous cas, jamais fait ni avec moi ni avec les enfants».*

En 1994, les discussions seront nombreuses et animées autour de la question du retour des exilés politiques au Maroc. Hassan II, soumis à de nombreuses pressions internationales, entre autres par la publication d'ouvrages dont «Notre ami le roi» de Gilles Perrault, qui révèle la «vie» au quotidien dans le bagne de Tazmamart, le sort réservé aux membres de la famille Oufkir et les nombreuses violations des droits humains qui continuent de prévaloir au Maroc, se met à lâcher, légèrement, la bride. Il invite à la table gouvernementale des membres de l'opposition dont des exilés politiques invités à rentrer au pays. *«Mohamed est alors approché par des émissaires, se souvient Fatima. Des personnalités politiques qui ont fait le déplacement et discuté avec lui durant de longues journées. Il a mis une condition à ce retour: le changement de la Constitution marocaine, qui contiendrait dans sa nouvelle version les garanties des droits fondamentaux pour les Marocains et les Marocaines et ferait du Maroc une monarchie constitutionnelle où le roi règnerait sans gouverner».*

«De plus, souligne Fatima, il refusait obstinément cette «grâce royale», amnistie qui signifiait pour lui que les exilés politiques avaient commis des erreurs et qu'ils obtenaient ainsi le pardon de l'Etat. Cette idée lui était intolérable».

Cette période laissera Mohamed très dubitatif sur le sens du combat mené par ses compagnons et lui-même. C'est un épisode dont il sortira meurtri et déçu: *«Il ne comprenait pas pourquoi la plupart de ses compagnons s'étaient ainsi engouffrés dans la brèche du retour, pourquoi ils ne s'étaient pas consultés, n'avaient pas discuté du bien-*

fondé de ce retour, d'une stratégie commune à adopter?». Ce moment sera pour lui l'illustration de la fin d'une période et de ses rêves.

Lorsque Fatima est interrogée sur le plus grand défaut de Mohamed, elle répond, sans hésiter: «Je me suis souvent fâchée contre son sens du sacrifice poussé à l'extrême. Il se sacrifiait, sacrifiait sa vie privée, familiale et surtout sa santé. C'est cela que je ne supportais pas. Quant au reste, je ne compte pas le nombre de séances de cinéma, de promenades en famille ou autres qui ont été annulées en dernière minute. C'était pareil pour l'éducation des enfants que j'ai prise en charge à bras-le-corps».

Mais très vite elle enchaîne «Mohamed a été un homme honnête toute sa vie. Notre plus grand bonheur est de l'avoir vu partir, serein, en harmonie avec lui-même et avec ses idées. Il avait pour habitude de dire «j'espère que je me trompe sur toutes mes idées mais je ne peux me trahir». Il ne l'a jamais fait».



PHILIPPE DOUCET

ORGANISATEUR DANS LES
ANNÉES '70 DE COURS
D'ALPHABÉTISATION À
SCHAERBEEK (AU CATI),
MEMBRE ENSUITE DU
COMITÉ CONTRE LA
RÉPRESSION AU MAROC

Mohamed internationaliste: Souvenirs du «Comité contre la répression au Maroc»

L'action internationale de Mohamed mériterait à elle seule une publication, tant elle est diversifiée, cohérente et riche. Socialiste de conviction et de cœur, Mohamed est forcément un véritable internationaliste. Il a milité pour l'unité de la classe ouvrière («belges et immigrés») en Belgique: pour l'unité des peuples, juifs et palestiniens (ami de Naim Khader, assassiné à Bruxelles en 1981), des peuples turcs et kurdes (militant aux côtés de Dogan Ozguden, exilé politique à Bruxelles), des peuples marocains et sahraouis (il soutient le FRONT POLISARIO et plaide courageusement l'autodétermination du peuple sahraoui), des peuples arméniens, araméens,... Toujours sur base d'un même principe: le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes –l'autodétermination–, la lutte contre l'oppression externe (l'impérialisme) ou interne (la répression au Maroc), la défense d'Etats de droit et de la liberté de pensée dans ce cadre. Philippe Doucet évoque ici, à titre d'exemple, son action au sein du Comité contre la répression au Maroc.

Le Comité contre la répression au Maroc (CCRM) de Bruxelles fut fondé en 1977. L'action qu'il mena pendant près de vingt ans pour dévoiler et combattre les exactions du régime de Hassan II fut efficace et singulière à plus d'un titre.

Une première caractéristique de ce comité, qu'il partageait avec les comités frères créés en Belgique (Liège et Charleroi), en France (les CLCRM, Comités de Lutte Contre la Répression au Maroc), aux Pays-Bas, en Allemagne, en Espagne et en Suisse, résultait tout simplement de la géographie: la tyrannie qu'il entendait dénoncer sévissait dans le pays d'origine de nombreux ressortissants immigrés en Europe. A l'époque, beaucoup d'autres associations similaires militaient aussi pour le respect des libertés démocratiques dans divers pays (Afrique du Sud, Chili, Palestine, etc.), dont tout au plus quelques nationaux, souvent exilés politiques, séjournaient en Belgique. Il est évident que ces autres associations travaillaient dans des conditions très différentes: leur solidarité se manifestait à l'égard d'une population certes proche en pensée mais physiquement éloignée (Internet n'existait pas encore, et l'avion était un luxe), tandis qu'une partie importante du peuple marocain nous côtoyait tous les jours dans la rue, sur nos lieux de travail et dans nos écoles.

Dans un sens, cela rendait le travail du CCRM plus stimulant et motivant: tisser des liens de solidarité avec nos amis marocains présents en Belgique, servir une cause juste, la main dans la main avec eux, nous réjouissait beaucoup et développait notre culture politique. Surtout, il y avait là une magnifique occasion de faire comprendre à l'opinion publique belge que la communauté marocaine immigrée méritait mieux que des réactions de rejet. Mais par ailleurs, ces circonstances spécifiques pouvaient aussi nous compliquer la tâche. En effet, l'efficacité nous commandait de garder toujours à l'esprit notre but premier, volontairement limité: remporter des succès, même modestes, mais tangibles, dans la lutte contre la dictature de Hassan II. Il ne nous revenait évidemment pas de nous engager sur l'ensemble du débat politique au Maroc, qui ne pourrait jamais être l'affaire que des Marocains eux-mêmes. Mais étaler au grand jour les atteintes intolérables aux droits démocratiques dont Sa Majesté et ses courtisans se rendaient gravement coupables, et mobiliser l'opinion publique pour obliger le régime à céder, c'était bien du ressort de tout militant démocrate. Or une bonne partie

de l'immigration marocaine restait très mobilisée sur les enjeux politiques dans son pays d'origine, et divers partis et associations militantes s'efforçaient de l'organiser. Les divergences entre programmes et lignes politiques proposés par les uns et les autres n'avaient rien que de très normal, mais le CCRM courait probablement plus que d'autres associations similaires le risque de se voir «instrumentaliser». Le scénario de division du comité en obédiences diverses, dont on avait déjà été témoin dans d'autres cas, risquait particulièrement de se répéter dans le cas du CCRM, si l'on n'y prenait garde dès sa fondation.

Il fallait être lucide. Mohamed El Baroudi, qui depuis quelque temps méditait le projet de création d'un comité à Bruxelles, en était conscient. Son grand savoir-faire politique l'incitait à la prudence. Comme tous les militants maghrébins de sa génération, il avait évidemment entendu parler de Pierre Le Grève. «Marxiste anti-stalinien de toujours», comme il se définissait lui-même, ce militant de grande valeur était avant tout un internationaliste activement solidaire de toutes les luttes de libération du Tiers-Monde. Pierre s'était notamment fait connaître par son action aussi déterminée qu'efficace à l'époque de la guerre d'Algérie. Il avait été le fer de lance du Comité pour la paix en Algérie. Il y avait milité au péril de sa vie, comme l'avait révélé l'attentat au colis piégé auquel il avait échappé de peu.

Pierre était fougueux et extraverti, Mohamed tout le contraire. Leurs tempéraments très différents ne les empêchèrent pas de sympathiser très vite. Mohamed exposa à son ami son projet de création d'un CCRM, et l'accueil fut bien entendu chaleureux. Après réflexion, ils arrivèrent à une conclusion pour le moins paradoxale, presque scandaleuse: ce comité ne devait pas compter de Marocains parmi ses membres effectifs! Bien entendu, il ne s'agissait pas là d'une quelconque forme de rejet hostile. Mohamed et Pierre s'étaient tout simplement rendus compte que cette option devait être prise si l'on voulait éviter la division du futur comité. Cela ne voulait pas dire qu'aucun Marocain n'assisterait aux réunions de celui-ci. Bien au contraire, une forte présence marocaine y serait assurée, par des représentants de l'ensemble des partis et organisations démocratiques établies à Bruxelles.

Allaient ainsi être représentées au CCRM des formations comme Al Ikhtiar Attaouri («Option Révolutionnaire»), le Regroupement Démocratique Marocain (RDM), l'Union Nationale des Forces Populaires (UNFP), l'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP), «23 Mars», l'Union Nationale des Etudiants Marocains (UNEM), ou encore l'Association des Marocains de Belgique pour la Défense des Droits de l'Homme (AMBDH). Mais leurs représentants n'intervenaient qu'avec voix consultative. Leurs points de vue très documentés étaient évidemment essentiels, écoutés et influents, mais seuls délibéraient formellement les membres effectifs du comité, tous non marocains. Ceux-ci comprenaient un petit groupe de militants très actifs, mais aussi une série de parlementaires belges et d'autres personnalités, en particulier du monde syndical, qui participèrent à nos activités de diverses manières: interventions auprès des autorités belges ou marocaines, participation à nos meetings et conférences de presse, etc.

Un autre souvenir dominant, c'est la vente de la bande dessinée que beaucoup d'entre vous possèdent. Une BD sortie feuille par feuille d'une prison marocaine et racontant les cruautés subies par des dessins d'abord gauches puis de plus en plus adroits. C'était d'autant plus émouvant que la culture marocaine est hostile à la représentation humaine.

LOUISE LACHARON

Comme prévu, cette formule inhabituelle porta ses fruits: contre vents et marées, le comité parvint à éviter les sujets qui divisaient l'opposition démocratique marocaine en Belgique, et concentra ses activités sur des thèmes et objectifs qui unissaient celle-ci. Nous avons parfois été tentés d'aborder certains thèmes plus sensibles, tout particulièrement la question du Sahara occidental et la répression qui y sévissait. Le comité devait-il dénoncer ce qui se passait là également? La question n'était pas simple, et elle déclencha une intense polémique. Pour clore le débat, il fut décidé d'exclure le Sahara occidental du champ d'action du CCRM. Nous savions tous que l'ensemble des membres effectifs du comité soutenaient le droit du peuple saharaoui à l'auto-détermination, mais il ne tenait qu'à ceux qui le souhaitaient d'adhérer au Comité Sahara, précisément fondé pour soutenir cette cause. Parmi nos «observateurs» marocains, une très nette majorité soutenait le point de vue de la "marocanité" du Sahara. Mohamed El Baroudi et le représentant de l'UNEM étaient seuls à défendre le point de vue adverse. Finalement, tous se rallièrent à l'idée que le CCRM devait ne pas se prononcer sur la question du Sahara. La maturité politique de Mohamed fut pour beaucoup dans cette sage décision.

L'option consistant à n'admettre comme Marocains dans nos réunions que des représentants d'organisations démocratiques présentait un autre avantage. Elle nous évitait de devoir opérer un tri d'une autre nature, qui se serait révélé à coup sûr nécessaire si l'on avait admis tout le monde. En effet, il était évident qu'en pareille éventualité des membres franchement indésirables n'auraient pas manqué de s'affilier pour se livrer à des activités de renseignement et de surveillance policière. Il allait de soi qu'une telle situation, bien que parfois inévitable en d'autres circonstances, devait de préférence être épargnée aux amis marocains qui assistaient à nos réunions et comptaient parmi les opposants les plus déterminés à Sa Majesté et son régime. L'infiltration des agents de ce dernier dans les rangs de l'immigration marocaine en Europe ne pouvait être ignorée par le CCRM et ses comités frères. Elle fut à l'origine d'un autre trait spécifique de ces comités: leur action ne se limitait pas à la dénonciation des exactions commises dans un pays lointain mais portait aussi, en grande partie, sur les activités du régime alaouite et de sa terrible police dans nos propres pays.

Je voudrais conclure d'abord par une parole universaliste: je pense que si nous, les gens ici, à peau blanche, et souvent à cheveux blancs aussi, nous avons été vers les populations venues d'ailleurs, c'est tout de même pour beaucoup, au départ grâce à une vision internationaliste du monde. Cette vision s'appuie sur une utopie d'une très grande puissance. Donc au départ, on n'a pas fait le choix d'aller vers les Marocains, on a fait le choix d'aller vers l'Autre parce que l'Autre c'est toujours un morceau de nous mêmes. C'est ce que tous ceux qui l'ont fait pensent au fond de leur cœur.

PHILIPPE MOUREAUX

Soumis à une surveillance très étroite, les travailleurs marocains immigrés en Belgique, en particulier ceux qui s'illustraient un peu trop par leur engagement militant, avaient à craindre pour eux-mêmes et leur famille, surtout lors de séjours au Maroc. Un cas tragique fut celui de Houcine El Manouzi, militant de la CSC, qui fut mystérieusement enlevé lors d'une escale à Tunis en 1972. Nous avons très fréquemment mentionné cette disparition, tant dans nos meetings que lors d'interventions auprès des autorités diplomatiques, mais nos efforts afin de retrouver Houcine El Manouzi restèrent hélas vains. Il y eut aussi de nombreux cas avérés d'activités de surveillance et d'intimidation de Marocains en Belgique même. Le plus grave peut-être, c'était la collaboration, parfaitement illégale, entre les polices marocaines et belges. Bien entendu, nous avons régulièrement dénoncé ces faits, surtout lors de nos conférences de presse et de nos meetings. Plusieurs d'entre eux se tinrent à la Madeleine, devant une salle comble.

En 1989, nous avons appris par la presse marocaine qu'Albert Raes, Administrateur général de la Sûreté belge, s'était vu décerner en grande pompe par Hassan II le «Grand Cordon du Ouissam Alaouite» une très haute distinction honorifique. Même si nous pouvions aisément deviner les raisons d'un tel honneur, nous n'avons pas manqué de faire interroger le Ministre de la Justice de l'époque (Melchior Wathelet)

par un de nos membres parlementaire (José Darras), qui lui demanda quels services rendus par Monsieur Raes lui avaient valu cette belle décoration. La réponse fut que celle-ci avait bien été décernée devant l'ambassadeur de Belgique par Hassan II en personne, mais «sans que les raisons qui avaient motivé sa décision ne soient exprimées»!

Bien que criminel sanguinaire, Hassan II était passé maître dans l'art de se faire des «amis», Raes et beaucoup d'autres bien plus influents que lui encore. C'est ce que démontra avec un immense talent le fameux livre de Gilles Perrault «Notre ami le Roi».

Paru en 1990, cet ouvrage fut un succès de librairie extraordinaire, décisif pour l'action des comités. L'idée de livrer au grand public le vrai portrait d'Hassan II fut inspirée à Gilles Perrault par une des chevilles ouvrières du CLCRM de Paris, Christine Daure-Sarfaty. Christine était l'épouse d'Abraham Sarfaty, membre en vue de l'opposition marocaine, dont Mohamed El Baroudi fut le compagnon de lutte, et qui séjourna de très longues années dans les geôles du régime. Christine pensait que la plume de Gilles Perrault serait notre meilleure arme, et les faits lui ont donné raison au-delà de toute espérance. Le CCRM l'invita bien sûr à venir présenter son livre lors d'un nouveau meeting à la Madeleine. La salle était plus comble que jamais.

Peu de temps après la publication de «Notre ami le Roi», la situation au Maroc s'est mise à changer de manière spectaculaire. C'est avec une très grande émotion, par exemple, que nous avons appris la libération des survivants du sinistre bagne de Tazmamart, qui nous ont raconté leur expérience atroce. Beaucoup restait à faire, mais l'objectif essentiel avait été atteint: parvenir à briser enfin le mur du silence complice.

Ce genre d'homme qui n'est jamais opportuniste, qui garde le cap quoi qu'il arrive et qui ne laisse jamais tomber les bras, ... cela nous rassure un peu sur l'humanité ...

MARTINE VAN DOOREN



COLLECTIF (MUSTAPHA
BENTALEB ET AL.)

Il n'y a pas de démarche éthique sans mémoire: conclusions et perspectives

La tâche de proposer une synthèse sera difficile, tant il est vrai que tout ce qui a été soulevé tout au long de ces pages ne saurait être réduit à quelques gros traits, forcément réducteurs. L'œuvre de la vie de Mohamed El Baroudi est telle qu'on ne saurait la résumer en quelques lignes. Mohamed a toujours manifesté une attention particulière à la question de la transmission, en tant que père, en tant qu'enseignant et en tant que citoyen acteur d'une histoire. La question occupera durablement son esprit. *Si tu veux tracer une ligne droite, accroche ta charrue à une étoile*, dit le proverbe. Ses étoiles avaient pour nom: démocratie, égalité, solidarité. Son engagement fut d'une grande constance reposant sur des convictions bien assises et sur le développement d'analyses rigoureuses pour déjouer les pièges simplistes du sens commun, des fausses évidences avec une haute exigence intellectuelle et morale.

La politique, c'est l'art du compromis mais pas de la compromission¹

Désenchanté par la Oumma devenue une communauté sans projet, Mohamed a pris le chemin de l'exil avec la ferme idée de se ressourcer après les déroutes politiques des années soixante. Les fougues révolutionnaires ont été payées au prix fort, celui du sang et de l'exil.

Il fallait remobiliser le savoir pour guider et corriger son action afin de ne pas reproduire les erreurs responsables des échecs multiples des partis politiques marocains. Sous ce bilan, l'insuffisance des capacités de la classe politique marocaine à s'acquitter de ses tâches semble patente. Le poète et écrivain Abdellatif Laâbi formulera cet opportunisme ainsi: *«En sous-développement, les marges démocratiques ressemblent à un théâtre d'ombres qui permet à certaines élites de se donner l'illusion qu'elles peuvent jouer le rôle qui leur est dévolu par l'Histoire»*.²

Mohamed s'interroge sur le savoir utile et sur l'efficacité des actions. Il gardera, auprès de ses amis, l'étoffe du savant docte, sage et philosophe, à l'aise dans les médiations. Le savoir est le levier de toute transformation sociale à la condition de garder le souci impérieux de placer l'Homme au centre de toute chose. La connaissance est une des voies de l'émancipation et un rempart contre l'obscurantisme et l'ignorance. Il s'attellera très tôt à dispenser une instruction de base aux ouvriers, à travers des cours d'alphabétisation. Et s'inspirant de son propre cheminement intellectuel et formatif, il sera un ardent promoteur de l'éducation permanente. Ainsi pour rendre accessible aux lecteurs marocains la production littéraire de l'immigration, il entreprendra la traduction vers l'arabe du roman de l'écrivaine bruxelloise Leïla Houari.³

L'alchimie de la transmission

Le mécanisme d'acquisition des valeurs est complexe et pondéré par, entre autres, le besoin des personnes d'établir leur propre système de valeurs et le besoin de le confronter à l'enseignement reçu pour se forger ainsi leurs propres choix. Les sociétés traditionnelles donnaient des repères économiques, sociaux, familiaux et religieux avec les récits, les images, les proverbes où les vertus morales sont données en exemple. Le sens de la vie était reçu dans un processus de reproduction. Aujourd'hui on accorde une plus grande importance à la compréhension qu'à la ressemblance.

La mémoire nous construit un patrimoine moral

Dans les familles immigrées marocaines, souvent mal armées, mal outillées pour faire face aux sollicitations de la société d'accueil, les adultes-parents ont pris la relève. Ces aînés ont été des pivots, des passerelles, des passeurs de nouvelles normes et de la langue, des ouvriers de chemin en quelque sorte. Ils ont cherché à transmettre la capacité à décoder la réalité et à s'y orienter correctement, aptitude indispensable à l'élaboration de stratégies adéquates d'insertion. Les valeurs, les références, qui constituent les convictions intérieures des jeunes générations, se construisent en amalgames. Nos identités, notre façon d'être au monde sont liées en partie à l'héritage, à la généalogie et à la confrontation avec nos réalités. Ainsi les valeurs énoncées partent d'une tradition particulière pour s'adapter afin de rester opérationnelles ou disparaître. La rue comme espace public est le lieu d'interface par excellence avec le monde des adultes. Elle permet d'autres fréquentations et autorise d'autres influences. Si dans toute transmission il y a une part de production et une part de reproduction, la liberté de composer la part de l'une et de l'autre ouvre un espace de créativité infini. Se fondant dans l'air du temps, les jeunes se laisseront gagner par les notions comme l'épanouissement individuel, la réussite personnelle, le sens de l'effort, l'autonomie, l'égalité des sexes, ... Au-delà du choc de valeurs entre générations (entre les époques), au-delà du clivage générationnel, il s'agit pour le dépositaire d'un patrimoine cognitif, d'initier une conscience d'homme en relation avec l'autre, plutôt que faire reproduire à l'enfant un modèle tout constitué.

L'homme de toutes les transitions

Associant la sagesse du lettré traditionnel, les connaissances des sciences sociales et humaines et les compétences politiques d'un acteur avisé, Mohamed aura posé des traits d'union et contribué à la réalisation de la transition entre les générations et les différentes aires culturelles présentes à Bruxelles. Il s'agissait dans les rapports intergénérationnels de répondre aux nouvelles réalités qui imposent aux adultes et aux enfants de renégocier leur place, avec une tension permanente entre héritage et liberté. Pour les relations intercommunautaires, les transformations peuvent aussi s'opérer par l'adoption de l'un ou l'autre trait culturel résultant de la proximité, de son effet d'influence et de son pouvoir de séduction. Et avec Mohamed, le peuple marocain a largement gagné en sympathie.

Le relativisme culturel affirme qu'il n'y a pas une culture, universelle et abstraite, il y a des cultures... Chaque culture exprime une façon unique d'être homme. Le relativisme culturel induit un principe éthique qui affirme la dignité de chaque culture et prône le respect et la tolérance à l'égard des cultures différentes. C'est ainsi que Mohamed parlera d'intégration: «Il s'agit d'un acte mutuel, s'intégrer implique aussi d'intégrer. Pour cela il faut une culture creuset, c'est-à-dire une culture suffisamment large et élastique pour laisser de la place à l'autre».⁴

Et dans ce processus d'acculturation, la laïcité sera le seul creuset possible. S'appuyant sur sa grande érudition, il fera de nombreuses références aux traits saillants de la culture marocaine. Ainsi la laïcité marocaine ne sera pas antireligieuse parce qu'elle est endo-

Pourquoi la question de la mémoire est-elle si importante? Je trouve essentiel que l'on puisse rendre hommage à ses ancêtres, à ses parents. J'espère que le Musée de l'immigration, prendra forme bientôt.

THÉRÈSE MANGOT

gène à la communauté des croyants. Partout la laïcité aura été le fruit d'une histoire et au Maroc la concentration du pouvoir politique et religieux entretient une confusion désespérante qui constitue un puissant frein à l'émancipation.

La démocratie que Mohamed promeut n'est pas sans rappeler l'administration des affaires publiques au sein des assemblées villageoises traditionnelles (la *djemaa*). Les membres sont sur un pied d'égalité et la règle du consensus y prévaut. La démocratie impose naturellement la liberté des personnes de pouvoir choisir et aux peuples le droit à disposer d'eux-mêmes. Le droit à l'autodétermination s'applique sans exclusive et sans aveuglement chauvin, du Sahara Occidental jusqu'au Kurdistan en passant par le peuple berbère. La notion de solidarité s'appuiera, elle, sur les traditions telles que la *ta-wiza*⁵ pour arriver à promouvoir des actions altruistes avec une portée générale.

La culture c'est l'éducation de l'esprit

Il n'y a pas de science totalisante, il faut construire son propre savoir, constituer ses propres boîtes à outils en vue de participer activement aux transformations sociales. Dans les années soixante, les sciences sociales allaient enfin se saisir de l'immigration comme champ d'investigation, ouvrant de nouveaux domaines de connaissances qu'il fallait appréhender.

La quête du savoir sera guidée par ses interrogations, parce que tout apprentissage a comme prémices le constat de son ignorance... Ainsi le pédagogue va baliser ce questionnement, posant ainsi les jalons d'une culture de plus en plus intellectualisée.

Les transformations sociales ne peuvent venir que du changement des rapports sociaux. Cet engagement prend tout son sens au travers de l'action collective, lieu d'exercice de ces nouveaux rapports où l'on cultive le capital humain et social car l'émancipation ne peut être qu'un mouvement général. Solidarité et démocratie trouvent leur plénitude dans le socialisme. Le socialisme c'est la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme. La disparition de cette exploitation sera rendue possible par l'instauration d'une certaine forme de relation.

*«L'histoire enseigne l'inégalité, nous voulons installer l'égalité de genre. Il nous faut de nouveaux rapports sociaux. Il ne faut pas éliminer un type de société, mais créer de nouveaux liens sociaux. Pour que ces liens puissent être dits socialistes, ils doivent être fondés sur le principe de solidarité. Le principe de solidarité concerne aussi bien la solidarité entre les peuples que les relations inter-personnelles. Le syndicalisme s'inscrit naturellement dans cette dynamique de transformation. Au syndicat, on est en pleine préparation de cette société socialiste parce que le fondement de tous les syndicats, c'est la solidarité».*⁶

*Combien cet homme nous a tous
marqués par sa douceur, son
humilité et son sens de la justice.
Un Dalaï Lama? Un sage? Un juste,
un doux, un Bel Agissant et un
Humaniste avec majuscule. Un
homme farouchement libre et
ennemi de tous les conformismes.
Un exemple pour chacun d'entre
nous, un donneur d'alarme, un
éclaireur.
Que son exemple nous inspire et
que sa rectitude nous guide.*

MARC GUYOT

Héritage et continuité

Ce que le père a oublié, le petit enfant et l'enfant veulent le connaître, l'apprendre. Il faut donc construire pour la 7^e génération, dit un proverbe indien. La jeunesse d'hier est aux affaires aujourd'hui et poursuit sous des formes diverses son engagement citoyen. L'immigration marocaine voit ainsi émerger de nouveaux cadres mieux formés et qui accèdent de plus en plus au rang de la classe moyenne. Ils mobilisent des compétences intellectuelles, un capital social ainsi qu'un savoir-faire politique éprouvé. A travers les agoras médiatiques et jusqu'aux associations de terrain, de nouveaux clivages sont pressentis au-delà des fractures politiques classiques gauche-droite. Un nouveau nationalisme chauvin semble reprendre vigueur. Le makhzen est une grande famille qui a conservé des survivances bâtarde, ici même en immigration. Ses rejetons brouillent l'histoire, organisent l'amnésie et se proclament génération spontanée épousant les nouveaux credos universels: le développement, le marché, l'Etat de droit, la liberté d'entreprendre. La représentation consulaire marocaine en Belgique recycle ses anciens

suppôts amicalistes, à travers des actions culturelles et caritatives dans la promotion intelligente de la monarchie et de l'intérêt du royaume achevant ainsi le brouillage des frontières idéologiques.

C'est quand le doute s'immisce que l'histoire vient à la rescousse car la plus belle valeur pédagogique que Mohamed nous ait léguée est celle de la force de l'exemple. Mohamed, après avoir longtemps accompagné les jeunes générations, s'est effacé peu à peu au profit de leurs évidences. Confiant dans leur capacité à porter la communauté des hommes encore plus loin dans son épanouissement. Nul besoin de tuer le père pour que l'enfant s'épanouisse, dans son entourage les enfants ont bénéficié d'une attention et d'un espace de développement privilégiés. L'intellectuel «faisant fonction» comme il se plaisait à le rappeler s'en est allé avec le cœur allégé d'avoir tout donné. Sans conteste, Mohamed aura été l'homme de tous les combats. La densité de son parcours n'en sera que plus riche d'enseignements. Il nous laissera des valeurs intemporelles à bien des égards dont il aura été un des précurseurs au sein même de sa génération. Il nous confie un feu ardent, et le flambeau d'un combat jamais achevé, celui des dignités humaines.

Notes & bibliographie

1 Citation de Mohamed El Baroudi extraite des entretiens réalisés par Alain Leduc en 2004.

2 LAABI A., Le Chemin des ordalies. Denoel, Paris, 1982.

3 HOUARI L., Zeida de nulle part. L'Harmattan, Paris, 1985.

4 Mohamed El Baroudi, extrait de l'entretien réalisé par Alain Leduc en 2005.

5 La Tawiza est un système de gestion communautaire encore très présent dans les sociétés rurales du Maroc. C'est le recours à la communauté afin d'accomplir des tâches que les individus ou les familles isolées ne peuvent assumer seuls comme, par exemple, le travail des champs, l'abattage collectif. Aujourd'hui, il y est fait appel pour couler les toitures en béton, de nouvelles constructions... Il s'agit de préparer et de couler, parfois sur des lieux difficiles d'accès une très grande quantité de béton en une seule fois.

6 Je rends ici hommage à Hilali Abdelhak, ouvrier autodidacte, militant du RDM et ami d'une grande générosité qui nous a quitté accidentellement en 1991. Les jeunes du RDM l'appelaient affectivement El Padre.



MOHAMED
EL BAROUDI

Testament politique: Appel aux jeunes générations

Sa santé devenant vacillante, un Comité organisateur se met en place pour lui rendre hommage à la Maison communale de Saint-Josse, en mai 2002. Conscient de l'importance du moment, Mohamed s'aide de notes écrites pour être précis. Il prend longuement la parole, devant nombre de ceux qui ont milité avec lui. Après un bilan de son action, il s'adresse pour terminer à la deuxième génération de l'immigration présente dans la salle: responsables associatifs, élus, et tous ceux qu'il définit comme l'élite.

Mohamed est conscient de la difficulté de la «transmission» d'une génération à la suivante. Lors d'une autre interview en 2002, il dira «...auprès de la jeune génération, je tiens à ne jouer qu'un rôle limité de personne ressource, lorsque le besoin est exprimé, car j'ai bien compris que ces jeunes veulent être belges et marocains autrement, et que personnellement je ne connais pas cet autrement. Je peux leur apporter mon expérience sans prétendre qu'elle devienne la leur. J'ai dans ma tête une expérience, un style de père. On ne peut pas dire qu'elle soit dépassée, elle a servi à une époque et je suis prêt à comprendre de nouvelles conceptions, de nouveaux styles.». Quelle lucidité!

Le Comité de rédaction souhaitait donner à Mohamed ce «mot de la fin», en vous livrant le texte retranscrit de son intervention. Mohamed livre là un discours exigeant, clair, courageux, sans concessions, dans un contexte où la question de l'insécurité est au cœur des préoccupations de la classe politique. Mais aussi, comme il le précise, avec beaucoup de tendresse et d'amitié «pour répondre à leur sympathie, à leur amour».

Il livre là, à la deuxième génération, son véritable testament politique.

Vis-à-vis de la **deuxième génération**, je vois et je comprends aujourd'hui qu'un **groupe** humain, quel qu'il soit, ne peut évoluer qu'avec une élite, qu'il faut une élite pour faire évoluer les choses.

*Est ce que nous étions une élite, nous? Non! Mais je découvre maintenant que nous étions l'«élite faisant fonction». Nous avons «fait fonction» d'élite, mais la vraie élite est là aujourd'hui, pas seulement par l'âge (la deuxième génération), mais surtout par la fonction et les postes qu'ils occupent. Ils sont médecins, ils sont ingénieurs, ils sont architectes, ils sont chefs d'entreprise, ils sont dans les médias, dans l'art, la culture, le spectacle. Ils sont partout, dans tous les domaines. Et ils sont dans la politique, dans les instances qui décident. Ils sont dans tous les partis, et chacun peut s'adresser à la partie de l'élite de son choix. Ils sont aujourd'hui socialistes, écolos, sociaux-chrétiens, libéraux,... très bien! Tant qu'ils tiennent **bien** leur place au sein de la Belgique politique. Pour moi, c'est ça l'élite.*

*Avant, le **corps social** n'était pas structuré. Moi, je nous compare à un corps énorme, mais sans système nerveux élaboré. C'est l'image que j'ai dans ma tête. Ce qui fait que quand nous avons essayé, nous, de porter le poids de ce corps, il y en a qui se sont trouvés dans un côté vide, et d'autres qui se sont trouvés écrasés sous un poids. Alors aujourd'hui, cette situation a-t-elle changé? Pour moi, oui! Parce que ce corps non structuré a donné naissance au début de la tête. Parce que c'était un corps sans tête. Maintenant la tête est déjà née, pour l'essentiel: c'est l'élite. Nous ne devons pas la laisser seule.*

Ce qu'on attend de cette élite d'aujourd'hui, et je persiste à l'appeler «élite», c'est de «faire des voix», de battre les autres par des services, des interventions. Les partis demandent, exigent leur participation dans des commissions, des réunions, des contacts, des voyages, etc. Ils sont fort sollicités. Mais, moi, je sais bien que dans peu de temps, ils vont être questionnés sur des choses importantes qu'ils devraient régler. Et étant donné que leur agenda, leur ordre du jour, leur programme est trop chargé, peut-être peuvent-ils **rater l'essentiel**. Qu'est-ce que c'est l'essentiel pour cette élite aujourd'hui?

Primo, ils sont belges, point à la ligne. Sans partage. Et la Belgique, Etat de droit, permet aux Marocains de garder ces liens marocains, à tous les niveaux. La Belgique permet aux Marocains de défendre les questions et les problèmes mondiaux de leur choix, mais **dans le cadre de l'Etat de droit**. Cela doit être clair.

Une fois réglée la question que nous sommes «Belges point la ligne», nous nous retrouvons devant toutes les questions politiques qui se posent à la Belgique. On ne peut être présents sur tous les fronts, on ne peut pas tout régler. Mais le problème que nous sommes appelés, plus que d'autres, à prendre à bras le corps, c'est le problème de la sécurité. On ne doit pas négliger ce problème jusqu'aux campagnes électorales, pour laisser les malins manipuler les voix à droite et à gauche.

D'où vient ce problème de la **sécurité**? D'abord d'un grand vide: le recul des valeurs ouvrières, de la solidarité qui disparaît de jour en jour. Les valeurs d'éducation disparaissent également. Il n'y a que la société de consommation et la mondialisation sauvage qui progressent. Alors on ne doit pas rester les bras croisés et attendre que ce problème soit réglé tout seul. L'élite doit être en avant, mais bien sûr soutenue par tout le monde.

Plutôt que d'être instrumentalisés par vos partis, affirmez vos priorités, assumez vos **responsabilités**. Parce que demain vous allez être questionnés sur cette question-là. Et on ne va pas laisser les pauvres «belges», les pensionnés «belges», les paumés à leur sort. Nous devons aller les voir dans leur quartier, dans leur habitat, dans leur maison. Pour demander, si c'est un malade, est-ce qu'il a été soigné? Est-ce qu'il a besoin de quelqu'un pour lui faire des courses? C'est ça l'intégration dont j'ai refusé toujours de parler. Parce c'est ça la priorité ici.

Une fois que l'on se sent «Belge point à la ligne», il y a la priorité belge qui s'appelle la sécurité. Et c'est là que les gens vont sentir que nous sommes **loyaux**. Parce que ce terme, on ne l'utilise pas souvent. On laisse faire. Les gens vont être questionnés sur leur loyauté. Et loyauté ne veut pas dire soumission. La loyauté à l'Etat de droit me permet de travailler dans le cadre du droit.

Le reste, après ça, il y a nos familles, il y a notre pays d'origine, il y a notre culture, il y a le problème palestinien, il y a le problème kurde, il y a le problème turc, etc. Il y a moyen de servir toutes ces questions **à travers l'Etat de droit**. Toutes nos initiatives doivent donc s'inscrire dans le cadre de nos institutions, y compris les partis et les syndicats.

Il a souhaité être enterré en Belgique, terre d'accueil qui lui a permis de poursuivre son combat pour le respect et la dignité humaine.

LES FAMILLES EL BAROUDI-TOUZANI

Concernant le rôle de la deuxième génération, ici en Belgique, voilà les éléments de bilan qui me préoccupent, au moment de partir petit à petit.

Concernant le reste, il y a bien sûr le Maroc. **Notre pays reste dans le besoin d'un Etat de droit.** Et nous devons aider à la naissance de l'Etat de droit par les moyens de l'Etat de droit. Pas autrement. Nous avons besoin d'une Constitution qui garantisse le droit aux femmes, le droit aux Berbères,... D'un Etat de droit qui ne laisse pas s'échapper ceux qui ont persécuté notre peuple marocain pendant plus de quarante ans. Ils doivent se présenter devant les tribunaux. Nous devons assurer aux immigrés la sûreté et la sécurité une fois qu'ils seront là-bas pour régler leurs affaires. Nous devons quand même mettre fin à cette question du Sahara. Soyons démocrates, soyons «gentils», soyons libres et acceptons le dialogue avec ces Sahraouis, pour mettre fin à ça.

Concernant le fait arabo-islam, je reste arabe. Je suis à l'origine berbère arabisé. Je suis arabisé. Je suis musulman, de naissance, de culture, et ça ne me dérange pas. **Ce n'est pas Dieu qui me dérange, ce sont les gens sur terre qui me dérangent.**

Je dis à mes frères arabes que, pour que les Arabes continuent à vivre, **il faut qu'ils se démocratisent.** Il faut que les peuples arabes aient le droit de choisir la forme de gouvernement qu'ils doivent contrôler. Il faut que les peuples, nous Arabes, et ceux qui vivent dans la sphère arabo-musulmane, aient le Droit, un Etat de droit. Je pense aux Kurdes, aux Arméniens, aux Arméniens, aux Assyriens, et d'autres comme les Berbères, (ils) doivent avoir leurs droits.

(...)

PREMIÈRE CONTRIBUTION NON EXHAUSTIVE À UNE BIBLIOGRAPHIE CONSACRÉE À MOHAMED EL BAROUDI

Publications

- EL BAROUDI M. (septembre 2002), «rapport à l'interculturel», Rapport adressé au Ministre de l'enfance de la Communauté Française.
- DADDY A., (avril-juin 2005) «La cohésion sociale: un projet interactif, volontariste et fédérateur», interviews croisées dont celle de Mohamed El Baroudi, in Reflets magazine n°12.
- EL BAROUDI M., (2005-2006), «L'Immigration marocaine en Belgique», Collection les cahiers du Fil Rouge, n°1, Editions du Collectif Formation Société.
- EL BAROUDI M., retranscription de la conférence du 19 novembre 2004 «Laïcité et convergences» dans le cadre du Festival des Libertés- Bruxelles Laïque asbl.
- EL BAROUDI M., retranscription de la conférence du 29 septembre 2004 de Mohamed El Baroudi «Un Islam à vocation libératrice- présentation du livre de Mahmoud Taha», organisée par Bruxelles-Laique.
- MARON J.N et CHERRADI A. (octobre 1986-janvier 1987), «Islam et société civile- entretien avec Mohamed El Baroudi, militant du Rassemblement Démocratique Marocain in Tribune Immigrée n°21.
- CHERRADI A., (décembre 1983), «Le RDM, le Regroupement Démocratique Marocain ou le splendide isolement» in Tribune Immigrée n°11.
- LEONARD S., (1er semestre 2004), «La mémoire militante de l'exil» in ECHOS n°44, Editions de Bruxelles-Laique.
- BENTALEB M. (coord.), «Compagnons de route et passeurs de mémoire sociale: 40 ans de présence marocaine en Belgique», Compte-rendu de la soirée de commémoration du 31 mars 2004 dans le cadre des 40 ans de la Convention d'échange de main-d'œuvre de 1964 entre la Belgique et le Maroc, Jeunesse Maghrébine asbl.
- BERWART F., (février 2004), «40 ans d'engagement: entretien avec Mohamed El Baroudi» in Agenda Interculturel, Centre Bruxellois d'Action Interculturelle, n°220.
- Compte-rendu du colloque «L'impact des régimes répressifs sur l'exode massif vers les pays européens» organisé le 13 mars 2006 à Bruxelles, édité par les Ateliers du Soleil www.ateliersdusoleil.be. Intervention de Mohamed El Baroudi, exilé marocain, page13.

Documents audiovisuels

- Série de 4 interviews réalisées par Alain Leduc et Khity Benhachem sur les thèmes de l'école, de l'alphabétisation, de l'histoire de l'immigration et des valeurs. En avril et en juin 2005.

Articles en ligne

- Site Wafin: www.wafin.be: Mohamed El Baroudi, marocain du mois en mai 2004.
- SOIL D., conseiller Wallonie- Bruxelles à Rabat, «Mohamed El Baroudi ou la rectitude», site du RESAQ- réseau des associations de quartier, http://www.resaq.org/article.php3?id_article=757.
- Document de Chico Salvak consacré à Mohamed El Baroudi: http://kunstenfestivaldesarts.be/chicosalvak/fr/bio/bio_01.html

Les Cahiers du Fil Rouge

Collection

- N°1 "Fil rouge. En quête de sens..."
- N°2 "L'emploi des jeunes à Bruxelles"
- N°3 "Cohésion sociale en questions"
- N°4 "Cohésion sociale à Bruxelles: textes légaux"
- N°5 "Cohésion sociale: actes du colloque du 28 mars 2006"
- N°6 "L'accessibilité des NTIC: un enjeu de démocratie!"
- N°7-8 "Mohamed El Baroudi, Un «Fil rouge» de 40 ans d'immigration marocaine à Bruxelles"

Vous pouvez acquérir des exemplaires supplémentaires de cette brochure auprès de CFS asbl au prix de 5€ (DVD gratuit).

Avec le soutien

